

Université de Montréal

Intégration sociale des immigrants au Canada : conformité des comportements
matrimoniaux des jeunes immigrants face à la population canadienne au fil des
générations

par
Mélanie Meunier

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M. Sc.)
en démographie

Novembre, 2012

© Mélanie Meunier, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Intégration sociale des immigrants au Canada : conformité des comportements
matrimoniaux des jeunes immigrants face à la population canadienne au fil des
générations

présenté par :
Mélanie Meunier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. Victor Piché
président-rapporteur

M. Thomas K. LeGrand
directeur de recherche

M. Richard Marcoux
membre du jury

RÉSUMÉ

Près d'un Canadien sur cinq est né à l'étranger. Les niveaux d'immigration ne cessant de croître, la façon dont ces nouveaux venus s'intégreront à leur société d'accueil joue grandement sur l'avenir du pays. Dans les études d'intégration, une attention particulière est portée aux jeunes formant la première et la seconde génération puisqu'ils représentent le lien intergénérationnel entre membres de leurs familles, communautés culturelles et natifs canadiens. Ce mémoire porte sur les tendances liées aux comportements matrimoniaux des différentes générations d'hommes et de femmes provenant de diverses régions géographiques, comparativement à ceux de la population canadienne, incluant l'analyse du rôle que pourraient y jouer les communautés culturelles. En utilisant le recensement de 2001, l'analyse fait une distinction entre le Québec et le reste du Canada, et se concentre sur la probabilité de vivre ou non en union selon l'âge puis, pour ceux en union, la probabilité d'être marié ou en union libre. Les résultats démontrent que les comportements matrimoniaux des immigrants issus d'une union mixte (ayant un parent né au Canada) se conforment plus rapidement à ceux de la population locale que ceux ayant deux parents nés à l'étranger. Aussi, nos résultats révèlent que les immigrants issus de diverses régions géographiques présentent des comportements matrimoniaux et des profils selon le statut générationnel distincts alors que certains d'entre eux ne montrent aucun signe de convergence vers les comportements matrimoniaux des natifs canadiens. Finalement, les résultats liés à la taille et à la présence d'une communauté culturelle varient selon les différents modèles.

Mots clés : union mixte, mariage, union libre, immigrants, intégration, génération, recensement, Canada

SUMMARY

Nearly one out of five Canadians was born abroad. Immigration levels keep growing and the ways in which these newcomers integrate into Canada will greatly affect the future of the country. In studies of integration, particular attention should be paid to young people of first and second generations, as they represent the intergenerational link between their families, cultural communities and native Canadians. This thesis focuses on the covariates of the matrimonial behaviours of different generations of immigrant men and women from different origin regions, compared to those of the local population, and examine the possible effects of cultural communities. Using 2001 census data, the analysis distinguishes between Quebec and the rest of Canada, and focuses on the probability of living in union by age and, of those in union, the probability that the union be marital versus common-law. Results show that the behaviors of immigrants of mixed unions (with one Canadian-born parent) are much more similar to those of local population, than those with both parents born abroad. Moreover, migrants of different geographic regions of origin display markedly different behaviors and different patterns of social integration across the generations, with some showing no evidence of a convergence to local norms. Finally, the effects of size and presence of a cultural community varies across the different models.

Keywords : mixed unions, marriage, common-law, immigrants, integration, generation, census, Canada

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE.....	5
2.1. Intégration sociale des immigrants.....	5
2.1.1. Diversification de l’immigration canadienne	5
2.1.2. Types d’intégration	8
2.2 : Caractéristiques des communautés.....	13
2.2.1. Liens intergénérationnels.....	13
2.2.2. Ce que sont les communautés et leurs importances pour les immigrants.....	16
CHAPITRE 3 : VIVRE EN UNION	22
3.1. Le mariage et l’union libre	22
3.1.1. Les différences entre mariage et union libre au Canada	22
3.1.2. Portrait du Québec et du reste du Canada	25
3.2. Les unions mixtes	30
3.2.1. Leurs déterminants	30
3.2.2. Sélectivité et influence	35
3.3 : Retour sur les hypothèses et questions de recherche.....	36
CHAPITRE 4 : DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	37
4.1. Données	37
4.1.1. Base de données utilisée.....	37
4.1.2. Cas d’exclusion de l’étude.....	39
4.2. Variables.....	40
4.2.1. Variables dépendantes.....	41
4.2.2. Variables indépendantes.....	41
4.2.3. Variables de contrôle	43

4.3. Méthodologie.....	45
CHAPITRE 5 : RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS.....	51
5.1. Vivre ou ne pas vivre en union.....	51
5.2. Être marié ou en union libre	63
CHAPITRE 6 : DISCUSSION ET CONCLUSION	72
6.1. Vivre ou ne pas vivre en union.....	72
6.2. Vivre marié ou en union libre	73
6.3. Conclusion.....	75
BIBLIOGRAPHIE	79
ANNEXE A : Composition des régions géographiques.....	x
ANNEXE B : Composition des zones de résidence	xiv
ANNEXE C : Résultats des régressions logistiques de type « logit » du modèle de base	xxvii
ANNEXE D : Résultats des régressions logistiques de type « logit » du modèle complet....	xxviii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Lieu de naissance de la population immigrante selon la période d'immigration et le groupe d'âge pour le Canada - Données échantillon pondérées du recensement de 2006 (20 %).....	11
Tableau 2 : Distribution de la population canadienne ayant 15 ans et plus vivant en union, selon la région de résidence, le groupe d'âge et le type d'union - Données échantillon pondérées du recensement de 2006 (20 %).....	28
Tableau 3 : Proportion des couples vivant en union libre, divers pays - Données préparées par Statistique Canada, recensement de 2006.....	29
Tableau 4 : Distribution de la population canadienne ayant 15 ans et plus vivant en union, selon la région de résidence et le statut générationnel - Données échantillon du recensement de 2006 (20 %).....	30
Tableau 5 : Données échantillon pondérées du recensement de 2001 des répondants de 20 à 34 ans.....	40
Tableau 6 : Statistiques descriptives pondérées du recensement de 2001 des répondants de 20 à 34 ans	48
Tableau 7 : Probabilités prédites du modèle de base	52
Tableau 8 : Probabilités prédites du modèle de complet, uniquement pour immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger.....	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les modèles	46
-------------------------------------	----

Figure 2 : Probabilités prédites de vivre en union à l'âge de 27 ans au moment du recensement de 2001, modèle de base

A : Femmes du reste du Canada.....	57
B : Hommes du reste du Canada.....	57
C : Femmes du Québec.....	58
D : Hommes du Québec.....	58

Figure 3 : Probabilités prédites de vivre en union à l'âge de 27 ans au moment du recensement de 2001, modèle complet, uniquement pour immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger

A : Femmes du reste du Canada.....	59
B : Hommes du reste du Canada.....	59
C : Femmes du Québec.....	60
D : Hommes du Québec.....	60

Figure 4 : Probabilités prédites de vivre en union libre (vs mariage) à l'âge de 27 ans parmi ceux qui vivaient en union au moment du recensement de 2001, modèle de base

A : Femmes du reste du Canada.....	68
B : Hommes du reste du Canada.....	68
C : Femmes du Québec.....	69
D : Hommes du Québec.....	69

Figure 5 : Probabilités prédites de vivre en union libre (vs mariage) à l'âge de 27 ans parmi ceux qui vivaient en union au moment du recensement de 2001, modèle complet, uniquement pour immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger

A : Femmes du reste du Canada.....	70
B : Hommes du reste du Canada.....	70
C : Femmes du Québec.....	71
D : Hommes du Québec.....	71

REMERCIEMENTS

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration, de près ou de loin, à ce mémoire.

Je tiens d'abord à remercier sincèrement mon directeur, M. LeGrand, de s'être toujours montré disponible et d'avoir bien voulu me consacrer du temps tout au long de la réalisation de ce mémoire. Vos précieux conseils et votre expertise ont fait en sorte que j'ai persévéré jusqu'à voir la lumière au bout du tunnel.

Je remercie également les analystes du CIQSS et du COOL RDC qui m'ont permis de travailler mon projet de Montréal et d'Ottawa. Un merci particulier à Jean-Michel Billette pour ses conseils et ses idées.

Mes remerciements s'adressent également à mon équipe de travail qui m'ont conseillé et encouragé à travailler sur mes écrits, même après de longues journées de travail.

Je n'oublie pas mes parents et ma sœur, mes amis et plus particulièrement Émilie Lavoie et Marie-Josée Lamontagne qui m'ont patiemment écouté et conseillé plus souvent qu'à leur tour.

Je tiens également à remercier Lyse et Pierre, mes beaux-parents, pour leur générosité et leur patience. Vos corrections et vos commentaires m'ont permis d'atteindre mon but.

Finalement, un merci gros comme le monde à mon amoureux Guy. Tes encouragements continuels et tous tes gestes pour m'alléger de la rédaction combinée au travail m'ont donné espoir de parvenir à terminer mes écrits.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Depuis une quinzaine d'années, une part importante de la croissance démographique du Canada est attribuable à l'accroissement migratoire. Selon Statistique Canada, pour la période de 2010-2011, 67,4 % de la croissance du pays était liée à l'accroissement migratoire¹ contre 32,6 % pour l'accroissement naturel² (Statistique Canada, 2011). Il s'agit là d'un changement substantiel comparativement au début des années 1970 où le scénario entre accroissements naturel et migratoire était inversé (Statistique Canada, 2005). Cette hausse importante du solde migratoire n'est pas sans répercussion sur la composition de la population du pays : les recensements canadiens démontrent que 15,3 % de la population du pays en 1971 était née à l'étranger alors que, d'après les données les plus récentes de 2006, ce chiffre aurait grimpé à 19,8 %. Comme les niveaux d'immigration ne cessent de croître, il est évident que cette proportion augmentera au fil du temps, faisant en sorte que l'avenir du Canada sera grandement affecté par la façon dont ces immigrants réussiront à s'intégrer au sein de leur société d'accueil.

Le phénomène de l'accroissement migratoire nous conduit à porter une attention particulière aux jeunes adultes formant la première et la seconde génération, puisqu'ils représentent le lien intergénérationnel entre nouveaux immigrants et natifs canadiens. En effet, ces jeunes grandissent entourés des membres de leur famille et parfois, de leur communauté culturelle, en même temps qu'ils s'intègrent à leur société d'accueil, ayant ainsi accès à deux ensembles de normes culturelles qui peuvent être liées à la géographie, à l'appartenance ethnique et/ou à la religion. Les relations que ces secondes générations développent, de même que la façon dont ils interagissent avec leur entourage, constituent des éléments-clés pour leur intégration dans leur pays

¹ Selon Statistique Canada, l'accroissement naturel correspond à « la variation de l'effectif d'une population entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès ».

² Selon Statistique Canada, l'accroissement migratoire correspond à la somme des immigrants, des émigrants de retour et du solde de résidents non permanents moins le nombre d'émigrants et le solde de l'émigration temporaire.

d'adoption. De plus, de nombreuses études démographiques, économiques et sociales au niveau international se sont penchées sur des questions liées à l'intégration des différentes générations au sein d'une société. En outre, l'emphase y est généralement mise sur les principaux événements marquants de la transition vers l'âge adulte : la cessation des études, le commencement d'un emploi à temps plein, le départ du domicile familial, l'entrée en union ou le fait de devenir parent pour la première fois (Shanahan, 2000).

Le présent mémoire ciblera principalement la mise en union au Canada, et ce, dans le contexte où il existe une particularité canadienne en ce qui a trait à la façon d'entrer en union : au Québec, l'union libre y est majoritaire alors que pour le reste du Canada, le mariage, sans faire de distinction entre civil et religieux, est la principale forme de mise en union. Ces deux modes d'entrée en union pourraient donc influencer l'adoption de comportements et de valeurs face à la société canadienne.

Ce mémoire vise à analyser les tendances reliées aux comportements matrimoniaux des différentes générations d'immigrants comparativement à ceux de la population canadienne, notamment en analysant le rôle que pourraient y jouer les communautés culturelles. Pour y parvenir, il sera question d'observer deux phénomènes chez la tranche d'âge des 20 à 34 ans vivant au Canada : tout d'abord, la probabilité de vivre en union puis, pour ceux dont c'est le cas, la probabilité d'être marié ou en union libre.

Tout au long de cette étude, il sera question de vérifier si les immigrants sont plus susceptibles de vivre en union dépendamment de leur type de structure familiale : deux parents nés à l'étranger, un parent né à l'étranger (union mixte) ou deux parents nés au Canada. Ainsi, le terme « union mixte » réfèrera à un conjoint né au Canada en union avec un partenaire né à l'extérieur du pays. Un regard sera également porté sur l'impact de la taille et de la prévalence des communautés afin d'examiner comment se fait la transmission, de génération en génération, des mœurs et coutumes de leur communauté d'appartenance. Par exemple, est-ce que le fait de vivre dans une communauté à haute prévalence d'immigrants rend plus facile la tâche de maintenir des comportements distincts ? D'autre part, cette étude analysera les comportements matrimoniaux des natifs canadiens vivant dans des communautés où il y a une forte

concentration d'immigrants, de même qu'il sera question d'évaluer la probabilité, pour les enfants d'immigrants, de vivre en union mixte selon qu'ils subissent ou non l'influence d'une communauté. À l'aide de ces observations, il sera ainsi possible d'observer si leurs comportements matrimoniaux convergent vers la tendance canadienne.

L'idée de produire le présent mémoire découle d'une étude dont les concepts de base ont été repris d'une autre analyse conduite par LeGrand et *al.* (2008) intitulée « Comportements matrimoniaux des jeunes hommes et femmes immigrés et non immigrés au Canada et en Australie ». C'est ainsi que voulant observer uniquement la population canadienne, LeGrand et Meunier (2009) ont réutilisé les concepts concernés en les appliquant au recensement long de Statistique Canada de 2001. Les conclusions de leur étude ont démontré que vivre en union mixte était plus commun à la deuxième génération plutôt qu'à la première ; les auteurs ont également observé que les différences par région d'origine s'atténuent constamment au fil du temps. De ce fait, les facteurs contextuels ont sans doute eu une incidence sur les processus d'intégration.

Ces conclusions ont donc pavé la voie au présent mémoire qui permet de mener une étude plus approfondie du rôle des communautés culturelles sur l'intégration des nouveaux arrivants au Canada. Par la même occasion, la conduite de cette étude apporte comme nouveauté le fait d'analyser l'impact de vivre ou non dans sa communauté d'origine sur la probabilité de vivre en union, en plus d'étendre l'analyse sur une population cible élargie qui va jusqu'à 34 ans plutôt que 29 ans, ce qui augmente la taille de l'échantillon et permet ainsi d'analyser une gamme plus large d'origines ethnogéographiques.

Ce mémoire comportera six chapitres. C'est ainsi que la présente introduction nous conduira au deuxième chapitre dans lequel sera résumé un survol conceptuel et scientifique de la littérature abordant les aspects sociaux du processus d'intégration des immigrants et de leurs communautés culturelles. Par la suite, le troisième chapitre traitera des comportements matrimoniaux dans le contexte canadien alors que le quatrième chapitre exposera les données ainsi que la méthodologie utilisée pour vérifier nos hypothèses de travail. Constituant le cœur de notre analyse, le cinquième chapitre

traitera des résultats de régressions qui servira de base à la discussion de notre sujet exposée dans le sixième chapitre. Une brève conclusion sera également incluse dans ce sixième et dernier chapitre afin d'y apporter une réflexion globale et finale sur nos observations et constats.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE

Ce chapitre comporte deux sous-sections traitant des aspects sociaux du processus d'intégration des immigrants et de leurs communautés culturelles. Dans un premier temps, la métamorphose de l'immigration canadienne au fil des années ainsi que les différentes théories d'intégration des immigrants seront abordées. Ensuite, les interactions entre les différentes générations et le rôle que jouent les communautés culturelles dans l'intégration des immigrants seront exposés.

2.1. Intégration sociale des immigrants

2.1.1. Diversification de l'immigration canadienne

Le faible taux de fécondité des couples en âge de procréer n'assure pas le remplacement des générations (Coleman, 2006). Confrontés à cette problématique, l'immigration prend une part importante dans la composition de la population, comme c'est notamment le cas dans les pays du nord tels les États-Unis et le Royaume-Uni ou encore en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le Canada ne fait pas exception car la natalité du pays n'a jamais renoué avec les hauts niveaux rencontrés entre 1946 et 1965, soit la période du baby-boom suivant la Seconde Guerre mondiale (Boyd et Vickers, 2000). Or, l'apport de l'immigration, par ses nouveaux arrivants ainsi que par leur progéniture, occupe une place importante dans l'accroissement naturel puisqu'elle contribue positivement à la croissance démographique du Canada (Salzmann et *al.*, 2010).

En examinant les données du recensement de Statistique Canada de 1991, nous comptons 121 différentes origines ethniques, comparativement au dernier recensement accessible à l'heure actuelle, soit celui de 2006, qui en dénombre 247. C'est donc dire que l'immigration s'est fortement diversifiée depuis environ 35 ans. Comme le démontre le tableau 1, l'immigration avant 1961 était composée à 90,0 % d'immigrants européens, alors qu'elle est passée à 16,1 % sur la période 2001-2006. Après la Seconde Guerre mondiale, l'immigration était vue, pour la première fois, comme un moyen de soutenir la croissance du pays, tant au niveau économique que démographique. En 1947, le premier ministre Mackenzie King clama l'importance de l'immigration afin d'améliorer le niveau

de vie des Canadiens, mais affirma que l'afflux d'immigrants ne devait pas pour autant altérer le caractère général de la société canadienne (Daniel, 2003). En d'autres termes, il était sous-entendu que les requérants des États-Unis, ainsi que des pays européens, jouiraient d'un traitement de faveur alors que l'immigration asiatique demeurerait restreinte (ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, 2000). Dans les faits, plusieurs lois et réglementations ont été conçues ou révisées afin de limiter l'entrée des immigrants que le gouvernement considérait « indésirables », comme c'est notamment le cas de la loi de 1952 qui pouvait interdire ou restreindre l'accès des immigrants au sol canadien en invoquant des motifs tels la nationalité, le mode de vie ou l'appartenance ethnique.

Il a fallu attendre 1962 pour que de nouvelles dispositions légales soient prises afin que le Canada élimine toute discrimination fondée sur la race, la religion et l'origine nationale. La « Déclaration canadienne des droits » que fit adopter en 1960 le premier ministre John Diefenbaker, et considérée comme très importante au sein de son gouvernement progressiste-conservateur, explique l'abolition des barrières à l'entrée du pays. Ayant comme désir de rendre au peuple canadien sa liberté de conscience, prenant ainsi à contre-pied les règles d'immigration sélective de ses prédécesseurs, Diefenbaker abolit toutes barrières raciales et religieuses, règles considérées comme les premiers pas vers l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 connue à ce jour (MacLennan, 2003). Puis, par la suite, la gouvernance du pays par les Libéraux de Lester B. Pearson puis de Pierre Elliott Trudeau accentue l'ouverture sur le monde (Daniel, 2003). Les répercussions des réglementations ont eu pour impact de diversifier l'origine des immigrants : le tableau 1 montre que, dès 1971, l'Asie et le Moyen Orient ont pris une importance grandissante dans la provenance des immigrants, passant de 3,4 % avant 1961 à 34,1 % en 1971, pour se chiffrer à 58,3 % après 2001. Nous remarquons également que la part de l'Afrique grandit avec le temps, passant de 0,5 % avant 1961 pour s'établir à 10,5 % entre 2001 et 2006.

Ces politiques ont été renforcées en 1967 par la mise en place d'un système de points qui visait à sélectionner les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires. Cette méthode, mise de l'avant par le Canada, a été une initiative marquante pour le pays et est

d'ailleurs encore utilisée de nos jours (Daniel, 2003). Décrite par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (2000) comme étant une « méthode conçue pour éliminer les caprices et les préjugés dans la sélection des immigrants indépendants », elle permet de sélectionner les immigrants en se basant sur leurs apports pour le Canada : plusieurs critères dont l'âge, l'éducation, les caractéristiques personnelles, l'aisance à communiquer en français ou en anglais, ou encore les opportunités de travail au Canada sont évaluées. L'impact de ce système de points n'a pas tardé à se faire voir. Comme le démontre le tableau 1, dès 1971, il a favorisé la venue de travailleurs, majoritairement des immigrants âgés de 25 à 45 ans, pouvant assurer l'essor démographique et économique du Canada.

D'autres mesures gouvernementales, telles la *Loi sur l'immigration de 1976* (qui est légalement entrée en vigueur en 1978), ainsi que la *Loi sur la citoyenneté de 1977*, jumelées au système de points, ont permis au Canada d'améliorer ses politiques migratoires. Le but premier de ces lois était d'abolir toutes barrières racistes afin de rendre l'immigration accessible à quiconque, indépendamment de sa race ou de son origine nationale (MacLennan, 2003). Ces lois stipulaient, par exemple, que le gouvernement encourageait la réunion familiale, endossait la responsabilité du mandat de l'immigration entre le fédéral et le provincial ou encore garantissait le respect des obligations internationales du pays à l'égard de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés (ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, 2000). Il devenait également possible de demander le statut d'immigrant une fois arrivé au Canada. Aussi, le gouvernement se voyait obligé de planifier l'immigration, donc de mettre en place des objectifs selon les trois catégories d'immigrants : ceux faisant l'objet d'une réunion familiale ou d'un parrainage, ceux invoquant des raisons humanitaires, et les immigrants indépendants sélectionnés selon le système de points. Boyd et Vickers (2000) soulignent que « ces modifications ont eu pour effet de faciliter grandement l'immigration au Canada de personnes nées dans des pays autres que l'Europe et les États-Unis » (p.10). Ainsi, la part des Européens est passée de 90,0 % des migrants avant 1961 à seulement 16,1 % en 2001-2006.

Comme nous le disions précédemment, depuis 1971, plus d'un tiers des immigrants viennent d'Asie et du Moyen Orient, mais nous observons également qu'un nombre croissant de demandeurs proviennent d'Amérique latine et d'Afrique. En effet, le tableau 1 démontre que la proportion d'immigrants provenant de ces deux régions est passée d'aussi peu que 2,1 % avant 1961 à environ 20 à 25 % après 1971. Ce changement dans la composition de l'immigration canadienne engendre une diversification ethnique au même titre que l'on voit s'intensifier les différences culturelles, religieuses ou linguistiques entre les nouveaux arrivants et la population canadienne (Piché, 2001). Par exemple, le recensement de 2011 révèle que 20,6 % des Canadiens ont déclaré n'avoir ni l'anglais, ni le français comme langue maternelle (Statistique Canada, 2012). Aussi, au Québec, l'exemple de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables a bien fait ressortir cette problématique de l'intégration. Au Québec, toujours, nous pouvons penser que l'application de la *Loi 101* sur le français obligatoire dans l'enseignement primaire et secondaire est une mesure qui facilite l'intégration des immigrants de 2^e génération. De ce fait, il est évident que la façon dont ces immigrants s'intégreront à la société canadienne affectera inévitablement l'avenir du pays.

Selon Corak (2008), le meilleur moyen de savoir si une société est capable d'intégrer ses immigrants est de voir les enfants de ces derniers grandir et devenir des adultes autonomes et engagés dans leur collectivité locale, contribuant et influençant positivement leur société. Néanmoins, cela soulève plusieurs questions : est-ce que la « nouvelle » immigration aura autant de facilité que l'immigration européenne à s'intégrer au reste de la population canadienne ? Et, surtout, est-ce que les enfants de ces immigrants réussiront leur intégration au sein de la société canadienne ? Ou encore, est-ce que la diversité entre les pays d'origine des migrants aura un impact sur la façon dont ces immigrants s'intégreront ?

2.1.2. Types d'intégration

Plusieurs auteurs se réfèrent à des théories économiques lorsqu'il est question d'intégration des immigrants. En cette matière, l'hypothèse de base de l'assimilation linéaire (*straight-line* ou *linear assimilation model*) est issue des recherches de Park et Burgess en 1925. Cette hypothèse, considérée comme pionnière dans son domaine,

stipule qu'il a souvent été observé qu'en deux ou trois générations, les immigrants et leur descendance ressemblent progressivement à la population de la société d'accueil (Xie et Greenman, 2005). Ces immigrants adoptent ainsi les dimensions économiques, politiques et sociales du pays hôte. Cette théorie affirme également que les enfants nés dans le pays d'accueil de parents immigrants peuvent suivre un grand nombre de trajectoires différentes lorsqu'ils grandissent au sein de leur société d'accueil. Ces trajectoires, décrites comme des parcours ou des choix de vie, auront pour effet d'éliminer toutes traces de différences entre pays d'origine et pays d'accueil. Ce processus définit donc l'intégration comme étant un processus linéaire par lequel les inégalités sociales et les comportements distincts entre les groupes ethniques disparaissent avec le temps.

Portes et Zhou (1993), commentant le travail de Park et Burgess, ont fait valoir qu'il s'agit d'une représentation partielle de l'intégration des immigrants. Suite à leurs recherches, ils mentionnent dans leur article « The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants » que la réalité de certains groupes ethniques est plus difficile que d'autres et que ce ne sont pas tous les enfants d'immigrants qui auront l'opportunité de voir leurs comportements converger vers ceux de la classe moyenne de la société (Portes et Zhou, 1993). Pour combler cette lacune, ces chercheurs ont développé une hypothèse qui tente de couvrir les voies systématiquement suivies par différents sous-groupes d'immigrants. Après avoir observé les secondes générations dans le contexte démographique des États-Unis, ils ont alors formulé la théorie de l'assimilation segmentée (*segmented assimilation*). En bref, la conclusion de leurs travaux affirme qu'une société est stratifiée et inégalitaire et que, de ce fait, les différents groupes d'immigrants peuvent se voir contraints de suivre diverses trajectoires. Ainsi, il est possible de tracer trois grands parcours de l'assimilation segmentée. Le premier, la mobilité ascendante (*upward mobility*), stipule que certains groupes vont suivre le chemin de l'assimilation linéaire, s'intégrer au sein de la classe moyenne et devenir indissociables du reste de la société d'accueil après seulement deux ou trois générations. À l'opposé, le second parcours précise que d'autres groupes connaîtront des trajectoires plus difficiles et seront confrontés à la mobilité descendante (*downward mobility*). Ils auront de la difficulté à s'intégrer sur le marché du travail et assimileront la culture des

classes plus défavorisées, les plaçant ainsi à risque devant la pauvreté et les problèmes familiaux et sociaux. Finalement, le troisième parcours est issu des recherches de Portes et Rumbaut (2001) et se nomme l'acculturation sélective (*selective acculturation*). Les auteurs observent que, lorsque les individus et les familles bénéficient du soutien de leur propre communauté, ils ne sont pas confrontés à vivre leur acculturation seuls (c'est-à-dire leur adaptation à une culture étrangère). Pour cette raison, le processus d'intégration se fait graduellement puisqu'il place l'acquisition de connaissances culturelles et de nouvelles langues dans un contexte favorable pour toutes les générations, favorisant la mobilité ascendante.

Tableau 1 - Lieu de naissance de la population immigrante selon la période d'immigration et le groupe d'âge pour le Canada - Données échantillon pondérées du recensement de 2006 (20 %)

Âge à l'immigration	Lieu de naissance							
	Total	États-Unis	Amérique latine	Europe	Afrique	Asie	Moyen-Orient*	Océanie et autres
Avant 1961	100,0%	4,0%	1,6%	90,0%	0,5%	2,8%	0,6%	0,4%
Moins de 5 ans	16,1%	1,5%	0,3%	13,8%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
5 à 14 ans	23,8%	1,1%	0,4%	21,3%	0,1%	0,6%	0,2%	0,1%
15 à 24 ans	32,2%	0,8%	0,5%	29,1%	0,2%	1,3%	0,2%	0,1%
25 à 44 ans	27,7%	0,7%	0,4%	25,6%	0,1%	0,7%	0,1%	0,1%
45 ans et plus	0,2%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
De 1961 à 1970	100,0%	6,0%	8,1%	69,0%	3,3%	10,5%	1,8%	1,3%
Moins de 5 ans	10,0%	1,0%	0,6%	7,1%	0,3%	0,6%	0,2%	0,2%
5 à 14 ans	17,9%	1,3%	1,4%	12,4%	0,7%	1,6%	0,3%	0,2%
15 à 24 ans	31,7%	1,8%	2,6%	22,5%	0,8%	3,0%	0,6%	0,4%
25 à 44 ans	38,6%	1,8%	3,4%	25,7%	1,4%	5,1%	0,7%	0,5%
45 ans et plus	1,8%	0,1%	0,1%	1,3%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%
De 1971 à 1980	100,0%	6,5%	16,8%	35,3%	5,7%	30,7%	3,4%	1,6%
Moins de 5 ans	7,7%	0,8%	1,1%	2,9%	0,4%	2,0%	0,3%	0,2%
5 à 14 ans	17,9%	1,4%	3,6%	6,6%	1,0%	4,4%	0,6%	0,3%
15 à 24 ans	29,0%	1,8%	5,1%	9,1%	1,4%	10,0%	1,1%	0,5%
25 à 44 ans	39,5%	2,2%	6,3%	14,8%	2,6%	12,0%	1,2%	0,5%
45 ans et plus	5,9%	0,3%	0,7%	1,9%	0,3%	2,3%	0,2%	0,1%
De 1981 à 1990	100,0%	3,5%	16,8%	25,4%	5,6%	40,3%	7,3%	1,1%
Moins de 5 ans	7,4%	0,6%	1,3%	2,0%	0,4%	2,4%	0,6%	0,1%
5 à 14 ans	16,1%	0,5%	3,2%	4,4%	0,8%	5,6%	1,4%	0,2%
15 à 24 ans	22,6%	0,7%	4,4%	4,8%	1,2%	9,5%	1,7%	0,3%
25 à 44 ans	42,7%	1,4%	6,4%	12,0%	2,8%	16,9%	2,8%	0,4%
45 ans et plus	11,2%	0,3%	1,5%	2,2%	0,4%	5,9%	0,8%	0,1%
De 1991 à 2000	100,0%	2,6%	11,3%	19,3%	7,3%	50,1%	8,7%	0,7%
Moins de 5 ans	6,7%	0,7%	0,8%	1,5%	0,5%	2,5%	0,7%	0,0%
5 à 14 ans	17,4%	0,5%	2,3%	3,6%	1,3%	7,6%	2,0%	0,1%
15 à 24 ans	16,9%	0,3%	2,2%	2,7%	1,3%	8,6%	1,6%	0,2%
25 à 44 ans	44,7%	0,8%	4,8%	9,3%	3,6%	22,6%	3,3%	0,3%
45 ans et plus	14,3%	0,3%	1,2%	2,2%	0,6%	8,8%	1,1%	0,1%
De 2001 à 2006	100,0%	3,5%	10,8%	16,1%	10,5%	48,6%	9,7%	0,8%
Moins de 5 ans	8,0%	1,1%	0,9%	1,2%	0,7%	3,2%	0,8%	0,1%
5 à 14 ans	15,6%	0,6%	1,7%	2,4%	1,7%	7,2%	1,9%	0,1%
15 à 24 ans	15,1%	0,3%	1,8%	1,9%	1,7%	7,4%	1,9%	0,1%
25 à 44 ans	47,3%	1,0%	5,1%	8,4%	5,5%	23,1%	3,8%	0,4%
45 ans et plus	14,0%	0,5%	1,3%	2,2%	0,9%	7,7%	1,3%	0,1%

* Représente l'Asie occidentale et centrale ainsi que le Moyen-Orient

Source: Statistique Canada - Recensement du Canada de 2006. Numéro 97-557-XCB2006023 au catalogue.

Une faiblesse commune de ces théories est qu'elles sont issues d'études américaines et ne sont donc pas parfaitement adaptées au contexte canadien. Comme l'a mentionné Boyd (2002) dans son étude « Educational Attainments of Immigrant Offspring. Success or Segmented Assimilation ? », le Canada n'a pas connu une guerre de Sécession contrairement aux États-Unis. Son immigration à cette époque n'était pas majoritairement composée de Noirs comme son voisin du sud, ce qui n'a pas engendré les mêmes conflits entre la population américaine et ses immigrants que pour la population canadienne. Néanmoins, ces théories seront utilisées comme lignes directrices puisqu'elles permettent d'analyser les différents parcours que peuvent suivre les immigrants en s'installant dans un nouveau pays.

Dans la foulée des deux théories et de ses diverses trajectoires, de nombreux auteurs en ont proposé de nouvelles afin d'expliquer les différents mécanismes d'intégration économique des immigrants (*bumpy-line theory, reactive ethnicity, racial/ethnic disadvantage model, assimilation model*, etc.). Par contre, nous nous limiterons aux approches expliquées précédemment puisque le centre d'intérêt de ce mémoire n'est pas de nature économique, mais plutôt sociale, bien que l'une soit difficile à dissocier de l'autre. Nous nous inspirerons de la démarche du chercheur van de Rijt (2006) dans son étude « Selection and Influence in the Immigrant Assimilation Process » afin d'inclure ces théories de l'intégration des immigrants dans un contexte social. Ceci nous permettra d'observer s'il existe des différences d'intégration des nouveaux immigrants au Canada selon les différentes communautés culturelles. Aussi, cela nous permettra d'examiner si la taille des communautés déjà implantées au pays aura un impact sur l'évolution de ces comportements culturels dans le temps.

Puisque de nombreux facteurs influencent la manière dont les immigrants s'intègrent économiquement et socialement dans leur société d'accueil, les différentes théories sur l'intégration des immigrants ont entre autres identifié la structure familiale, les modes d'intégration dans la société d'accueil et le capital humain comme ayant d'importants effets sur les expériences que vit la première génération d'immigrants (Xie et Greenman, 2005). Il va donc de soi de relever l'existence d'une diversité très significative dans les cultures et les religions des immigrants de différentes origines géographiques, diversité

qui créera non seulement des divergences de valeurs, d'attitudes et de comportements, mais également entre immigrants et résidents de leur société d'accueil.

Malgré cela, même en l'absence d'assimilation segmentée, il est possible d'observer d'importantes différences dans les comportements sociaux qui ont été conservés d'une génération à l'autre : la petite population juive hassidique au Canada en est un exemple flagrant. Bien que les dimensions sociales et économiques de la vie des gens soient reliées entre elles et que les résultats de leur intégration économique affectent leurs comportements sociaux, les trajectoires d'intégration empruntées par les groupes d'immigrants peuvent aussi diverger pour des raisons essentiellement culturelles et sociales (LeGrand et Meunier, 2009).

2.2 : Caractéristiques des communautés

2.2.1. Liens intergénérationnels

À la lumière de ce qui a été expliqué à la section précédente, nous comprenons que l'immigration canadienne du passé, de nature occidentale, a laissé place à une immigration diversifiée provenant de plus en plus de pays non occidentaux. Une conséquence directe des diverses mesures politiques mises en place par le gouvernement pour promouvoir l'immigration au début des années 1970 (loi sur l'immigration, loi sur la citoyenneté, etc.) a été d'accroître la diversité ethnique. Or, comme le mentionnent Halli et Vedanand (2007) dans leur étude sur les secondes générations, ces nouveaux venus apportent avec eux leurs différentes perspectives culturelles et religieuses, leurs comportements sociaux ainsi que leur style de vie. C'est donc au début des années 1970 que le terme « multiculturalisme » fait son apparition : la société canadienne se voit alors décrite comme une société qui, au lieu d'essayer d'assimiler les nouveaux arrivants, invite tous les Canadiens à accepter la diversité culturelle des néo-Canadiens, et ces derniers à devenir des membres à part entière de la société canadienne déjà bien établie (Abu-Laban et Gabriel, 2002, p.117). C'est d'ailleurs le Canada qui a été le premier pays au monde, en 1971, à adopter une politique officielle de multiculturalisme en proclamant « la valeur et la dignité de tous les Canadiens et Canadiennes, sans égard à leurs origines raciales ou ethniques, à leur langue ou à leur

confession religieuse » (ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, 2008). Par ailleurs, un des héritages du multiculturalisme visibles dans la société canadienne devient concret lorsque deux individus n'ayant pas la même origine s'unissent, démontrant « l'acceptation et l'interaction de toutes personnes composant une société » (Milan et Hamm, 2004, p.2).

L'augmentation de la diversité ethnique crée donc un bassin plus large de différentes cultures. Dans son étude sur les relations interpersonnelles, Berscheid (1995) a reconnu que, ordinairement, les normes d'interactions dans les relations sont essentiellement définies et transmises par la culture. De ce fait, les immigrants qui forment la première génération et qui deviennent parents agissent à titre de vecteur de leur culture. Puisqu'ils se distinguent de la population canadienne par leurs différences dans leurs coutumes, leurs mœurs, leur langue ou encore leur religion, ils transmettront à leur descendance les valeurs auxquelles ils sont attachés. Les jeunes de secondes générations seront nécessairement imprégnés de cette culture. Par contre, contrairement à leurs parents, ils deviendront un lien intergénérationnel entre la culture du pays natal de leurs aînés et celle du pays d'adoption, devenu la terre natale des jeunes. Ainsi, que ce soit à la garderie, à l'école ou dans des activités culturelles ou sportives, les enfants constituant la seconde génération, ou la génération 1.5 – ceux qui sont arrivés au Canada en bas âge et pour lesquels une partie importante de leur socialisation et années formatives ont eu lieu dans ce pays – fréquenteront une multiplicité d'individus, qu'ils appartiennent à la même communauté culturelle, qu'ils soient natifs canadiens ou bien qu'ils soient d'une toute autre communauté culturelle (Milan et Hamm, 2004). De plus, l'accès facile à diverses sources médiatiques telles la télévision, la radio et internet peut certainement jouer un rôle important dans la transmission des normes, valeurs et connaissances de la société d'accueil (Lin et Song, 2006).

Ceci nous amène au concept du biculturalisme décrit par Waters et *al.* (2010) comme étant le résultat des parents et des enfants qui s'imprègnent, au fil du temps, de la manière de vivre de leur société d'accueil, tout en conservant certaines normes de leur pays natal. Parallèlement à ce que Waters et *al.* disent, Lalonde et Giguère (2008) ont expliqué, dans leur étude sur l'entrechoquement des univers culturels de la deuxième

génération, que les enfants de seconde génération font face à une dualité culturelle qui se définit comme un accès à deux ensembles de normes culturelles pouvant être liées à la géographie, l'appartenance ethnique et/ou la religion. Ils sont donc en contact avec deux ensembles de valeurs culturelles, soit la patrimoniale (pays d'origine) ou la canadienne (pays d'accueil). Les liens intergénérationnels qui se créent alors entre les parents et leurs enfants sont le résultat de la transmission du bagage culturel de la première génération à la seconde génération. La façon dont ces enfants d'immigrants s'intégreront au sein de la société d'accueil jouera un rôle crucial sur les mentalités et comportements qu'ils développeront, mais surtout sur la place qu'ils désireront occupée au sein de la société canadienne.

D'autre part, dans son étude sur les secondes générations, conduite aux États-Unis, en France et en Allemagne, Alba (2005) ajoute à ceci que le courant dominant (*societal mainstream*) est dicté par la société hôte. Il soulève donc qu'afin de s'assurer que les normes (culture, valeurs, habitudes, comportements, etc.) de son pays demeurent prééminentes dans ses institutions clés, ce pays hôte impose une distance sociale entre ses normes et celles des pays immigrants, impliquant que l'intégration des nouveaux venus doit se faire graduellement, et non d'un seul coup (Alba, 2005). Par contre, il nuance son propos en disant qu'un pays hôte a sa manière propre d'intégrer les nouveaux arrivants, selon son parcours historique et les ressources (culturelles, juridiques, socio-structurelles, économiques, institutionnelles) mises en place pour favoriser l'intégration graduelle des immigrants. Autant de pays, autant de processus d'intégration.

Plusieurs raisons poussent les individus à quitter leur terre natale pour refaire leur vie dans un autre pays. Que ce soit pour acquérir une expérience professionnelle, exercer un métier convenable et bien rémunéré, fuir une mesure ou un régime politique quelconque, rejoindre un membre de sa famille ou encore simplement pour se dépaysier et vivre une nouvelle expérience, une des raisons centrales qui poussent fréquemment un parent à émigrer est qu'il veut offrir un meilleur avenir à sa progéniture (Castles, 2002). Désirant ainsi s'assurer que leurs enfants s'intègrent bien dans leur société d'accueil, la plupart des parents des différentes nationalités immigrantes mettent la

priorité sur l'éducation. Certaines études relèvent que souvent des parents ayant un faible niveau d'éducation et de revenu migrent vers un autre pays afin d'offrir une éducation qui garantira à leurs enfants une qualité de vie supérieure à ce qu'ils ont dans leur pays d'origine (Khoo, 2007 ; Portes et MacLead, 1996).

Thomson et Crul (2007) vont dans le même sens : les gens migrent afin d'offrir à leurs enfants une meilleure éducation et des opportunités de carrière plus enrichissantes. Cependant, ils constatent que la valeur que les parents d'immigrants attachent à l'éducation semble varier selon l'origine ethnique, ou plus potentiellement selon le sexe ou encore la classe sociale. En partageant leur temps entre différents endroits comme l'école, le centre communautaire ou la maison, les enfants de secondes générations peuvent avoir des contacts avec des membres de leur même culture, mais également avec celle de leur terre d'accueil.

2.2.2. Ce que sont les communautés et leurs importances pour les immigrants

Comme il a été mentionné précédemment, les secondes générations d'immigrants agissent à titre de générations tampons : elles acquièrent généralement leurs valeurs de leurs parents, de leur famille étendue ou encore des diverses personnes qu'elles fréquentent dans des endroits publics (Lalonde et Giguère, 2008). À ces facteurs vient s'ajouter l'influence des communautés culturelles composées de personnes partageant, entre autres, les mêmes intérêts et objectifs, la même culture ou encore la même religion (Berry, 2001). Par contre, il est important de spécifier que ce concept n'est guère pertinent en région car, comme le remarque Vatz Laaroussi (2005), à l'extérieur des grandes villes, il est plutôt question de communauté « locale » à cause de la faible représentation des communautés culturelles. Entre contrepartie, le terme « communauté culturelle » prend tout son sens lorsqu'il est question de grands centres urbains. Regorgeant d'une diversité ethnique composée d'une multitude de cultures, de religions ou encore de langues, les métropoles sont formées non seulement de la population native du pays d'accueil, mais également de plusieurs communautés culturelles. Ces dernières jouent un rôle important dans l'intégration et la socialisation des immigrants dans leur pays d'adoption. Ainsi, Portes et Zhou (1993), deux piliers en recherche sur l'intégration des immigrants aux États-Unis, observent que l'élément

essentiel pour faciliter l'intégration d'un immigrant à sa terre d'accueil réside dans les ressources mises à sa disposition par le biais des réseaux sociaux dans une communauté (p. 86). Ils ont observé que les immigrants ayant la chance de se joindre à un réseau bien développé et diversifié de groupes ethniques ont accès à une gamme étendue de ressources morales et matérielles, comparativement à ceux qui ne peuvent compter que sur l'aide des programmes sociaux du pays d'accueil.

Parallèlement à ce sujet, Piché (2004) mentionne, dans une étude sur le cadre conceptuel de l'immigration et l'intégration des pays développés, que les vagues migratoires des décennies précédentes ont engendré la formation d'identités ethniques dans plusieurs pays. Or, lorsque de nouveaux migrants s'y installent, ils y retrouvent de nombreux réseaux familiaux et ethniques déjà installés (Piché, 2004). C'est notamment le cas au Canada, puisque les nouveaux arrivants choisissent majoritairement de s'établir dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays, soit Toronto, Montréal ou Vancouver, où y réside déjà la plupart des immigrants (Boyd et Vickers, 2000). Les nombreuses communautés culturelles présentent dans ces trois grandes villes représentent donc un vaste choix de réseaux sociaux disponibles afin d'aider l'intégration de ces derniers récemment venus au pays.

Cette diversité des communautés culturelles dans les métropoles a généralement un effet positif sur les immigrants. Par ailleurs, Stone et Hughes (2002) expliquent le concept du capital social comme étant « des réseaux de relations sociales qui sont caractérisées par des normes de confiance et de réciprocité qui conduisent à des résultats mutuellement bénéfiques » (p.1). Dans son étude sur le capital social du Chinatown de New York, Zhou (1997) explique que les cultures peuvent également varier en termes de « solidarité culturelle », c'est-à-dire que certains groupes d'immigrants vont développer des communautés culturelles dynamiques qui permettent de fournir, au fil du temps, l'infrastructure nécessaire au maintien d'un système de valeurs et de comportements similaire à celui de leur pays d'origine. À ce même exemple de la communauté chinoise de New York, Tucci (2009) ajoute que, si l'État n'offre pas le support dont les nouveaux arrivants ont besoin, ceux-ci ont généralement tendance à se tourner vers leur communauté pour en trouver. Aussi, Crul et Vermeulen (2003)

observent, dans une étude sur les secondes générations en Europe, que cette solidarité au sein des communautés culturelles est vue comme une force, puisqu'elle permet aux immigrants de s'intégrer plus facilement dans leur nouveau pays d'adoption.

En se servant d'un exemple sur la religion, van de Rijt (2006) démontre également que les communautés culturelles jouent un rôle clé dans les comportements de l'individu. Il observe qu'en raison de certaines pratiques religieuses, comme fréquenter une église ou une mosquée, le bassin de personnes présentes est généralement plus homogène, et ces interactions constituent un environnement favorable aux rencontres de nouveaux amis, collègues, et même d'un éventuel partenaire amoureux. L'auteur ajoute aussi que diverses religions privilégient les contacts à l'intérieur du groupe et n'encouragent pas les contacts hors du groupe. De ce fait, van de Rijt explique que les interactions avec des membres de la même culture renforcent l'importance de leurs valeurs culturelles. Effectivement, familles et amis qui accordent de l'importance aux traditions encourageront leur entourage à perpétuer celles-ci.

Il ne faut toutefois pas oublier que les immigrants ne voient pas toujours la proximité de leur communauté culturelle comme un apport uniquement positif. Selon Thomson et Crul (2007), de toute évidence, ce capital social est de manière générale vécu favorablement, mais il peut aussi représenter des limites à la liberté personnelle de l'immigrant, limites perçues comme une pression de l'entourage afin qu'il se conforme aux normes de la communauté culturelle, pour contrôler ses plans futurs et freiner ses ambitions. De plus, les auteurs ajoutent que, pour ceux qui n'ont pas la chance de faire partie d'une communauté culturelle très unie, le capital social représente souvent une forme d'exclusion sociale ou encore de discrimination. Par contre, Kazemipur (2006) souligne l'importance qu'a la taille de la communauté culturelle de l'immigrant dans son processus d'intégration à sa nouvelle terre d'accueil. Il soutient qu'un immigrant faisant partie d'une communauté peu présente a plus de chance de se sentir isolé et solitaire, ce qui pourrait avoir des effets négatifs lorsqu'il aura besoin de support pour surmonter des épreuves économiques ou personnelles. Aussi, l'auteur souligne qu'un réseau social permet à l'immigrant de tirer des avantages sous plusieurs aspects, comme par exemple

être à l'affût d'opportunités économiques ou simplement avoir des ressources vers lesquelles se tourner pour obtenir du support en temps de crise.

Piché (2004) remarque « que l'intégration des groupes d'immigrants variera en fonction de la proximité ou de la distance sociale, culturelle et économique entre le pays d'origine et le pays d'immigration » (p.167). Il soutient qu'aux États-Unis, tout comme au Canada, une sorte de hiérarchie existe entre les pays d'origine des immigrants : au haut de celle-ci se retrouvent les Européens, puis les Latino-Américains, les nouveaux venus des pays du Tiers-Monde et finalement les Mexicains. L'auteur ajoute que, dans une étude qu'il a tenu avec Renaud et Gingras en 2002, une des conclusions auxquelles sont parvenus les auteurs est que le pays d'origine des nouveaux arrivants aura toujours un impact sur l'intégration de l'individu puisque cette « origine nationale » constitue un élément de discrimination.

Aux rôles des communautés culturelles s'ajoutent deux notions pouvant expliquer la façon dont les valeurs au sein d'une communauté sont véhiculées entre les générations. La première, développée particulièrement dans les écrits de Goldscheider et Goldscheider (1993), se nomme le « familialisme » et se définit comme une tendance sociale qui attache une grande importance au cercle familial. Ce terme fait référence à la solidarité des différentes générations afin de pouvoir échanger entre elles, de s'entraider et même de cohabiter (Boyd, 2000). Par contre, au fil du temps, plusieurs facteurs ont fait en sorte que cette pensée populaire s'est affaiblie au Canada. Les trajectoires que suivaient les jeunes auparavant se sont modernisées, transformant les habitudes sociales et économiques. Par exemple, le mariage entraînait automatiquement le départ du foyer parental pour ensuite avoir des enfants alors que, de nos jours, la cohabitation ou même la naissance d'un premier enfant n'implique pas nécessairement un mariage (Shanahan, 2000). Le résultat est, comme le résume Boyd (2000) sur les écrits de Goldscheider et Goldscheider, un affaiblissement de l'importance des relations avec les membres de la famille élargie et l'atténuation au sein de la famille nucléaire de l'influence des parents sur les enfants. Or, ce courant de pensée a laissé place à l'individualisme, cette seconde tendance sociale qui a plutôt comme centre d'intérêt l'individu lui-même (Shanahan, 2000).

Il est possible d'observer ces deux courants de pensée au sein de différentes communautés. Par exemple, comme le mentionnent Lalonde et Giguère (2008), les valeurs qui sont véhiculées par les Occidentaux sont l'autonomie et l'indépendance, alors que du côté des Orientaux, ce sont les valeurs de proximité et d'interdépendance familiale. Comme nous l'avons dit précédemment, la société canadienne ne fait pas exception et va dans le même sens que l'indique cette remarque puisqu'elle est davantage axée sur l'individualisme. Par contre, Merali (2006) observe le contraire chez les Sud-Asiatiques. Elle postule qu'au lieu d'encourager leurs enfants à devenir indépendants, les Sud-Asiatiques prônent plutôt de toujours se fier sur leur famille. Ainsi, les parents restent impliqués dans les décisions de leurs enfants tout au long de leur vie parce que les aînés sont perçus comme étant « des êtres de sagesse » qui ont l'expérience du cours de la vie.

Quant à la vision du mariage, elle n'est effectivement pas la même entre cultures et religions différentes. En Occident, la base d'une union repose typiquement sur les sentiments que partagent un couple et que l'approbation des parents est souhaitable, mais non essentielle (Lalonde et Giguère, 2008). Il en est autrement en Orient, où le mariage est davantage vu comme étant une alliance entre deux familles, et, dans certains cas, l'union des deux époux peut être planifiée longtemps à l'avance. De ce fait, la formation d'une union dépend plus du devoir et des obligations face à sa propre famille, plutôt que d'être un geste concret découlant d'un attachement amoureux comme en Occident (Lalonde et Giguère, 2008).

Les enfants d'immigrants, caractérisés par le biculturalisme, sont prédisposés à d'éventuels conflits avec leurs parents en ce qui a trait au choix du conjoint. Effectivement, dans certaines cultures, les parents tiennent à ce que le choix du partenaire soit fait à l'intérieur du cercle culturel, ce qui peut aller à l'encontre de la volonté de leurs enfants. Par exemple, Zhou (1997) observe que le mariage et la constitution d'une famille peuvent être d'une importance cruciale pour de nombreuses cultures. Même si leur intégration économique s'avère un franc succès, les immigrants de certains groupes peuvent vouloir activement maintenir les valeurs fondamentales qui leur sont chères et qui les distinguent de celles de la société d'accueil. Les parents

contrôlent l'union de leurs enfants en choisissant ou en dictant comment doit être leur partenaires, et ainsi tentent de maintenir dans le temps les valeurs et comportements qui leurs sont chers.

CHAPITRE 3 : VIVRE EN UNION

Cette étude vise à observer l'intégration sociale des immigrants par le biais du mariage ou de l'union libre. Pour ce faire, il faut comprendre l'évolution des comportements et des normes culturelles non seulement de la population canadienne, mais également de ses immigrants. Comme il a été mentionné au chapitre précédent, la métamorphose dans les pays de provenance des immigrants au courant des dernières décennies emmène de nouvelles cultures et mentalités. Ce chapitre comprend donc trois sous-sections qui feront état des comportements matrimoniaux dans le contexte canadien. Or, en premier lieu, les différences entre le mariage et l'union libre au Canada, suivi d'un portrait de ces deux types d'union au Québec et dans le reste du pays seront présentés. Par la suite, les déterminants qui poussent un individu à vivre en union mixte puis les concepts de sélectivité et d'influence seront expliqués. Finalement, les hypothèses et questions de recherches seront exposées.

3.1. Le mariage et l'union libre

3.1.1. Les différences entre mariage et union libre au Canada

Au Canada, le mariage est depuis toujours le mode traditionnel d'union civile et/ou religieuse privilégié par les personnes désirant vivre en couple, et éventuellement fonder une famille. Le droit canadien reconnaît trois types de relations conjugales : le mariage (religieux ou civil), l'union civile et les unions libres. Selon le ministère de la Justice du Canada (2011), la différence entre le mariage religieux et le mariage civil est imperceptible au pays. L'union civile est très semblable au mariage civil et se distingue de celui-ci uniquement par la façon dont la séparation peut se faire. Ainsi, puisque le mariage et l'union civile sont très similaires, cette étude utilisera le terme « mariage » pour référer à ces deux modes de formation de couples.

Depuis le milieu des années 1970, il y a eu un déclin du nombre de mariages traditionnels au Canada au profit d'une hausse de l'union libre (Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2004), aussi appelée « union de fait » ou concubinage. Dans la plupart des cas, ces couples sont formés de deux personnes vivant ensemble sans avoir légalisé leur union par un contrat civil ou religieux, et qui sont unies par un lien affectif et

économique durable. Kerr et *al.* (2006) observent qu'en 1976, le pourcentage de couples qui vivaient en union libre représentait 0,7 % de l'ensemble des couples du Canada. Cette proportion est passée à 8,2 % en 1986, puis à 13,7 % en 1996. Selon les plus récentes données du recensement, 18,4 % du pays vivait en union libre en 2006 (tableau 3). Comment se fait-il que la popularité de l'union libre ne cesse de croître, et quelles en sont les causes ? Il est possible de dénombrer toutes sortes d'hypothèses pouvant expliquer la popularité de l'union libre au Canada. Parmi les plus intéressantes, deux d'entre elles ont retenu notre attention puisqu'elles émergent de différents domaines en sciences sociales, soit les côtés économique et socioculturel.

La première approche est de nature économique et se base sur l'hypothèse que les individus se comportent de manière à maximiser leur satisfaction ou leur bien-être : un mariage aura lieu si les individus croient qu'ils seront mieux mariés plutôt que célibataires (plus heureux ou obtiendront une plus grande utilité) (Bryant et Zick, 2006). Une explication économique au choix de se marier a été développée par Becker en 1973-1974 et a pavé la voie à diverses études (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999 ; Lapierre-Adamcyk et *al.*, 1999 ; Bryant et Zick, 2006). Cette proposition fait référence au fait que le mariage permet des échanges complémentaires entre un homme (soutien économique) et une femme (reproduction, travail domestique). En se mariant, les deux individus atteignent un équilibre puisque chacun y gagne quelque chose (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999). Par contre, au fil des années, deux faits importants chamboulent cet équilibre :

1. Le changement du rôle des femmes au sein du couple, désormais affranchies du seul devoir de reproduction et d'entretien domestique, et plus autonomes professionnellement et économiquement ;
2. Les difficultés économiques des hommes : les progrès techniques et la mondialisation de l'économie ralentissent l'insertion des hommes sur le marché du travail, diminuant leur capacité à subvenir seul aux besoins éventuels d'une famille, ce qui les rendraient moins attrayants comme candidats au mariage (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999).

Avant de passer à la seconde explication, il faut comprendre pourquoi la famille canadienne que nous connaissons présentement a tant changé depuis les années 1970. Le Canada, comme plusieurs pays occidentaux, a connu deux métamorphoses appelées « transitions démographiques ». La première transition a commencé au 19^e siècle et est liée à la modernisation du Canada. Elle se caractérise par un déclin des taux de fécondité et de mortalité du pays et a mené à une réduction de la taille de la famille (Kerr et *al.*, 2006). La seconde transition a commencé vers les années 1960, soit à la fin du baby-boom. Elle se caractérise par une augmentation de l'âge au mariage qui entraîne une baisse de la fécondité ainsi que par l'arrivée de deux phénomènes jusqu'à ce jour peu connus : l'union libre et le divorce (Lesthaeghe, 2010). Cette transition est particulièrement importante pour les relations conjugales puisqu' « elle est marquée par une plus grande flexibilité plus facile dans l'entrée et la sortie des relations conjugales, comme en témoigne la hausse de la cohabitation et du divorce » (Kerr et *al.*, 2006, p.87). Dès lors, le mariage n'est plus la seule option puisque l'union libre connaît également une hausse de popularité.

Ce qui nous mène à la seconde explication, d'ordre socioculturel, mettant le mariage légal comme point de départ de la famille. Comme le mentionnent Lapierre-Adamcyk et Charvet (1999, p.4), cette approche est basée sur l'idée que « le mariage est une institution dont la société s'est dotée depuis fort longtemps pour assurer sa stabilité ». Ainsi, le mariage fournit un cadre aux familles en apportant une division des tâches et en assurant la procréation. Par contre, les règles rigides du mariage, ainsi que la difficulté de pouvoir le révoquer, font en sorte que son attrait diminue auprès des jeunes adultes issus des générations des années 1970 (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999). Plusieurs auteurs mentionnent que la seconde transition démographique est d'ailleurs marquée par l'émergence du concept de l'individualisme, expliqué à la section 2.2.2, vers le milieu des années 1970 (van de Kaa, 2002 ; Lesthaeghe, 2010). Le Canada assiste donc à la transformation d'une mentalité qui était axée avant tout sur la famille et qui devient plutôt axée sur la volonté de l'individu.

3.1.2. Portrait du Québec et du reste du Canada

Il semble que l'attitude à l'égard de l'union libre varie considérablement d'un bout à l'autre du pays (Hynie et *al.*, 2006). En 1981, le Québec comptait 8,2 % d'unions libres parmi l'ensemble des personnes vivant une union alors que dans le reste du Canada, cette proportion était de 5,6 % (Dumas et Bélanger, 2006). Comme il est possible de l'observer dans le tableau 2, en 2006, cette proportion est passée à 34,6 % au Québec et à 13,3 % dans le reste du Canada. Il y a donc eu une forte progression de la popularité de l'union libre au fil du temps, particulièrement dans la province francophone.

Afin d'obtenir une meilleure idée de la répartition entre l'union libre et le mariage dans ces deux entités géographiques, le tableau 2 dresse un portrait de la population âgée de 15 ans et plus vivant en union, selon le groupe d'âge et le type d'union, basé sur les données du recensement de 2006. Nous observons que le choix de vivre en union libre semble être favorisé par les individus âgés de 15 à 34 ans au Québec, alors que les cohortes âgées de 35 ans et plus semblent opter davantage pour le mariage, une voie plus traditionnelle. Pour le reste du Canada, le tableau 2 démontre que vivre en union libre est favorisée par les individus de 15 à 24 ans, alors que le mariage y est préféré dès l'âge de 25 ans et plus. Nous remarquons donc que vivre en union libre est un phénomène populaire, surtout chez les jeunes des deux entités géographiques, mais qu'il est également privilégié par les tranches d'âges des 25-29 et 30-34 ans du Québec, contrairement au RDC. Toujours selon les données du tableau 2, les statistiques démontrent un écart de 21,3 % entre le Québec et le reste du Canada quant au choix des couples de vivre en union libre. Mais y a-t-il une explication au fait que celle-ci soit plus répandue au Québec qu'ailleurs au Canada ? Des auteurs se sont penchés sur la question et proposent diverses approches qui nous aideront à comprendre pourquoi il y a eu une si forte hausse de ce type d'union au cours des quarante dernières années au Québec. Certains événements du passé s'avèrent également utiles à la compréhension du phénomène.

Kiernan (2002) évoque que dans les années 1960-1970, l'union libre était vécue par une minorité de couples. La mentalité de l'époque était que deux individus se mariaient et emménageaient pour la première fois sous un même toit pour ensuite fonder une

famille. Des années plus tard, l'évolution des mentalités a porté plusieurs individus de la société à se tourner vers l'union libre puisque ce mode d'union, perçu comme un prélude au mariage particulièrement pour les jeunes couples, permettant de tester les liens de la relation avant de s'unir par les liens du mariage. Milan et Hamm (2004, p.5) y vont dans le même sens et expliquent que le choix de l'union libre chez les jeunes par une « tendance à être plus réceptifs face aux comportements et aux attitudes en marge des normes sociales comme le fait de vivre en union libre ». Dans ce même article, les auteurs observent que les jeunes trouvent l'union libre moins engageante que le mariage. Par contre, au Québec, la vision de l'union libre a beaucoup évolué puisque, dorénavant, elle est considérée comme un substitut au mariage plutôt qu'une période préliminaire à celui-ci (Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2004). Aussi, Milan (2003) observe que les gens dont les valeurs familiales sont plus conservatrices opteront davantage pour le mariage alors que celles dont les valeurs sont plutôt libérales pencheront vers l'union libre.

Comme le mentionnent Boyd et *al.* (2006), les couples québécois sont beaucoup plus susceptibles de vivre en union libre principalement à cause de l'histoire sociale et culturelle unique de la province. En complément à cette observation, plusieurs auteurs, dont Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk (2004), Laplante (2006) ainsi que Pollard et Wu (1998), expliquent cette différence culturelle et religieuse entre le Québec et le RDC par le rythme divergent avec lequel l'union libre a progressé dans ces deux entités géographiques.

Afin d'expliquer la popularité de l'union libre au Québec, Pollard et Wu (1998) analysent une période déterminante pour la nation québécoise, soit l'avènement de la Révolution tranquille des années 1960. Cette période de l'histoire contemporaine du Québec est marquée par la fin des années dites de la « Grande Noirceur » sous le gouvernement de Maurice Duplessis, période au cours de laquelle l'État et l'Église dictaient aux Canadiens-français que leur survie dans le Canada dépendait de la préservation de la langue française, de la foi catholique et de l'unité de la famille chrétienne. Mais puisque les visions politiques, institutionnelles, administratives et idéologiques du gouvernement de la belle province n'étaient plus compatibles avec celles qu'avait la population

québécoise, l'État, sous la gouverne de dirigeants plus jeunes et plus instruits, a modernisé les infrastructures de l'éducation, de l'économie et de la politique. Ceci a eu pour effet de transformer le Québec, alors rural, pieux et agricole, en une province moderne et industrialisée (Pollard et Wu, 1998). Aussi, le mouvement mondial pour l'émancipation de la femme, ainsi que le décret de l'ONU faisant de 1975 l'Année internationale de la Femme, en plus de l'éducation qui leur était dorénavant plus facilement accessible, ont contribué à modifier le statut de la femme au sein de la société des années 1970. Cette hausse de scolarisation leur a permis d'accéder au marché du travail afin d'obtenir de bons salaires et ainsi devenir plus indépendantes financièrement. Le progrès technologique ayant allégé leurs tâches journalières au fil du temps, les femmes ont réussi à aller chercher une gratification personnelle ailleurs que par le biais du mariage (Lapierre et Charvet, 1999).

Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk (2004) ajoutent que la Révolution tranquille a entraîné la majorité francophone vers une sécularisation, réduisant l'ingérence de l'Église catholique dans les choix de vie des individus. Ailleurs au Canada, les auteurs ajoutent que l'Église protestante était moins contrôlante et s'adaptait plus facilement aux changements dans les comportements matrimoniaux de la société. De ce fait, les Canadiens non catholiques n'ont pas eu à désertier leur Église de la même façon que l'ont fait les Québécois.

L'héritage de cette transformation sociale explique la montée fulgurante de l'union libre au Québec. Comme le démontre le tableau 3, la province majoritairement francophone est d'ailleurs reconnue comme la championne mondiale de l'union libre puisque la proportion des couples vivant sous ce type d'union se chiffre à 34,6 % (2006). Elle est suivie de la Suède à 25,4 % (2005), puis de la Finlande à 23,9 % (2006). Le Canada affiche un taux de 18,4 % de couples en union libre alors que le reste du Canada, défini par toutes les provinces et territoires à l'exception du Québec, indique seulement 13,4 %. Ceci appuie ce qui a été relaté précédemment quant à la vision du RDC où l'union libre est plus souvent vue comme une période préalable au mariage, permettant de tester la force des liens du couple, alors qu'au Québec, elle est socialement acceptée comme étant l'équivalent du mariage.

Tableau 2 – Distribution de la population canadienne ayant 15 ans et plus vivant en union, selon la région de résidence, le groupe d'âge et le type d'union - Données échantillon pondérées du recensement de 2006 (20 %)

Région de résidence	Groupe d'âge	Vivant en union	Mariage	Union libre
Québec	15-19	0.3 %	0.1 %	0.2 %
	20-24	2.8 %	0.4 %	2.4 %
	25-29	7.3 %	1.9 %	5.4 %
	30-34	8.9 %	3.8 %	5.1 %
	35-39	9.9 %	5.2 %	4.7 %
	40-44	12.1 %	7.2 %	4.9 %
	45-49	12.7 %	8.4 %	4.3 %
	50 et plus	46.0 %	38.4 %	7.6 %
Population totale du Québec	15 ans et plus	100.0 %	65.4 %	34.6 %
Reste du Canada (provinces et territoires)	15-19	0.3 %	0.1 %	0.2 %
	20-24	2.3 %	0.8 %	1.5 %
	25-29	6.1 %	3.9 %	2.2 %
	30-34	9.1 %	7.3 %	1.8 %
	35-39	10.9 %	9.3 %	1.6 %
	40-44	12.8 %	11.2 %	1.6 %
	45-49	12.9 %	11.4 %	1.5 %
	50 et plus	45.6 %	42.7 %	2.9 %
Population totale du RDC	15 ans et plus	100.0 %	86.7 %	13.3 %

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2006.

Au moment du recensement de 2006, près d'un Canadien sur cinq (19,8 %) était né à l'extérieur du pays (LeGrand et Meunier, 2009). Comme il a été évoqué dans le tableau 1 de la section 2.1.1, l'immigration des dernières années s'est beaucoup diversifiée. Nous constatons que la nouvelle immigration des années 2000 est constituée de plusieurs pays en voie de développement, tels les pays d'Afrique du Moyen Orient.

Tableau 3 : Proportion des couples vivant en union libre, divers pays - Données préparées par Statistique Canada, recensement de 2006

Pays	% des couples qui sont en union libre	Année de référence
Québec	34.6 %	2006
Suède	25.4 %	2005
Finlande	23.9 %	2006
Nouvelle-Zélande	23.7 %	2006
Danemark	22.2 %	2007
Islande	19.9 %	2006
Canada	18.4 %	2006
Royaume-Uni	15.5 %	2004
Australie	14.8 %	2006
Irlande	14.1 %	2006
Reste du Canada (territoires inclus)	13.3 %	2006

Source : Statistique Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-553/table/t8-fra.cfm>

Le tableau 4 démontre si les individus choisissent davantage le mariage ou l'union libre au moyen des données du recensement de 2006 sur la population âgée de 15 ans et plus vivant en union, selon la région de résidence et le statut générationnel. En regardant les différentes générations, il est possible d'observer si les changements d'une génération à l'autre convergent vers la génération 3+, soit les personnes nées de parents Canadiens, ce qui est un bon indicateur de l'intégration sociale des immigrants dans leur pays d'accueil. Les résultats démontrent que la première génération, soit les personnes nées à l'extérieur du pays, privilégie le mariage comparativement à l'union libre. C'est également le cas pour les générations 1.5 (personnes nées à l'étranger, mais arrivées au Canada entre 0 et 12 ans) et 2 (personnes nées au Canada ayant un parent né à l'étranger). Bien que ce scénario soit le même à la génération 3+, la part de l'union libre y est beaucoup plus importante, particulièrement au Québec. Il est à noter que la méthodologie employée pour créer la variable de statut générationnel sera expliquée au chapitre 4.

Tableau 4 : Distribution de la population canadienne ayant 15 ans et plus vivant en union, selon la région de résidence et le statut générationnel - Données échantillon du recensement de 2006 (20 %)

Région de résidence	Statut générationnel	Vivant en union	Mariage	Union libre
Québec	1	13.0 %	11.7 %	1.3 %
	1.5	1.4 %	1.1 %	0.3 %
	2	5.0 %	3.7 %	1.3 %
	3+	80.6 %	48.9 %	31.7 %
Population totale du Québec	Toutes les générations	100.0 %	65.4 %	34.6 %
Reste du Canada (provinces et territoires)	1	25.9 %	24.6 %	1.3 %
	1.5	3.9 %	3.4 %	0.5 %
	2	16.5 %	14.5 %	2.0 %
	3+	53.7 %	44.2 %	9.5 %
Population totale du Canada	Toutes les générations	100.0 %	86.7 %	13.3 %

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2006.

3.2. Les unions mixtes

3.2.1. Leurs déterminants

L'accroissement et la diversification de l'immigration canadienne au fil des années ont un effet direct sur l'augmentation de la prévalence des unions mixtes (Milan et Hamm, 2004). Ces dernières réfèrent à tout couple composé de deux individus d'origines différentes puisque, dans la vie sociale, les unions « mixtes » surviennent quand « le sentiment que la norme de la proximité sociale entre les conjoints est, d'une manière ou d'une autre, transgressée » (Schnapper, 1998, dans Le Gall, 2003). Malgré que la tendance populaire reste l'union entre deux personnes de la même communauté (Lee et Boyd, 2007 ; Kalmijn, 1998), plusieurs auteurs observent une hausse des unions mixtes au Canada (Clark, 2006 ; Milan et *al.*, 2010 ; Milan et Hamm, 2004). Selon les données du recensement canadien de 2006, 3,9 % des 7 482 800 couples formaient une union mixte, relativement à 3,1 % en 2001 et 2,6 % en 1991 (Milan et *al.*, 2010).

La mixité des couples peut être abordée de plusieurs façons, que ce soit d'un point de vue religieux, culturel ou ethnique. Puisque ce mémoire vise à analyser les comportements matrimoniaux en tenant compte de l'influence des communautés culturelles, une relation sera considérée « mixte » lorsqu'elle unie une personne née au Canada avec un partenaire né hors du pays. Mais quels sont les déterminants qui poussent un individu, immigrant ou natif canadien, à marier quelqu'un qui ne partage pas la même culture que lui ? Plusieurs motifs expliquent cet état de fait :

Diversification du « marché matrimonial »

Une des implications de la diversification de l'immigration canadienne des dernières décennies est qu'elle emmène un vaste choix de partenaires de différentes origines. C'est notamment le cas dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) puisque ces grandes villes sont considérées comme un bassin hétérogène pour le choix d'un(e) partenaire. Dans un portrait des unions interculturelles au Canada, Milan et Hamm (2004) expliquent que les chances d'y rencontrer des personnes de diverses origines sont donc plus élevées. D'ailleurs, Milan et *al.* (2010) qualifient ce type d'union comme étant essentiellement un phénomène urbain.

Changement de mentalité

Une union, mariage et union libre confondus, entraîne généralement le couple à fréquenter famille et amis de leur conjoint(e), qu'ils partagent ou non la même culture. Au Canada, suite à la métamorphose de l'immigration (expliquée au point 2.1.1), la population a été de plus en plus en contact avec les immigrants, ce qui a fait évoluer les mentalités de la société face à ces derniers. Kalmijn (1998) affirme que c'est en côtoyant quelqu'un d'un autre cercle culturel que le sien qu'il est possible de prendre conscience de la diversité individuelle et, ce faisant, affaiblir les préjugés et les stéréotypes envers la différence ethnique. Milan et Hamm (2004) signalent que de nos jours, généralement, les Canadiens font preuve de plus de tolérance envers les immigrants que par le passé et que cette ouverture envers les minorités visibles serait un effet du multiculturalisme, dont une loi officiellement la promotion depuis les années 1970.

Niveau de scolarité

Subséquentement, le niveau d'éducation joue un rôle important dans le choix d'un conjoint. Selon Khoo (2007), les personnes éduquées sont plus informées des faits sociaux et économiques, rendant la participation à un mariage mixte plus évidente. Le Gall (2003), dans sa recension des écrits sur la transmission identitaire et les mariages mixtes, relate une observation de Streiff-Fenart (1989) qui stipule que « plus le statut socioéconomique et le niveau d'éducation des deux conjoints sont élevés, plus la mixité semble vécue comme un enrichissement ». Kalmijn (1998) explique que plusieurs études se sont penchées sur la question de l'importance de l'éducation dans les mariages mixtes et que la plupart ont trouvé que les individus hautement scolarisés et appartenant à une minorité visible ont tendance à se marier en dehors de leur communauté culturelle, contrairement à leurs semblables, moins éduqués.

La langue

Le Canada reconnaît officiellement deux langues, soit l'anglais et le français. Selon les dernières données disponibles du recensement canadien de 2011, 93,8 % des Canadiens utilisent l'une ou l'autre des langues officielles comme langue parlée le plus souvent à la maison (Statistique Canada, 2012). Afin d'être capable de communiquer aisément avec son partenaire, les deux individus doivent impérativement avoir la connaissance d'une langue commune. Parallèlement à ce qu'avancent Qian et Licther (2007) sur l'intégration des immigrants aux États-Unis, une méconnaissance de l'une ou l'autre des langues officielles pourrait porter un immigrant à marier quelqu'un de sa communauté puisqu'il serait capable de communiquer avec elle.

La religion

Kalmijn et *al.* (2005) affirment que la religion est un déterminant important dans la formation d'un couple. Au Canada, Clark (2006) observe, au moyen des données du recensement de 2001, qu'un couple sur cinq vit en union interreligieuse. Il mentionne que, dans un couple, si l'un ou les deux partenaire(s) sont sans religion, ou que leur niveau de religiosité est faible, il est plus facile pour l'autre d'accepter le choix de religion de son conjoint ou encore de se convertir à sa religion. Par contre, Clark nuance ses propos en disant que les sikhs, les musulmans et les hindous sont les trois groupes les

moins susceptibles de vivre en union interreligieuse, puisque ces derniers, arrivés au pays depuis peu en raison de la diversification de l'immigration canadienne, considèrent la tradition du mariage religieux comme étant primordiale. Thomson et Crul (2007) soutiennent que dans les débats publics aux États-Unis et en Europe, il a souvent été démontré qu'il y a une tendance générale à percevoir la religion, particulièrement l'Islam, comme un obstacle majeur à l'intégration. Il sera intéressant de voir si c'est également le cas au Canada, étant donné que la part de la population magrébine s'est accrue au courant des dernières décennies (voir tableau 1). Enfin, Boyd et *al.* (2006) observe aussi, dans son étude sur la façon dont sont formées les premières unions au Canada, que la religion y joue un rôle déterminant. Les résultats de son étude démontrent que les personnes qui délaissent avec le temps leurs pratiques religieuses ont plus de chance d'entrer en union libre, contrairement à ceux et celles qui deviennent de plus en plus pratiquants et qui font le choix de se marier.

Région géographique d'origine de l'individu

Le pays de provenance de l'individu est un moyen de capter l'influence culturelle sur les comportements matrimoniaux, tels l'individualisme et le familialisme, qui n'ont peut-être pas été capturés par la religion (Boyd et *al.*, 2006). Ainsi, puisque plusieurs pays partagent la même culture, la région géographique où est né le conjoint est également un facteur pouvant influencer le choix de son partenaire.

Génération de l'individu

Le statut de la génération de l'individu aurait une incidence. De la première génération d'immigrants à la troisième, celle-ci née au Canada, les statistiques évoluent vers une plus forte proportion d'unions interculturelles. Milan et *al.* (2010) observent qu'un individu résidant au Canada depuis plus longtemps a eu davantage d'interactions multiculturelles et qu'une intégration réussie lui permet d'être en couple mixte plus facilement. Les auteurs soutiennent également que les immigrants qui ont passé la plus grande partie de leur enfance et de leur adolescence au Canada pourraient être plus susceptibles d'entrer en relation conjugale avec une personne n'appartenant pas à leur groupe d'origine. Aussi, elles expliquent que cela semble dû aux interactions vécues au cours de la vie : plus une personne immigrante est exposée à la diversité de la population

canadienne, plus il y a de possibilités qu'elle accepte bien cette différence pouvant mener à une union mixte.

Taille et présence de sa communauté culturelle

Enfin, les impacts de la communauté culturelle de l'individu sur le choix d'un conjoint ne sont pas négligeables. D'une part, selon une étude faite aux Pays-Bas, Kalmijn et *al.* (2005) avancent que la mixité des unions dépend de la taille des communautés. Lorsque plusieurs immigrants appartenant à la même communauté culturelle habitent à proximité, il est plus facile de développer des liens sociaux, ce qui augmente les chances de se trouver un partenaire à l'intérieur du groupe culturel. Par contre, lorsque la taille de sa communauté culturelle est petite, les immigrants doivent interagir avec les natifs Canadiens ou encore les immigrants d'autres cultures. Ainsi, un individu d'une petite communauté aura plus de difficultés à épouser quelqu'un de son groupe d'origine. Au Canada, Milan et Hamm (2004) ont observé, à partir des données du recensement de 2001, que les petits groupes d'immigrants déjà bien implantés au pays, tels les Japonais, ont une forte proportion de mariage interculturel, soit 70 %. En se basant sur le cas des Japonais, ils ont pu affirmer qu'au fil des générations, l'adaptation au pays hôte se facilite, estompant les divergences entre pays d'origine et pays d'accueil. Par contre, ils indiquent que les Chinois et les Asiatiques du Sud, vu la grande taille de leurs communautés présente au Canada, n'ont pas besoin de sociabiliser avec d'autres cultures puisque la taille de leur groupe culturel leur fournit le réseau social dont ils ont besoin. Milan et Hamm ajoutent que, malgré la proportion très élevée de ces deux groupes d'Asie, seulement 0,4 % étaient en union interculturelle. D'autre part, la présence de la communauté culturelle peut également influencer le choix du partenaire. Les diverses raisons énumérées à la section 2.2.2 portent à croire que la vision véhiculée par les parents et/ou la communauté culturelle aura ou non un impact sur la décision finale du conjoint à épouser. Ainsi, il serait possible que les parents d'immigrants mettent de la pression sur leurs enfants afin qu'ils marient quelqu'un de la communauté culturelle, assurant ainsi le maintien de la langue maternelle et des coutumes du pays d'origine (Brown et *al.*, 2008).

3.2.2. Sélectivité et influence

Comme il a été mentionné antérieurement, les vagues migratoires des décennies précédentes ont engendré la formation de diverses communautés culturelles au Canada. Plusieurs immigrants tentent donc d'entrer en contact avec des membres de leur communauté culturelle à leur arrivée. La situation étant similaire aux États-Unis, van de Rijt (2006) a noté que ces nouveaux arrivants peuvent faire face à plusieurs difficultés, telles se trouver un emploi ou être victime de discrimination, ce qui les pousse à adopter les comportements d'un sous-groupe qui leur ressemble, plutôt que de converger vers la majorité américaine. Ceci peut être bénéfique pour certains nouveaux arrivants, alors que pour d'autres, cela peut entraîner la création d'enclaves ethniques.

Dans un article qui vise à créer un cadre conceptuel sur la psychologie de l'immigrant, autant à l'arrivée que durant le séjour dans son pays d'accueil, Berry (2001) dresse un portrait de comment sont vécues les relations entre groupes culturels. Il les résume en trois différentes affirmations :

- Les groupes sont ordinairement définis par la culture (y compris les caractéristiques spécifiques de la langue, la religion, le statut, etc.).
- Les immigrants sont généralement moins familiers à la population résidente.
- Les immigrants ressemblent habituellement moins à la population résidente.

Afin d'expliquer ces différences de comportements entre population immigrante et résidente, van de Rijt (2006) définit deux mécanismes : le premier, la sélectivité, se produit lorsque des gens initient et intensifient des interactions uniquement avec ceux qui leur sont culturellement similaires ; le second, l'influence, survient lorsque les individus deviennent culturellement plus semblables à ceux avec lesquels ils interagissent la plupart du temps. Lorsque ces deux mécanismes sont combinés, il en résulte la formation d'une communauté homogène, impliquant que le choix d'un conjoint y est donc restreint, à l'intérieur de ce groupe. Comme LeGrand et Meunier (2009) le font remarquer, la petite population juive hassidique du Canada en est un exemple extrême.

3.3 : Retour sur les hypothèses et questions de recherche

La place qu'occupent les communautés culturelles joue un rôle important dans la façon dont les immigrants s'intègrent à la société canadienne. Le choix d'un partenaire peut donc être influencé par les traits distinctifs de la communauté à laquelle appartient l'individu. Alors que certains immigrants tenteront de perpétuer les traditions de leur pays d'origine d'une génération à l'autre, d'autres adopteront plus rapidement les mœurs et coutumes canadiennes. Cette étude vise à observer les tendances des comportements matrimoniaux entre les générations d'immigrants au fil du temps. C'est donc en observant les changements dans les valeurs culturelles que nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure et à quelle vitesse est-ce que les comportements matrimoniaux des immigrants convergent vers ceux de la population canadienne ?
- Dans quelle mesure est-ce que les immigrants provenant de diverses régions géographiques ont des comportements matrimoniaux différents ou des vitesses de convergence différentes ? Est-ce que ces résultats appuient les diverses théories de l'intégration des immigrants ?
- Est-ce que la probabilité plus faible de vivre en union parmi les secondes générations d'immigrants (observée dans certaines études conduites aux États-Unis (Brown et *al.*, 2008), en Australie et au Canada (LeGrand et *al.*, 2008)) est également observée dans cette étude? Est-ce que ce comportement est répandu chez les immigrants de diverses origines géographiques et quelles explications possibles semblent les plus plausibles ?
- Est-ce que la taille et la présence de communautés culturelles similaires à celle de l'immigrant va se traduire par une divergence des comportements matrimoniaux entre les communautés culturelles et la population canadienne ? Si c'est le cas, est-ce que cette résistance va s'atténuer au fil des générations ? Est-ce que ces résultats sont en lien avec les théories de sélectivité et d'influence ?

CHAPITRE 4 : DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

4.1. Données

4.1.1. Base de données utilisée

Toutes les données utilisées pour faire les analyses de cette étude proviennent du recensement canadien de 2001. Celui-ci est effectué auprès des citoyens tous les cinq ans par Statistique Canada, et à cette date, la formule proposée aux répondants était la suivante : (1) 80 % de la population recevait un questionnaire abrégé, comportant quelques questions sociodémographiques ; (2) 20 % de la population recevait le questionnaire court, mais également un questionnaire complet, beaucoup plus détaillé, portant sur des questions socioéconomiques et sociodémographiques. Cette méthode des questionnaires abrégés et complets est utilisée pour la majorité des citoyens, à l'exception des résidents des réserves autochtones et des pensionnaires d'établissements institutionnels qui sont tous interviewés au moyen d'un même questionnaire. Puisqu'il est possible d'avoir accès à ces données via les centres de recherche de Statistique Canada, les analyses de cette étude reposeront sur les données du questionnaire complet de 2001.

Le principal avantage d'utiliser une telle base de données réside dans la très grande taille de son échantillon : plus de 6 millions de répondants ont rempli le formulaire complet, ce qui donne un portrait représentatif de la population canadienne. De plus, il est assez riche en informations démographiques, économiques et culturelles pour des données censitaires. Le questionnaire de 2001 se distinguait des précédents par un ajout : en complément à la traditionnelle question sur le lieu de naissance du répondant, il lui était demandé, pour la première fois depuis 1971, le lieu de naissance de ses parents. Il est donc désormais possible d'étudier les conditions sociales et économiques des Canadiens par génération, mais aussi celles des comportements des immigrants par pays d'origine. Jusqu'à 2001, il était impossible d'analyser ces aspects puisque les données d'enquêtes disponibles ne comportaient jamais de renseignements assez détaillés. Il est à noter que les informations sur les générations ne sont disponibles que pour les répondants âgés de 15 ans et plus.

À l'heure actuelle, Statistique Canada a déjà sondé les répondants pour les recensements de 2006 et 2011. Par contre, les données de 2011 ne sont pas encore disponibles, alors que celles de 2006 comportent une lacune majeure pour notre étude : la religion n'est recensée que tous les 10 ans. Or, le recensement de 2006 ne comporte aucune information sur ce sujet. Comme il a été souligné, entre autres par Kalmijn et *al.* (2005) ainsi que par Boyd et *al.* (2006), la religion a un impact important sur le choix du partenaire. De ce fait, ne pas inclure cette donnée confessionnelle dans nos analyses pourrait introduire un biais statistique, ce qui rend le recensement de 2006 inapproprié pour notre mémoire. Il a donc fallu s'en tenir aux données de 2001. Enfin, comme c'est le cas pour les études issues de recensements, les données recueillies ont le désavantage de ne fournir qu'un portrait limité dans le temps (le 15 mai 2001) du statut matrimonial des répondants, ainsi que des informations sur un ensemble limité de variables. Bien qu'il soit possible d'observer la probabilité du répondant de vivre en union, il demeure irréalisable d'estimer un modèle qui prend en compte leurs comportements dans le temps lors de la formation ou la dissolution d'une union.

Pour rappeler ce que nous disions en introduction, l'objectif de notre mémoire est double : évaluer la probabilité des jeunes adultes de vivre en union, puis, pour ceux dont c'est le cas, évaluer la probabilité d'être marié ou en union libre. Nous avons mentionné antérieurement que la différence entre le mariage religieux et le mariage civil est imperceptible au Canada, alors aucune distinction ne sera faite entre ces deux types de mariage. Puisqu'il est question d'observer autant que possible la première union (avec cohabitation), la population cible sera les 20 à 34 ans inclusivement, vivant au Canada. L'âge minimal et maximal de l'échantillon a été établi à l'aide de plusieurs facteurs. Boyd et Norris (1999) ont écrit que la plupart des hommes et des femmes âgés de 15 à 19 ans sont encore aux études et habitent chez leurs parents. Puisque la probabilité de vivre en union est très faible pour cette catégorie d'âge, l'âge minimal a donc été fixé à 20 ans. Ensuite, plusieurs auteurs fixent l'âge maximal de la fin de la transition vers la vie adulte (choix du partenaire, emploi stable) à 34 ans (Clark, 2007 ; Boyd et Norris, 1999 ; Jantzen, 2008). Aussi, Pollard et Wu (1998) soulignent que le mariage au Canada survient plus tard que par le passé, ce qui justifie l'inclusion de la tranche des 30 à 34 ans dans l'analyse. Les chiffres les plus récents publiés par Statistique Canada en 2008 indiquent

que l'âge moyen des premiers mariages entre personnes de sexe opposé était de 29,1 ans pour les femmes et de 31,1 ans pour les hommes (Statistique Canada, 2008). Au Québec, les statistiques les plus récentes datent de 2012 et relèvent que l'âge moyen au premier mariage est de 31,0 ans pour les femmes et de 32,7 ans pour les hommes (St-Amour, 2012).

4.1.2. Cas d'exclusion de l'étude

En ce qui a trait à la base de données utilisée, les renseignements relatifs aux trois territoires canadiens (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut) ont été mis de côté puisqu'ils ne représentent que 0,4 % de la population totale des 15 ans et plus. Ce choix est justifié par le fait que peu d'immigrants s'installent dans ces territoires et que, surtout, la population locale y est généralement d'origine autochtone. En effet, les comportements matrimoniaux de ces derniers divergent considérablement de ceux des « natifs » canadiens ou québécois et il serait donc difficile de les comparer avec le reste de la population des provinces canadiennes. De plus, étant donné que cette étude vise à comprendre les changements systématiques des comportements matrimoniaux qu'adoptent les immigrants venus s'installer à long terme au Canada, il a été décidé d'en exclure les immigrants temporaires, ainsi que ceux qui avaient de fortes chances d'être déjà en union avant leur arrivée au pays. Comme Jantzen (2008) le mentionne dans un article sur l'identité de la seconde génération, le pays où a été éduqué l'individu a un impact important sur son développement. De ce fait, les immigrants qui sont arrivés après l'âge de 19 ans, qui ont vécu moins de 2 ans sur le territoire canadien au moment du recensement, ou encore qui n'avaient pas le statut de résident permanent, ont été mis de côté. Ensuite, les mariages entre conjoints de même sexe ayant été reconnus dans quelques provinces et territoires uniquement en 2003, pour être enfin acceptés dans l'ensemble du pays en 2005 (ministère de la Justice du Canada, 2011), ont également été exclus de l'échantillon. Ceux-ci ne comptaient que pour 0,3 % de la population cible. Finalement, ont été écartés les cas très rares où les répondants appartenaient à la troisième génération et déclaraient ne connaître ni l'anglais ni le français (0,01 % de l'échantillon).

En date du 15 mai 2001, 1 076 730 observations respectaient les critères de notre étude, ce qui représentait, après pondération, 5 335 170 individus âgés de 20 à 34 ans. Il est à noter qu'afin de répondre aux exigences de divulgation liées à la confidentialité des données de Statistique Canada, toutes les données de cette étude sont pondérées. Le tableau 4 ci-dessous dresse donc un portrait des données pondérées qui seront utilisées pour les analyses de cette étude. Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, nous remarquons que, parmi les répondants qui vivent en union, l'union libre est plus fréquente au Québec alors que, pour le reste du Canada, le mariage y est privilégié.

Tableau 5 : Données échantillon pondérées du recensement de 2001 des répondants de 20 à 34 ans

Région de résidence	Sexe	Population totale	Ne vivant pas en union	Vivant en union		
				Mariage	Union libre	Total vivant en union
Québec	Femmes	651 225	309 100	120 015	222 110	342 125
	Hommes	654 485	386 080	83 315	185 090	268 405
	Total	1 305 710	695 180	203 330	407 200	610 530
Reste du Canada	Femmes	2 017 165	1 025 510	704 515	287 140	991 655
	Hommes	2 012 295	1 219 370	534 770	258 155	792 925
	Total	4 029 460	2 244 880	1 239 285	545 295	1 784 580
Canada	Femmes	2 668 390	1 334 610	824 530	509 250	1 333 780
	Hommes	2 666 780	1 605 450	618 085	443 245	1 061 330
	Total	5 335 170	2 940 060	1 442 615	952 495	2 395 110

Note : À des fins de confidentialité, les chiffres ont été arrondis au « 5 » le plus près.

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2001.

Données pondérées = 5 335 170 et données non pondérées = 1 076 730

4.2. Variables

Afin d'analyser un enjeu, il faut le modéliser d'une façon simplifiée, tout en conservant les caractéristiques importantes pour qu'il demeure réaliste. Dans son article visant à fournir un cadre conceptuel pour les études sur l'immigration et l'intégration des pays développés, Piché (2004) explique que, pour analyser correctement un phénomène, il faut prendre en compte le caractère multidimensionnel de celui-ci. Ainsi, un ensemble

de facteurs entrant en lien avec les phénomènes observés seront définis dans cette section.

4.2.1. Variables dépendantes

La première variable à expliquer sera le statut d'union de la personne, codée entre « vivant en couple » et « ne vivant pas en couple », où la catégorie de référence sera « ne vivant pas en couple ». Ensuite, parmi les personnes qui vivent en couple, une seconde variable dépendante sera observée, soit le type d'union. Celui-ci sera codé entre « mariage » ou « union libre » et la catégorie de référence sera « mariage ».

4.2.2. Variables indépendantes

Une variable représentant le statut générationnel de l'immigrant a été créée puisque nous voulons observer les comportements matrimoniaux au fil des générations. Bien que le recensement fournisse déjà cette variable, elle est inadaptée dans le contexte de notre étude puisqu'elle n'est pas obtenue selon les spécificités que nous voulons étudier. Nous l'avons donc construite en utilisant des variables de l'année d'arrivée du répondant au Canada, ainsi que celle de l'arrivée de ses parents, ce qui crée quatre différentes générations :

- Génération 1 (immigration récente) : Jeunes hommes et femmes qui sont nés à l'étranger d'un ou deux parent(s) également né(s) à l'extérieur du pays et qui sont arrivés au Canada après l'âge de 12 ans.
- Génération 1.5 : Jeunes hommes et femmes qui sont nés à l'étranger d'un ou deux parent(s) également né(s) à l'extérieur du pays et qui sont arrivés au Canada avant l'âge de 12 ans inclusivement.
- Génération 2 : Jeunes hommes et femmes qui sont nés au Canada et qui ont un parent né à l'extérieur du pays.
- Génération 3+ : Jeunes hommes et femmes qui sont nés de deux parents canadiens. Ce groupe comprend un petit nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada, représentant généralement les enfants de diplomates, de militaires,

de travailleurs humanitaires ou d'autres personnes de nationalités canadiennes qui résidaient temporairement à l'étranger.

En ajout au statut générationnel, Halli et Vedanand (2007) proposent de tenir compte de la structure familiale dans leur étude sur la réussite socioéconomique des immigrants au Canada. Les auteurs affirment que ce complément leur permet de mieux comprendre les effets du pays de provenance sur l'intégration de l'immigrant. Ainsi, pour chacune des générations d'immigrants 1, 1.5 et 2, une distinction est faite entre les jeunes ayant leurs deux parents nés à l'étranger et ceux ayant un seul parent né à l'étranger, ce qui donne six sous-groupes d'immigrants. Les comportements matrimoniaux des jeunes adultes de la génération 3+, soit les enfants dont les deux parents sont nés au Canada, reflètent la norme locale du pays. En procédant de cette façon, il sera possible d'observer si le mariage entre personnes canadiennes et non canadiennes ralentit ou accélère la convergence des comportements des immigrants vers ceux de la population du pays d'accueil.

On définit également trois sous-groupes pour la génération 3+ en fonction de la langue parlée à la maison : les anglophones, les francophones et les ménages où les deux langues sont parlées. Pour ce dernier groupe, seulement lorsque d'autres langues ont été déclarées, l'information sur la langue maternelle et la connaissance de l'anglais ou du français a été utilisée pour définir ces variables. Le nombre de Canadiens de la génération 3+ qui ont déclaré ne pas connaître ou ne pas utiliser l'anglais ou le français est négligeable ; ceux-ci ont été écartés de l'analyse. Pour résumer, il existe donc 9 catégories de personnes :

- Pour chacune des générations 1, 1.5 et 2 :
 - Un parent né à l'étranger (union mixte)
 - Deux parents nés à l'étranger
- Pour la génération 3+ :
 - Anglophone
 - Francophone
 - Bilingue

Comme nous l'expliquions au chapitre précédent, au Québec, les comportements de la population majoritairement francophone ainsi que de la minorité anglophone sont les deux les plus fortement représentés à Montréal, là où la plupart des immigrants s'installent. De ce fait, lorsqu'il sera question de regarder la norme locale du Québec, les standards de la majorité francophone et de la minorité anglophone de la province devront être reflétés. Dans le reste des provinces canadiennes, la façon d'entrée en union est influencée par la majorité anglophone. Ainsi, la norme locale pour le reste du Canada (RDC) sera reflétée par celles des anglophones.

4.2.3. Variables de contrôle

Dans le but d'améliorer la validité des résultats, plusieurs variables seront introduites dans les modèles afin de contrôler leurs effets sur les variables dépendantes. Les modèles seront expliqués à la section suivante et prendront en compte diverses caractéristiques sociodémographiques en lien avec le statut de l'union :

- Âge : Mesuré en années, de 20 à 34
- Éducation : Mesurée selon le diplôme obtenu :
 - Pas de diplôme d'études secondaires
 - Uniquement un diplôme d'études secondaires
 - Diplôme d'études secondaires et plus, que ce soit diplôme ou certificat
- Taille de l'agglomération : Comprend trois catégories, mesurées selon le nombre d'habitants :
 - Grandes villes de plus d'un million de personnes : Toronto, Montréal et Vancouver
 - Villes ayant une population entre 100 000 et 1 000 000
 - Petites villes et villages (moins de 100 000 habitants)
- Religion : Mesurée selon l'auto déclaration du répondant :
 - Catholique
 - Orthodoxe
 - Protestante et autres groupes chrétiens

- Musulmane
- Juive
- Bouddhiste
- Orientale, dont hindoue et sikh
- Autres
- Aucune (athée, agnostique, humaniste, etc.)

Aussi, puisque notre étude met l'emphase sur les caractéristiques des communautés, deux variables liées à celles-ci ont également été introduites pour contrôler leurs effets. Ces variables permettront ainsi de mesurer l'impact de la taille et de la présence des communautés culturelles :

- Proportion d'immigrants vivant dans la même zone géographique :

$$\frac{\text{Total des immigrants habitant dans une zone géographique}}{\text{Total des personnes résidant dans cette même zone géographique}} \quad (1)$$

- Proportion d'immigrants appartenant à la même communauté culturelle et vivant dans la même zone géographique :

$$\frac{\text{Total des immigrants appartenant à une même communauté culturelle et habitant dans une même zone géographique}}{\text{Total des personnes résidant dans cette même zone géographique}} \quad (2)$$

Au numérateur des deux proportions, le répondant a été classé selon sa région géographique. Une attention particulière a été portée afin d'obtenir des régions qui regroupent des pays aux cultures similaires, tout en s'assurant que le nombre d'observations soit suffisant pour permettre une analyse statistique. Hormis le Canada, il en résulte 10 régions géographiques à l'échelle mondiale : les États-Unis, l'Amérique latine, les îles des Caraïbes, l'Europe, l'Afrique sub-saharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-est et finalement, une catégorie Divers (Océanie et autres). Pour voir la liste des pays compris dans chaque région géographique, voir l'annexe A.

Le dénominateur de ces deux proportions a été construit au moyen des divers codes géographiques du recensement de 2001 afin d'obtenir 223 zones de résidence différentes au Canada. Le but est de séparer le pays en zones, autant rurales qu'urbaines, de façon à capter les effets des multiples communautés culturelles qui y sont présentes. Ainsi, en regardant la région métropolitaine de recensement (RMR) de l'individu, trois procédés ont été utilisés pour bâtir la zone de résidence de l'individu :

- Si l'individu appartenait à la RMR de Toronto, Montréal ou Vancouver, il se voyait attribuer sa division ou subdivision de recensement comme zone géographique. Ce choix est basé sur le fait que les trois métropoles regorgent d'une diversité culturelle, alors pour quantifier les différentes communautés, ces centres urbains ont été éclatés en plusieurs zones, suivants les codes géographiques de Statistique Canada. Ainsi, Toronto compte 24 zones, Montréal en a 17, et Vancouver, 10.
- Si l'individu appartenait à une RMR autre qu'une des métropoles, il se voyait attribuer cette RMR.
- Si l'individu n'appartenait pas à une RMR, ce qui signifie qu'il habite une petite ville ou un village, il se voyait attribuer sa division de recensement.

Pour voir la liste des codes géographiques compris dans chaque zone de résidence, voir l'annexe B.

Afin d'obtenir plus de détails sur la population cible de cette étude, le tableau 6 dresse un portrait des différentes variables énumérées ci-dessus. Par contre, afin de préserver la confidentialité des données, les résultats sont présentés sous forme de statistiques descriptives. Ainsi, il est possible d'obtenir la distribution en pourcentage par variable, selon les neuf catégories de personnes.

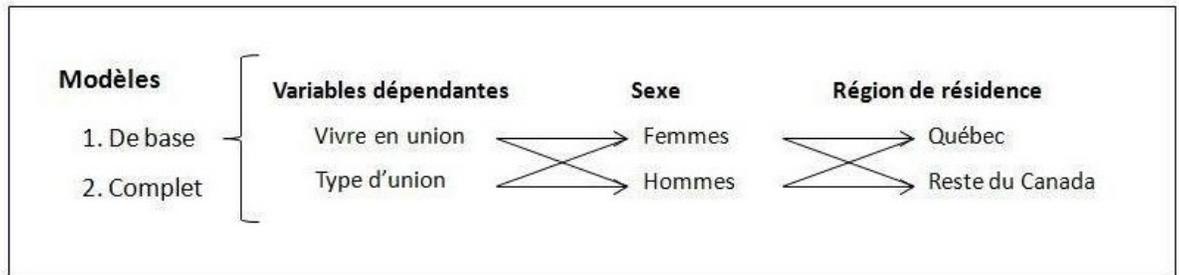
4.3. Méthodologie

Afin de pouvoir analyser les deux variables dépendantes, nous aurons recours à des régressions linéaires de type « logit » binomial. Le choix de cette technique relève du fait

que les deux variables dépendantes, soit la probabilité de vivre en union (vivre en union ou ne pas vivre en union), puis, parmi ceux vivant en union, la probabilité d'être marié plutôt qu'en union libre (mariage ou union libre), sont catégorielles. Aussi, la régression logistique permet de procéder à une analyse multivariée en y intégrant un grand nombre de variables. Ainsi, il sera possible d'examiner les comportements des générations 1, 1.5 et 2, ayant un ou deux parents né(s) à l'étranger, par rapport à ceux de la génération 3+, ayant leurs deux parents nés au Canada.

La figure 1 illustre que, pour chacune des deux variables dépendantes, 8 régressions seront faites au total. D'abord, les hommes et les femmes seront observés indépendamment afin de les différencier lors des analyses puisque ces deux groupes présentent des comportements matrimoniaux très distincts. Il en sera de même pour le Québec et le reste du Canada, étant donné la forte représentation de l'union libre dans la province francophone. Finalement, deux régressions seront estimées pour chacun de ces quatre sous-groupes : en premier, le modèle de base, par la suite, le modèle complet.

Figure 1 : Les modèles



Pour les 8 régressions, le modèle de base prend en compte les variables suivantes :

- Âge : variable dichotomique ayant comme catégorie de référence « 20 ans ».
- Niveau d'éducation : variable dichotomique ayant comme catégorie de référence « Pas de diplôme d'études secondaires ».
- Religion : variable dichotomique ayant comme catégorie de référence « Aucune (Athée, Agnostique, Humaniste, etc.) ».

- Taille de l'agglomération : variable dichotomique ayant comme catégorie de référence « Petites villes et villages ».
- Proportion d'immigrants vivant dans la même zone géographique.
- Proportion d'immigrants appartenant à la même communauté culturelle et vivant dans la même zone géographique.
- Catégorie de personnes de l'individu : prend en compte le statut générationnel et la structure familiale. Les 9 catégories de personnes sont représentées par 8 variables dichotomiques, en plus de la catégorie de référence, soit la génération 3+ anglophone.

Pour les 8 régressions faites selon le modèle complet, les variables utilisées seront les mêmes que pour celles du modèle de base, à l'exception de la catégorie de personnes de l'individu. Celle-ci sera remplacée par :

- Interaction de la catégorie de personnes de l'individu avec l'origine géographique de celui-ci : la variable d'interaction a été créée entre les 10 régions géographiques de provenance de l'immigrant, ainsi que par son statut générationnel. Ces interactions donnent 63 groupes (60 pour les immigrants des générations 1, 1.5 et 2 par région d'origine et de parent(s) né(s) à l'étranger, et 3 pour les Canadiens de génération 3+) et sont saisies par 62 variables indicatrices dans les régressions.

Au total, cette étude comprend donc 16 régressions, ce qui suppose un nombre considérable de résultats à analyser. Afin d'en faciliter l'interprétation, le chapitre 5 présentera ces résultats sous forme de probabilités prédites et de graphiques. Néanmoins, les estimations des coefficients de régressions seront exposées à l'annexe C pour le modèle de base et à l'annexe D pour le modèle complet. Les niveaux de significativité sont également compris dans ces annexes et sont généralement hautement significatifs vu l'ampleur de la base de données utilisée. Il est à noter que la formule Huber-White a été employée pour calculer les écarts-types et les niveaux de significativité qui sont liés à la présence d'hétéroscédasticité.

Tableau 6 : Statistiques descriptives pondérées du recensement de 2001 des répondants de 20 à 34 ans (en %)

	Génération 1		Génération 1.5		Génération 2		Génération 3+		
	Deux parents nés à l'étranger	Un parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	Un parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	Un parent né à l'étranger	Anglophone	Francophone	Bilingue
Vivre en union	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	35,4	34,7	34,6	41,5	44,1	40,9	47,8	49,9	43,8
Non	64,6	65,3	65,4	58,5	55,9	59,1	52,2	50,1	56,2
Parmi ceux qui vivent en union	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mariage	84,6	77,9	80,1	70,4	64,5	66,2	66,5	32,2	50,3
Union libre	15,4	22,1	19,9	29,6	35,5	33,8	33,5	67,8	49,7
Sexe	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes	50,8	48,5	49,1	50,1	51,6	50,3	50,2	50,2	51,1
Hommes	49,2	51,5	50,9	49,9	48,4	49,7	49,8	49,8	48,9
Région de résidence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Québec	12,8	12,9	13,3	14,7	12,9	10,9	2,6	87,0	46,3
Reste du Canada	87,2	87,1	86,7	85,3	87,1	89,1	97,4	13,0	53,7
Âge	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
20	6,8	8,8	7,1	7,5	8,1	8,1	7,2	7,2	6,7
21	7,9	8,4	6,8	7,7	6,8	7,5	6,9	7,3	7,5
22	8,8	7,6	7,2	7,0	7,1	7,3	6,6	6,9	7,0
23	8,3	6,6	7,2	6,3	4,4	7,1	6,4	6,8	6,9
24	8,2	6,1	7,2	6,7	5,1	6,8	6,4	6,8	7,1
25	8,2	5,4	7,2	6,4	4,9	6,8	6,5	6,5	6,6
26	7,6	5,4	6,7	6,1	6,3	6,5	6,4	6,5	7,3
27	7,1	5,6	6,5	7,1	5,8	6,3	6,3	6,1	6,3
28	6,3	5,9	6,0	6,6	7,6	6,5	6,4	6,0	6,3
29	5,8	6,2	6,2	7,2	8,6	6,3	6,6	6,2	6,5
30	5,5	6,5	6,5	6,9	7,2	6,5	7,0	6,4	7,1
31	5,2	6,5	6,5	5,8	6,8	6,4	6,9	6,7	6,1
32	4,7	7,0	6,3	6,4	7,2	6,1	6,7	6,5	6,0
33	4,7	6,8	6,4	5,8	7,2	5,9	6,8	6,8	6,5
34	4,9	7,2	6,2	6,5	6,9	5,9	6,9	7,3	6,1
Niveau d'éducation	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pas de diplôme d'études secondaires	26,2	19,3	16,3	17,7	22,7	19,8	28,3	28,4	33,1
Uniquement un diplôme d'études secondaires	13,6	11,3	10,9	6,9	12,7	12,2	14,4	11,8	13,2
Diplôme d'études secondaires et plus (diplôme ou certificat)	60,2	69,4	72,8	75,4	64,6	68,0	57,3	59,8	53,7
Taille de l'agglomération	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grandes villes (+ 1 000 000)	73,0	64,0	62,1	38,6	33,9	36,1	17,5	35,7	28,4
Villes (entre 100 000 et 1 000 000 habitants)	22,8	28,2	28,9	38,9	39,0	41,3	44,1	26,2	35,0
Petites villes et villages (moins de 100 000 habitants)	4,2	7,8	9,0	22,5	27,1	22,6	38,4	38,1	36,6
Religion	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catholique	27,0	33,7	45,7	28,0	29,0	32,5	27,7	91,3	65,9
Orthodoxe	3,5	2,9	7,1	0,8	0,3	1,3	0,4	0,0	0,6
Protestante et autres groupes chrétiens	17,4	20,7	20,1	33,8	33,8	33,3	42,5	2,0	17,2
Musulmane	11,0	6,2	2,6	0,8	0,5	0,3	0,0	0,0	0,1
Juive	1,3	2,0	1,5	4,0	2,6	2,1	0,8	0,0	0,3
Bouddhiste	6,7	6,1	0,8	1,1	0,6	0,3	0,1	0,1	0,2
Orientale, dont Hindoue et Sikh	12,6	6,9	4,9	0,9	0,6	0,3	0,1	0,0	0,1
Autres	0,3	0,5	0,5	1,5	1,5	1,3	1,0	0,2	1,3
Aucune	20,2	21,0	16,8	29,1	31,1	28,6	27,4	6,4	14,3
Région géographique de provenance	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
États-Unis	1,4	3,4	2,0	35,6	47,4	11,3	0,0	0,0	0,0
Amérique latine	9,6	9,9	3,3	7,0	7,2	2,3	0,0	0,0	0,0
Îles des Caraïbes	8,0	8,5	6,8	4,5	4,4	2,4	0,0	0,0	0,0
Europe	17,4	33,9	65,6	34,7	28,6	76,8	0,0	0,0	0,0
Afrique sub-saharienne	4,6	4,5	1,5	4,0	2,8	0,9	0,0	0,0	0,0
Afrique du Nord et Moyen Orient	8,7	6,1	3,4	3,5	1,8	2,1	0,0	0,0	0,0
Asie du Sud	19,7	11,0	7,0	1,5	1,3	1,3	0,0	0,0	0,0
Asie de l'Est	13,6	6,2	6,1	1,0	0,5	0,9	0,0	0,0	0,0
Asie du Sud-Ouest	14,9	14,9	3,6	3,0	1,9	0,8	0,0	0,0	0,0
Divers (Océanie et autres)	2,1	1,6	0,7	5,2	4,1	1,2	0,0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2001

Données pondérées = 5 335 170

Données non pondérées = 1 076 730

Les probabilités prédites ont été calculées au moyen des régressions logistiques pondérées pour l'échantillon. Une fois que les résultats de ces régressions ont été obtenus, nous avons prédit la probabilité de vivre un événement (par exemple, vivre en union ou encore être marié) pour chaque observation de la base de données. Cette démarche implique qu'il a fallu prédire une variable du modèle à la fois, en gardant toutes les autres variables inchangées. En procédant de cette façon, nous contrôlons tous les effets des autres variables de la régression, ce qui fait que les probabilités prédites reflètent l'effet estimé net des probabilités moyennes pondérées, et peuvent donc varier grandement des probabilités brutes originalement observées. Les niveaux de significativité obtenus sont donc les mêmes que ceux que nous retrouvons aux annexes C et D pour les résultats des régressions logistiques. Aussi, comme notre catégorie d'âge s'étend de 20 à 34 ans, il a fallu décider d'un âge par défaut qui serait utilisé pour estimer les autres variables des modèles. Nous l'avons fixé par défaut à 27 ans puisque c'est à la fois l'âge moyen et l'âge médian de cette catégorie d'âge.

Malgré la très grande taille de notre base de données, même après la pondération, certains groupes ont peu d'observations, ce qui est notamment le cas pour les régressions sur le « type d'union » (mariage ou union libre) des immigrants issus de familles de mariages mixtes (par exemple, les hommes vivant en union qui sont des immigrants de la génération 1.5 en provenance de l'Asie du Sud, qui demeurent au Québec et qui ont un seul parent né au Canada). Un petit nombre d'observations rend généralement les coefficients de régression instables et non significatifs, tout en encourageant des problèmes de confidentialité. En conséquence, dans le modèle complet, soit l'analyse des comportements par origine régionale, nous ne présentons dans les résultats que les comportements matrimoniaux des immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger et pour lesquels on dénombre au moins 20 observations pour chaque génération d'immigrants. Par contre, pour ne pas altérer la représentativité des données, ces variables ont été conservées dans les modèles de régressions ; seulement les résultats ont été cachés.

Bien que notre étude soit en grande partie de nature exploratoire, une attention particulière a été portée sur les modèles de régression afin de ne pas y inclure des variables indépendantes endogènes, qui pourraient entraîner des problèmes de causalité simultanée ou inverse. Par exemple, la variable indépendante d'obtention d'un diplôme après l'école secondaire n'est pas prise en compte comme variable explicative, puisque la plupart des diplômes d'études postsecondaires sont obtenus lorsque les gens sont dans la vingtaine, période qui est observée dans l'étude. Aussi, il est probable que les investissements dans l'enseignement supérieur et les comportements matrimoniaux sont, dans une certaine mesure, interdépendants. Cependant, nous incluons une variable indiquant si le répondant a poursuivi ou non des études après l'école secondaire, que ce soit pour un diplôme ou un certificat, étant donné que la grande majorité des gens qui le font aurait commencé leurs études postsecondaires avant l'âge de 20 ans.

CHAPITRE 5 : RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS

Les coefficients de régressions prennent en compte les diverses variables explicatives clés ; ils ont été transformés sous forme de probabilités prédites de vivre en union ou d'être en union libre à 27 ans afin d'en faciliter l'analyse. Ce chapitre analysera les deux variables dépendantes dans deux sections différentes au moyen des modèles de base et complet. Il est possible de consulter les probabilités prédites associées à ces deux modèles au tableau 7 pour le modèle de base et au tableau 8 pour le modèle complet.

5.1. Vivre ou ne pas vivre en union

Cette première partie d'analyse se concentre sur la variable dépendante « vivre ou non en union ». Les graphiques des probabilités prédites du modèle de base se trouvent à la figure 2. Les quatre graphiques, soit de 2A à 2D, illustrent respectivement les femmes ou les hommes du Reste du Canada ou du Québec qui étaient âgés de 27 ans et qui vivaient en union au moment du recensement de 2001.

Il est possible d'observer les résultats pour trois différentes structures familiales : les immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger (union non mixte), les immigrants ayant un parent né à l'étranger (union mixte), puis le total des immigrants qui représente ces deux catégories conjointement. Ces statistiques sur le total des immigrants ont été calculées en faisant une moyenne pondérée des résultats des deux structures mixte et non mixte. Le modèle complet est exposé de façon similaire à la figure 3A à 3D, mais représente uniquement l'information des immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger, selon les 10 régions géographiques. À des fins de confidentialité, si une région géographique comptait moins de 20 personnes pour l'une de ses générations, elle a été omise du graphique. Aussi, si une région géographique comptait de 20 à 49 personnes inclusivement, sa représentation graphique est hachurée en diagonale (figure 3C).

Tableau 7 : Probabilités prédites du modèle de base

	Vivre en union				Vivre en union libre (vs mariage)			
	Reste du Canada		Québec		Reste du Canada		Québec	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Constante	0,492	0,394	0,525	0,410	0,290	0,326	0,649	0,690
Âge								
20	0,113	0,045	0,150	0,054	0,736	0,785	0,909	0,938
21	0,165	0,079	0,224	0,091	0,676	0,750	0,892	0,906
22	0,231	0,124	0,289	0,144	0,604	0,696	0,869	0,920
23	0,302	0,181	0,367	0,211	0,529	0,626	0,831	0,885
24	0,377	0,237	0,453	0,285	0,479	0,566	0,810	0,848
25	0,435	0,314	0,509	0,364	0,402	0,500	0,764	0,828
26	0,502	0,378	0,570	0,428	0,351	0,429	0,732	0,792
27	0,561	0,443	0,615	0,478	0,303	0,385	0,668	0,756
28	0,607	0,499	0,649	0,539	0,271	0,335	0,648	0,716
29	0,641	0,548	0,670	0,576	0,236	0,295	0,625	0,685
30	0,673	0,579	0,681	0,606	0,214	0,270	0,600	0,655
31	0,685	0,617	0,691	0,628	0,196	0,245	0,558	0,625
32	0,701	0,642	0,707	0,647	0,179	0,219	0,544	0,603
33	0,715	0,652	0,709	0,654	0,169	0,198	0,502	0,567
34	0,722	0,675	0,719	0,662	0,157	0,189	0,486	0,550
Niveau d'éducation								
Pas de diplôme d'études secondaires	0,573	0,435	0,605	0,462	0,347	0,449	0,693	0,789
Uniquement un diplôme d'études secondaires	0,641	0,451	0,636	0,435	0,299	0,403	0,674	0,771
Diplôme d'études secondaires et plus (diplôme ou certificat)	0,542	0,445	0,615	0,496	0,287	0,348	0,659	0,735
Taille de l'agglomération								
Grandes villes (+ 1 000 000 habitants)	0,541	0,432	0,618	0,490	0,309	0,389	0,667	0,753
Villes (entre 100 000 et 1 000 000 habitants)	0,542	0,431	0,584	0,463	0,303	0,385	0,662	0,753
Petites villes et villages (moins de 100 000 habitants)	0,607	0,468	0,632	0,469	0,301	0,383	0,674	0,762
Religion								
Catholique	0,554	0,439	0,617	0,488	0,315	0,395	0,683	0,769
Orthodoxe	0,533	0,360	0,598	0,407	0,215	0,342	0,522	0,579
Protestante et autres groupes chrétiens	0,577	0,468	0,636	0,499	0,237	0,291	0,414	0,521
Musulmane	0,628	0,396	0,683	0,392	0,063	0,159	0,207	0,566
Juive	0,553	0,406	0,639	0,440	0,244	0,330	0,324	0,418
Bouddhiste	0,449	0,293	0,542	0,317	0,370	0,425	0,694	0,771
Orientale, dont Hindoue et Sikh	0,628	0,471	0,710	0,410	0,085	0,120	0,189	0,489
Autres	0,494	0,338	0,574	0,361	0,521	0,618	0,671	0,817
Aucune	0,541	0,430	0,574	0,398	0,426	0,510	0,745	0,817
Catégorie de personnes								
Génération 1, deux parents nés à l'étranger	0,564	0,423	0,634	0,416	0,109	0,181	0,092	0,135
Génération 1, un parent né à l'étranger	0,548	0,419	0,603	0,408	0,194	0,280	0,214	0,327
Génération 1.5, deux parents nés à l'étranger	0,510	0,389	0,553	0,374	0,182	0,262	0,137	0,165
Génération 1.5, un parent né à l'étranger	0,538	0,418	0,582	0,423	0,305	0,314	0,229	0,228
Génération 2, deux parents nés à l'étranger	0,499	0,381	0,552	0,348	0,170	0,250	0,096	0,127
Génération 2, un parent né à l'étranger	0,535	0,431	0,579	0,390	0,255	0,325	0,275	0,270
Génération 3, anglophone	0,579	0,462	0,587	0,473	0,348	0,428	0,605	0,700
Génération 3, francophone	0,619	0,485	0,626	0,498	0,449	0,528	0,736	0,816
Génération 3, bilingue	0,555	0,385	0,580	0,473	0,424	0,461	0,648	0,736
Proportion d'immigrants vivant dans la zone								
0%	0,641	0,524	0,677	0,535	0,291	0,378	0,697	0,792
50%	0,478	0,361	0,427	0,307	0,321	0,394	0,540	0,581
Proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans la zone								
0%	0,577	0,450	0,580	0,511	0,380	0,457	0,872	0,927
50%	0,562	0,444	0,603	0,490	0,321	0,401	0,773	0,843

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2001

Données pondérées = 5 335 170

Données non pondérées = 1 076 730

Tableau 8 : Probabilités prédites du modèle complet

	Vivre en union				Vivre en union libre (vs mariage)			
	Reste du Canada		Québec		Reste du Canada		Québec	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Constante	0,492	0,394	0,525	0,410	0,290	0,326	0,649	0,690
Âge								
20	0,115	0,045	0,151	0,054	0,736	0,785	0,909	0,936
21	0,168	0,080	0,226	0,091	0,676	0,750	0,891	0,906
22	0,234	0,126	0,290	0,145	0,605	0,697	0,867	0,918
23	0,304	0,182	0,368	0,212	0,530	0,626	0,829	0,884
24	0,379	0,239	0,454	0,286	0,480	0,567	0,809	0,846
25	0,437	0,315	0,510	0,365	0,402	0,500	0,763	0,827
26	0,502	0,378	0,570	0,429	0,351	0,428	0,733	0,791
27	0,559	0,442	0,614	0,477	0,304	0,385	0,669	0,755
28	0,605	0,497	0,648	0,538	0,271	0,334	0,647	0,717
29	0,638	0,545	0,669	0,575	0,236	0,295	0,625	0,685
30	0,670	0,575	0,678	0,604	0,213	0,270	0,600	0,655
31	0,680	0,612	0,688	0,625	0,196	0,245	0,558	0,625
32	0,696	0,637	0,704	0,644	0,179	0,218	0,544	0,603
33	0,710	0,646	0,706	0,652	0,169	0,198	0,503	0,568
34	0,716	0,669	0,716	0,659	0,156	0,189	0,487	0,550
Niveau d'éducation								
Pas de diplôme d'études secondaires	0,569	0,431	0,605	0,461	0,348	0,449	0,693	0,789
Uniquement un diplôme d'études secondaires	0,635	0,446	0,634	0,434	0,301	0,403	0,675	0,772
Diplôme d'études secondaires et plus (diplôme ou certificat)	0,542	0,446	0,615	0,497	0,287	0,347	0,659	0,733
Taille de l'agglomération								
Grandes villes (+ 1 000 000 habitants)	0,540	0,432	0,617	0,490	0,307	0,387	0,668	0,753
Villes (entre 100 000 et 1 000 000 habitants)	0,540	0,430	0,583	0,463	0,304	0,386	0,662	0,752
Petites villes et villages (moins de 100 000 habitants)	0,605	0,466	0,631	0,468	0,302	0,382	0,673	0,760
Religion								
Catholique	0,546	0,432	0,616	0,487	0,313	0,393	0,682	0,768
Orthodoxe	0,492	0,338	0,550	0,381	0,220	0,340	0,517	0,537
Protestante et autres groupes chrétiens	0,581	0,469	0,659	0,512	0,235	0,289	0,414	0,515
Musulmane	0,605	0,401	0,656	0,442	0,100	0,192	0,320	0,517
Juive	0,538	0,400	0,623	0,441	0,241	0,322	0,297	0,387
Bouddhiste	0,493	0,332	0,515	0,319	0,388	0,503	0,699	0,863
Orientale, dont Hindoue et Sikh	0,581	0,441	0,660	0,451	0,162	0,196	0,323	0,607
Autres	0,492	0,336	0,574	0,361	0,517	0,612	0,659	0,812
Aucune	0,548	0,436	0,578	0,403	0,423	0,508	0,744	0,818
Interaction de la catégorie de personne de l'individu avec son origine géographique								
États-Unis, génération 1	0,648	0,521	0,835	0,615	0,126	0,369	0,142	0,133
États-Unis, génération 1.5	0,586	0,456	0,570	0,522	0,221	0,320	0,161	0,224
États-Unis, génération 2	0,558	0,471	0,636	0,444	0,243	0,313	0,129	0,134
Amérique latine, génération 1	0,643	0,536	0,645	0,470	0,112	0,242	0,154	0,261
Amérique latine, génération 1.5	0,585	0,463	0,557	0,387	0,145	0,213	0,217	0,305
Amérique latine, génération 2	0,512	0,416	0,333	0,386	0,117	0,191	0,322	0,212
Îles des Caraïbes, génération 1	0,395	0,411	0,434	0,430	0,263	0,408	0,191	0,368
Îles des Caraïbes, génération 1.5	0,357	0,383	0,392	0,329	0,312	0,441	0,253	0,250
Îles des Caraïbes, génération 2	0,271	0,274	0,269	0,187	0,245	0,401	0,277	0,495
Europe, génération 1	0,665	0,501	0,684	0,459	0,130	0,200	0,319	0,270
Europe, génération 1.5	0,583	0,450	0,614	0,472	0,211	0,306	0,297	0,315
Europe, génération 2	0,569	0,438	0,607	0,412	0,174	0,260	0,145	0,187
Afrique sub-saharienne, génération 1	0,485	0,367	0,565	0,278	0,159	0,346	0,184	ND
Afrique sub-saharienne, génération 1.5	0,477	0,397	0,498	0,277	0,241	0,321	0,211	ND
Afrique sub-saharienne, génération 2	0,326	0,239	0,378	0,029	0,117	0,339	0,056	ND
Afrique du Nord et Moyen Orient, gén. 1	0,658	0,381	0,655	0,378	0,042	0,128	0,032	0,277
Afrique du Nord et Moyen Orient, gén. 1.5	0,519	0,343	0,579	0,366	0,090	0,253	0,151	0,286
Afrique du Nord et Moyen Orient, gén. 2	0,526	0,377	0,553	0,306	0,072	0,184	0,191	0,279
Asie du Sud, génération 1	0,752	0,549	0,822	0,466	0,028	0,069	0,038	0,065
Asie du Sud, génération 1.5	0,587	0,488	0,677	0,377	0,089	0,080	0,086	0,136
Asie du Sud, génération 2	0,415	0,329	0,262	0,160	0,069	0,166	0,114	0,186
Asie de l'Est, génération 1	0,350	0,259	0,502	0,252	0,069	0,125	0,062	0,045
Asie de l'Est, génération 1.5	0,413	0,246	0,366	0,229	0,154	0,161	0,252	0,129
Asie de l'Est, génération 2	0,368	0,210	0,352	0,119	0,203	0,259	0,155	0,211
Asie du Sud-Est, génération 1	0,580	0,457	0,678	0,507	0,126	0,129	0,154	0,112
Asie du Sud-Est, génération 1.5	0,509	0,355	0,596	0,368	0,162	0,206	0,236	0,176
Asie du Sud-Est, génération 2	0,409	0,296	0,295	0,137	0,202	0,324	0,614	0,859
Divers (Océanie et autres), génération 1	0,752	0,590	0,752	ND	0,054	0,136	ND	ND
Divers (Océanie et autres), génération 1.5	0,558	0,507	0,658	ND	0,143	0,278	ND	ND
Divers (Océanie et autres), génération 2	0,500	0,362	0,497	ND	0,248	0,211	ND	ND
Génération 3, anglophone	0,566	0,450	0,576	0,459	0,343	0,419	0,579	0,682
Génération 3, francophone	0,615	0,479	0,627	0,495	0,444	0,519	0,726	0,809
Génération 3, bilingue	0,548	0,379	0,576	0,467	0,419	0,452	0,635	0,729
Proportion d'immigrants vivant dans la zone								
0%	0,626	0,511	0,676	0,532	0,287	0,371	0,679	0,778
50%	0,490	0,371	0,424	0,315	0,328	0,404	0,624	0,659
Proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans la zone								
0%	0,547	0,417	0,588	0,485	0,355	0,423	0,792	0,893
50%	0,558	0,438	0,605	0,480	0,315	0,393	0,723	0,818

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2001
 ND : Non disponible puisque moins de 20 observations

Données pondérées = 5 335 170
 En rouge : Entre 20 et 50 personnes

Données non pondérées = 1 076 730

Trois lignes horizontales sont également présentes dans tous les graphiques. Elles symbolisent les groupes linguistiques des générations 3+ : les anglophones, les francophones et les bilingues anglais-français. Puisque ces groupes représentent la génération née au Canada de parents canadiens, ces trois lignes désignent les normes canadiennes. Pour rappeler ce qui a été expliqué au chapitre précédent, le reste du Canada devrait se comparer avec la norme culturelle anglophone, alors que le Québec devrait se comparer à la fois avec les normes francophone et anglophone.

En observant les comportements de la génération 3+, nous remarquons que les francophones de l'ensemble du pays vivent généralement un peu plus en union que les anglophones et les personnes bilingues. Les hommes et les femmes du Québec sont légèrement plus susceptibles de vivre en union que leurs homologues du RDC, même après avoir contrôlé pour les groupes linguistiques. Dans les deux entités géographiques, les femmes sont plus enclines à être en union que les hommes. Ces résultats selon les sexes sont cohérents avec nos attentes et vont dans le même sens que ce qui avait été observé par LeGrand et *al.* (2008) pour l'Australie et le Canada.

Pour l'ensemble du pays, les résultats par catégories d'âge sont généralisés : plus la personne est âgée, plus la probabilité de vivre en union se confirme. Cela correspond à ce que Shanahan (2000) observait sur l'importance qu'occupe l'union parmi les principaux événements marquant la transition vers l'âge adulte. Aussi, comme les résultats le démontrent, les femmes semblent vivre en union en moyenne de 2 à 3 ans avant les hommes. Plusieurs auteurs (Oesterle et *al.*, 2010 ; Boyd et *al.*, 2006 ; Brown et *al.*, 2008 ; LeGrand et Meunier, 2009) mentionnent que les femmes ont une propension à se mettre en ménage à un plus jeune âge que les hommes. Ceci appuie ce que les études sociologiques avancent de manière générale à l'effet que l'adolescence des filles est plus courte que celle des garçons, puisque la maturité sexuelle et affective survient plus tôt dans leur vie.

Pour le modèle de base (graphiques 2A à 2D), une distinction est faite entre les immigrants ayant un ou deux parents né(s) à l'étranger. Nous remarquons qu'il y a des différences systématiques entre les diverses générations de ces deux groupes. Ces observations sont toutefois les mêmes pour les hommes et les femmes des deux entités

géographiques. Les immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger sont légèrement plus susceptibles de vivre en union à la première génération que ceux ayant un seul parent canadien.

Par contre, pour les générations suivantes, soit 1.5 et 2, cette tendance s'inverse. Effectivement, nous observons de fortes baisses de la probabilité de vivre en union pour les immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger par rapport à la 1^{re} génération, suivies de légères diminutions entre la génération 1.5 et 2. Ainsi, il est plus probable de vivre en union aux générations 1.5 et 2 lorsque l'immigrant compte un seul parent né à l'étranger.

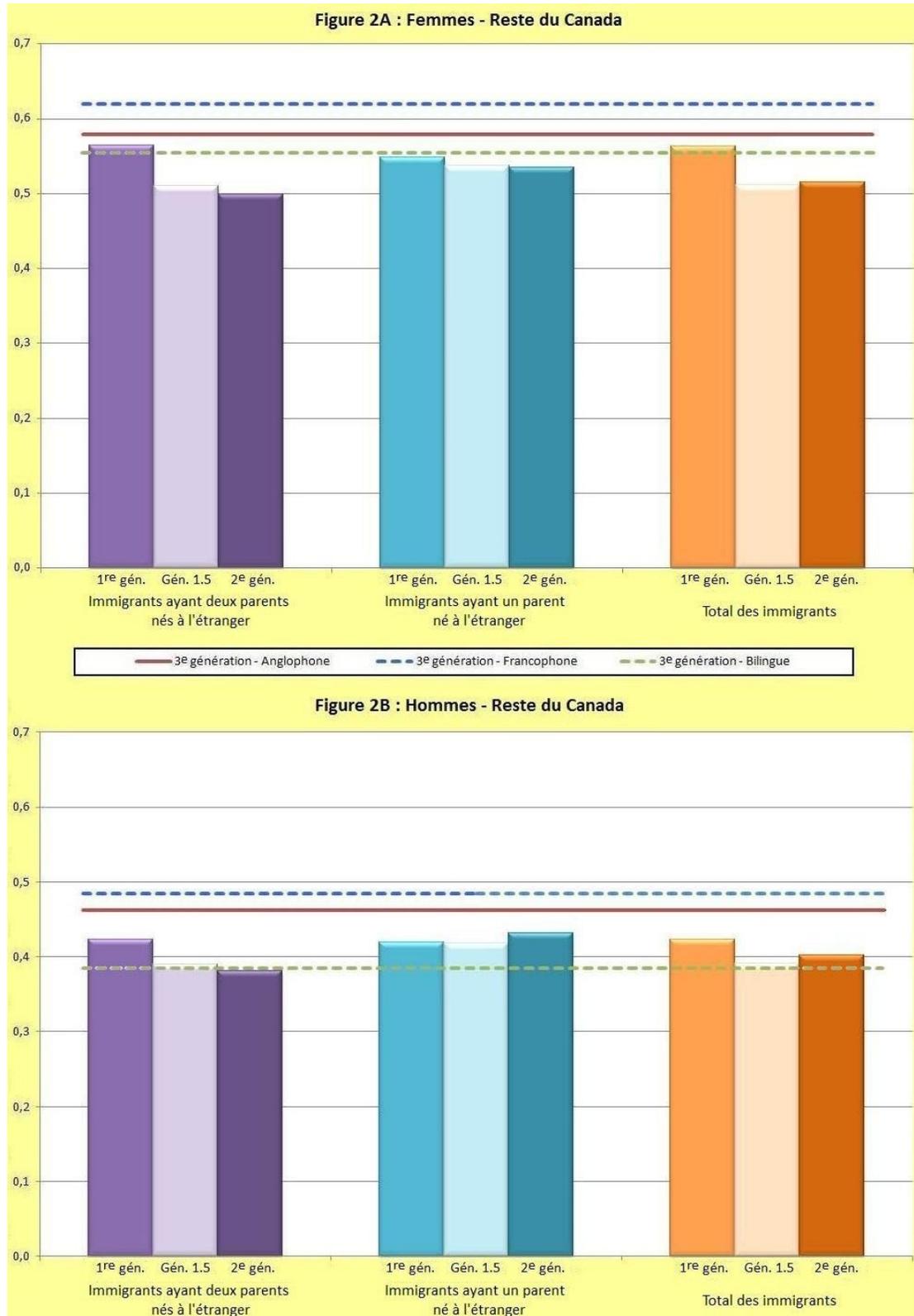
Toujours en analysant les graphiques 2A à 2D, mais cette fois-ci comparativement à la population locale, nous remarquons que, pour les immigrants issus d'une union non mixte, la première génération affiche une probabilité de vivre en union très similaire, parfois supérieure, à celle de la population locale. Par contre, leurs comportements matrimoniaux ne semblent pas converger vers ceux de la population locale au fil du temps, mais, au contraire, divergent : ces immigrants des générations 1.5 et 2 affichent des probabilités de vivre en union qui s'éloignent de celles des générations 3+. Pour ce qui est des immigrants issus d'une union mixte, leurs comportements matrimoniaux ne fluctuent pas énormément au fil des générations 1, 1.5 et 2 et leurs probabilités de vivre en union sont très similaires à celles de la génération 3+. Ces résultats sont intéressants puisqu'ils soutiennent le fait que les immigrants issus d'une union mixte ont des comportements matrimoniaux qui s'apparentent à ceux de la population locale, symbole d'une réelle intégration à leur pays d'adoption. Cette tendance est très similaire à celle que nous observons pour le total des immigrants. La seule exception est constatée dans le RDC et pour les femmes du Québec : la génération 2 a davantage tendance à vivre en union que la génération 1.5, démontrant une convergence vers les comportements matrimoniaux de la population canadienne.

Pour les deux groupes d'immigrants du Québec et du RDC, la convergence entre la seconde génération et la population locale est toujours plus près de la norme anglophone (ou bilingue). Ni pour le Canada anglais ni pour la province francophone, ces résultats ne nous surprennent. Bien que le Québec ait mis l'accent sur une immigration

pouvant, par exemple, parler le français ou se scolariser en français, ces mesures ne sont pas en place depuis assez longtemps pour que nous voyions leurs répercussions sur la seconde génération. Par contre, nous sommes d'avis qu'avec le temps, nous devrions observer une convergence accrue des comportements matrimoniaux de la seconde génération du Québec vers ceux de la population locale francophone.

En regardant les résultats du modèle complet (graphiques 3A à 3D), nous observons différents profils de comportements matrimoniaux. Tout d'abord, les personnes originaires des États-Unis et d'Europe affichent des tendances similaires, soit une convergence très près de la norme locale anglophone à la seconde génération. Étant donné l'histoire de l'immigration du Canada, ces résultats nous surprennent peu puisque ces deux régions sont des sources de migrants depuis des décennies et qu'ils partagent des cultures semblables à celle du Canada, facilitant ainsi leur intégration au sein de leur société d'accueil. Pour le reste du Canada, l'Amérique latine ainsi que l'Afrique du Nord et Moyen-Orient sont les deux autres régions d'origine pour qui la seconde génération affiche une probabilité de vivre une union qui se rapproche des normes locales anglophones ou bilingues. À l'opposé, nous observons que les îles des Caraïbes, l'Afrique sub-saharienne, les diverses régions d'Asie et, au Québec, l'Amérique latine et l'Afrique du Nord et Moyen-Orient sont des régions d'origine pour lesquelles les comportements matrimoniaux tendent à diverger de ceux de la population locale.

Figure 2 : Probabilités prédites de vivre en union à l'âge de 27 ans au moment du recensement de 2001, modèle de base



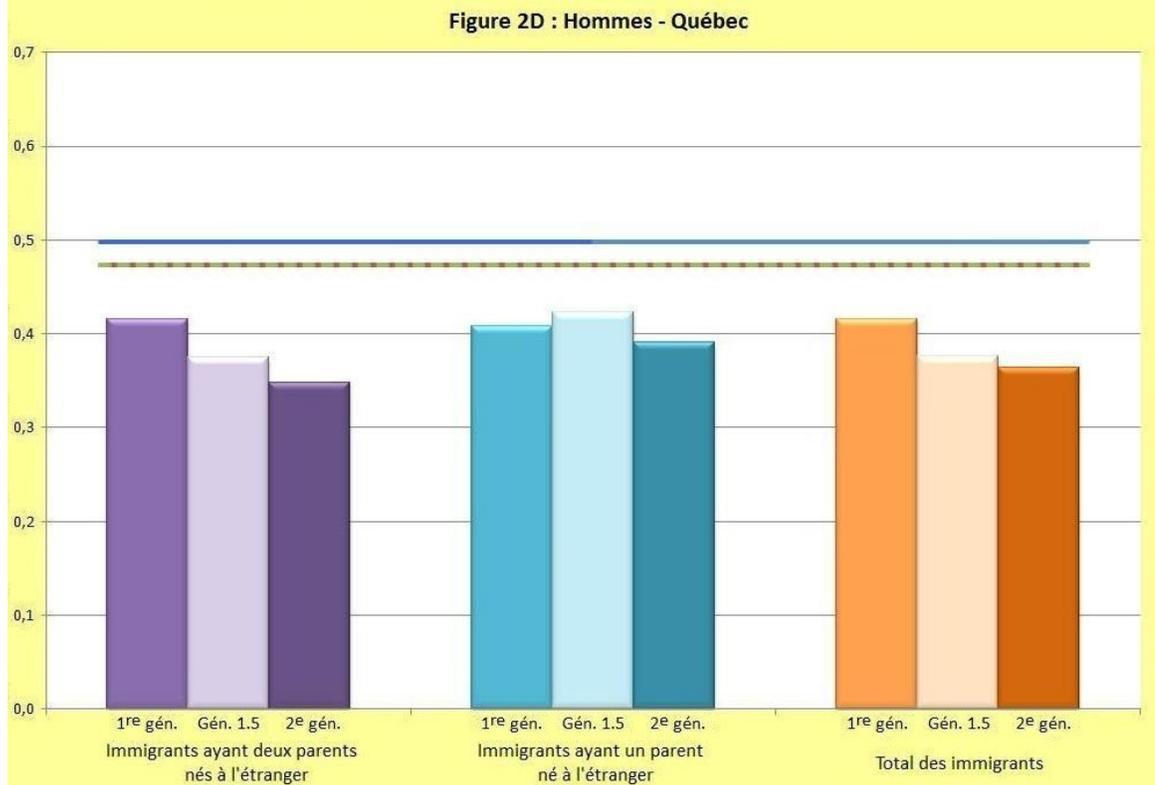
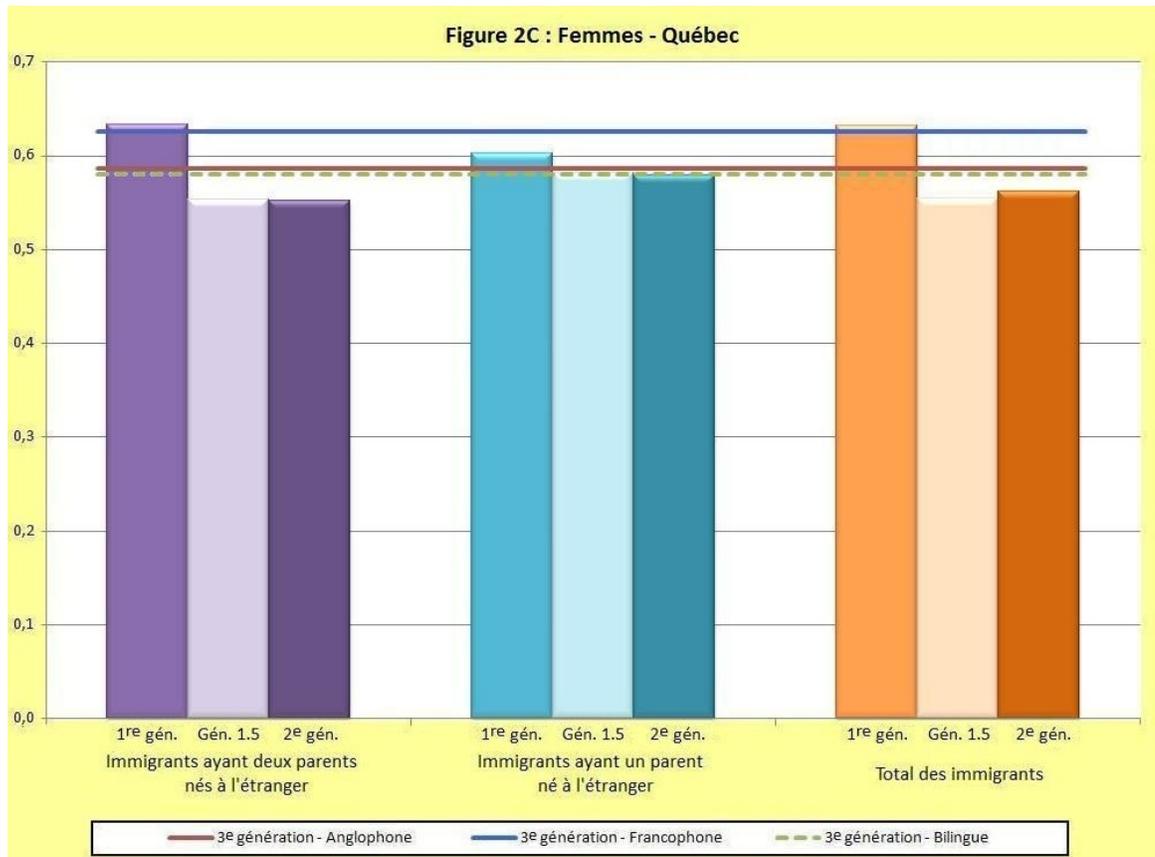


Figure 3 : Probabilités prédites de vivre en union à l'âge de 27 ans au moment du recensement de 2001, modèle complet, uniquement pour immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger

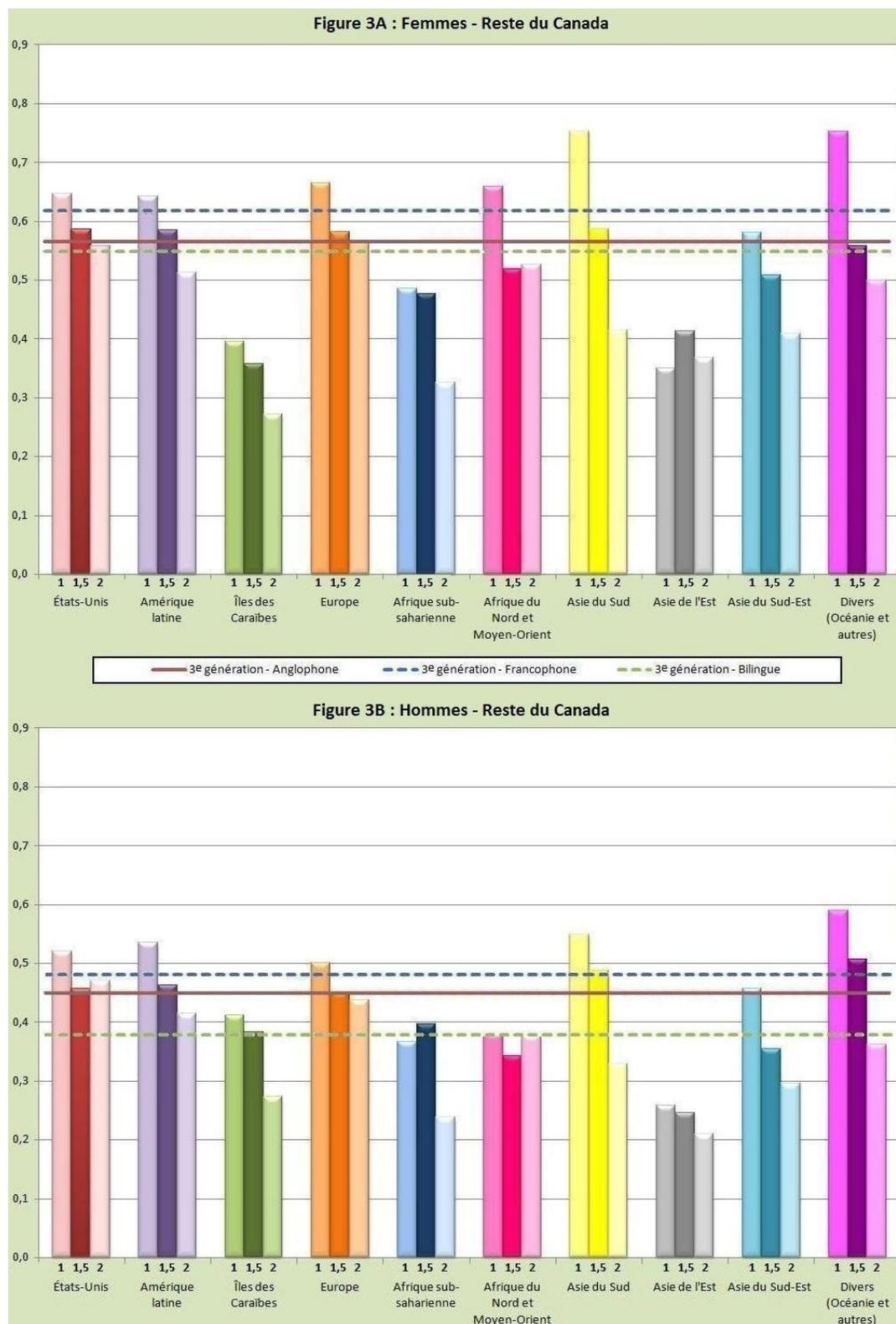


Figure 3C : Femmes - Québec

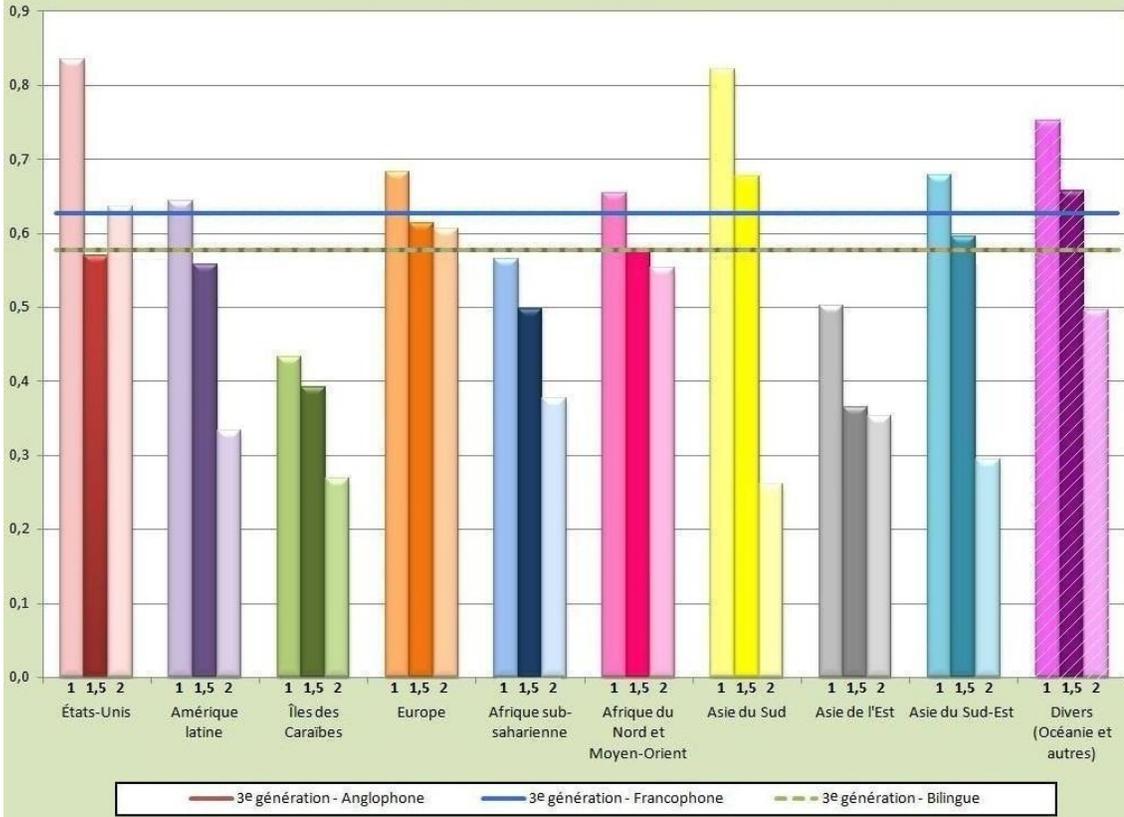
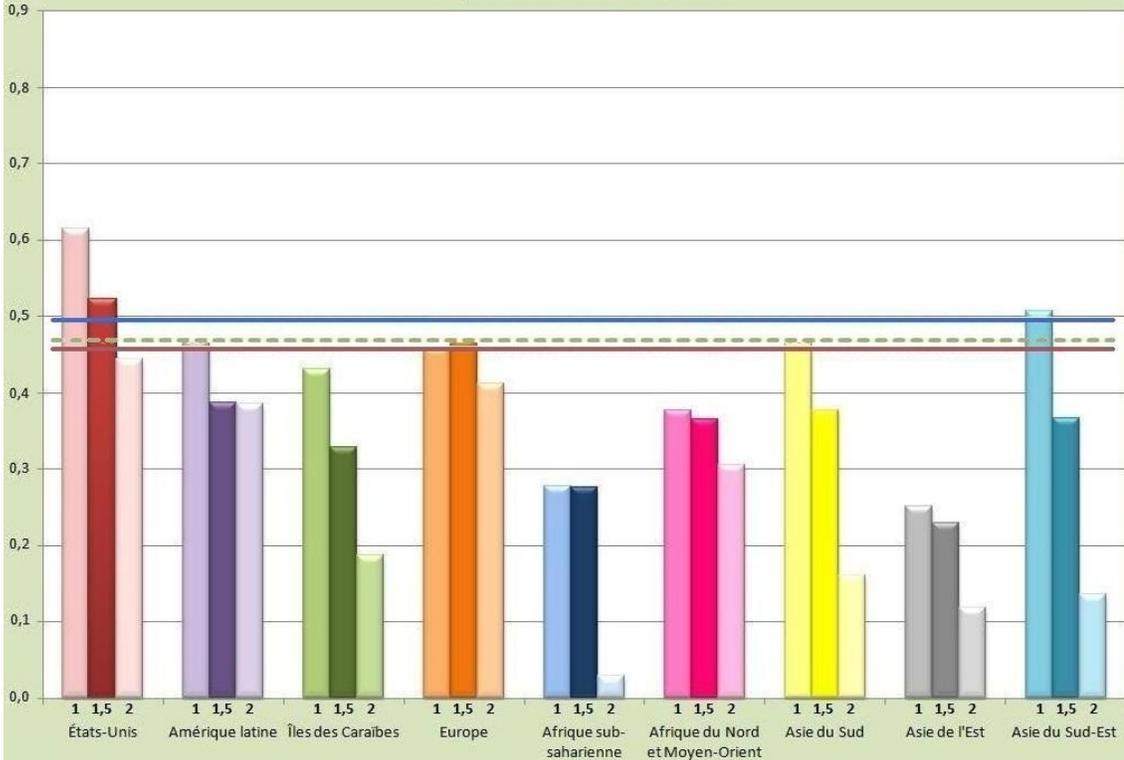


Figure 3D : Hommes - Québec



Certaines explications justifient pourquoi la tendance des générations 1, 1.5 et 2 d'un bon nombre de régions géographiques divergent des comportements matrimoniaux de la population canadienne de la génération 3+. Tout d'abord, comme il a été mentionné au chapitre 2, les visions du mariage diffèrent entre l'Occident et l'Orient. Alors qu'une union est souvent motivée par des sentiments amoureux dans les pays d'Occident, le sens du devoir et les obligations familiales ont une importance plus grande pour les mariages dans les pays d'Orient. Ensuite, les attitudes et comportements des immigrants au fil des générations sont influencés par ceux du pays d'accueil. Il en résulterait une diminution de l'importance accordée aux valeurs traditionnelles du pays d'origine au fil du temps, souvent compensée par une adoption des valeurs du pays d'accueil. Ainsi, en regardant les graphiques 3A à 3D, nous observons, sur une durée de trois générations d'immigration, des fluctuations de comportements matrimoniaux qui sont marqués à la génération 3+ par une convergence vers ceux de la population canadienne.

L'éducation est une autre raison pouvant expliquer les différences entre les probabilités de vivre en union de la population locale et des générations 1.5 et 2. Comme nous l'avons mentionné au chapitre 2, un des principaux arguments soulevés par les nouveaux arrivants au pays est celui d'offrir un meilleur avenir à sa progéniture. Les parents aspirent donc très souvent à voir leurs enfants prioriser et exceller dans leurs études, ce qui laisse peu de temps pour la vie de couple. Ainsi, rencontrer quelqu'un, s'investir dans une relation et fonder une famille sont des processus qui s'enclenchent plus tardivement vu le nombre élevé d'années d'études que nécessite l'acquisition de plusieurs diplômes.

Au fil du temps et d'une génération à l'autre, depuis la migration, les mariages mixtes devraient devenir plus courants. En se référant aux données du recensement canadien de 2001, nous observons qu'à la première génération, seulement 4,6 % des unions sont mixtes. Cette tendance augmente quelque peu à la génération 1.5 pour se chiffrer à 5,3 %, alors qu'à la génération 2, cette proportion atteint un sommet de 45,9 %. Il est donc plausible de penser que ceux qui vont opter pour des unions non mixtes sont ceux qui tiennent fermement à leur culture et pour qui les valeurs traditionnelles de leur pays d'origine persistent à occuper une place très importante dans leur vie. Ceci est cohérent avec le concept de sélectivité qui a été expliqué au chapitre 3 : certaines personnes qui

tiennent fortement aux valeurs et aux traditions de leur pays d'origine vont s'unir plus fréquemment avec ceux qui leur sont culturellement similaires. À l'opposé, d'autres adoptent la culture canadienne avec le temps et voient ainsi leurs comportements matrimoniaux se conformer à ceux de la population canadienne.

Les variables de contrôle fournissent également de l'information sur nos modèles (voir les résultats des probabilités prédites aux tableaux 7 et 8). Ainsi, nous remarquons que, en règle générale, il est moins probable de vivre en union si le niveau d'éducation dépasse le diplôme d'études secondaires, effet qui est particulièrement accentué dans le cas des femmes du RDC. À l'opposé, les hommes du Québec font exception à cette tendance, puisque leur probabilité de vivre en union est à son plus haut lorsqu'ils possèdent un diplôme d'études secondaires et plus (diplôme ou certificat). Les habitants des trois métropoles (grandes villes de plus d'un million d'habitants) sont moins susceptibles de vivre en union, toute autre chose étant égale par ailleurs. Encore une fois, les hommes du Québec font exception à cette tendance observée. Les résultats selon la croyance religieuse diffèrent énormément entre les sexes et les entités géographiques. Nous remarquons toutefois que les protestants, les musulmans et les personnes pratiquants des religions de l'Orient (hindoue et sikh) sont plus susceptibles de vivre en union alors que les bouddhistes, les chrétiens orthodoxes et ceux pratiquant une autre religion le sont moins.

Les résultats de la première variable qui mesure l'impact des communautés, soit la proportion d'immigrant vivant dans une zone donnée, est similaire pour les deux sexes dans l'ensemble du pays : ceux qui vivent dans un endroit où la représentation d'immigrants de leur zone de résidence est nulle sont plus enclins à vivre en union, comparativement à une zone de résidence où cette représentation serait de 50 %. Pour ce qui est de la seconde variable, soit la proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans une zone donnée, nous nous attendions à observer une plus forte proportion d'individus vivant en union lorsque la représentation des immigrants de la même communauté culturelle habitant dans une zone donnée était de 50 %. Or, nous avons été surpris de constater qu'autant chez les hommes que chez les femmes du Canada, cette proportion est très similaire lorsque cette représentation est

nulle ou égale à 50 %. C'est donc dire que la concentration locale d'immigrants d'un groupe géographique donné a peu d'effet sur les comportements matrimoniaux « vivre en union ou non ».

5.2. Être marié ou en union libre

La seconde partie de notre analyse se penche sur la variable dépendante du type d'union (mariage ou union libre) parmi les personnes qui vivaient en union au moment du recensement de 2001. Cette section d'analyse étant limitée aux personnes vivant en union, l'échantillon utilisé est plus petit, impliquant que certains groupes ethniques comptent peu d'information. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, si un groupe comptait moins de 20 observations, il était écarté de notre étude alors que s'il comptait de 20 à 49 observations, sa représentation graphique est hachurée en diagonal (figure 5C et 5D). Hormis la différence du sujet, la représentation graphique des résultats est la même qu'à la section précédente. Il est donc possible de consulter les graphiques des probabilités prédites du modèle de base à la figure 4A à 4D et ceux du modèle complet à la figure 5A à 5D. Alors qu'au Québec, et dans une moindre mesure, dans le reste du Canada, la prévalence de l'union libre est très élevée, nous nous attendons à ce que les comportements des immigrants se conforment à ceux de la population locale au fil des générations.

Pour ce qui est des comportements normatifs locaux représentés par la génération 3+, les résultats trouvés confirment ce qui a été mentionné au chapitre 3 quant à l'importance de l'union libre au Québec à tous les âges et pour les deux sexes comparativement au reste du Canada. Nous remarquons que partout au pays, les francophones sont toujours plus susceptibles de vivre en union libre que les anglophones, dans une proportion d'environ 10 %. Bien que la part de gens parlant le français soit beaucoup plus petite dans le RDC qu'au Québec, il est intéressant de constater que cette norme est également observée dans le RDC. En effet, nous constatons que les comportements matrimoniaux des francophones hors Québec semblent teintés par ceux de la majorité anglophone : bien que l'écart de 10 % soit encore présent entre francophones et anglophones du RDC, la probabilité de vivre en union libre passe d'environ 78 % pour les francophones du Québec à 49 % pour ceux du

RDC. Aussi, dans l'ensemble du pays, les hommes vivent plus en union libre que les femmes de la même entité géographique. Les hommes et les femmes du Québec vivent plus en union libre que ceux du reste du Canada.

En ce qui a trait à la catégorie d'âge, nos résultats suivent la logique : plus un individu est jeune, plus la probabilité de vivre en union libre est élevée, alors que plus la personne vieillit, plus cette probabilité diminue. Par contre, cette baisse survient beaucoup plus rapidement dans le RDC qu'au Québec. Il est intéressant de regarder les fluctuations des résultats pour tous les âges des modèles puisque nous remarquons qu'à 20 ans, la probabilité de vivre en union libre est très élevée chez les hommes comme chez les femmes dans l'ensemble du pays (en moyenne 76 % au RDC et 92 % au Québec pour les deux sexes). Par contre, à 34 ans, ces moyennes sont passées à 17 % au RDC et à 52 % au Québec. Ces observations sont explicables par la culture des deux entités géographiques : alors que le RDC perçoit l'union libre comme un prélude au mariage, le Québec accepte ce mode d'union tel un équivalent du mariage, et ce, peu importe l'âge. Il est donc normal que la proportion d'union libre soit plus forte dans la province francophone plutôt qu'ailleurs au Canada.

Pour ce qui est du modèle de base (figure 4A à 4D), nous observons des comportements matrimoniaux très distincts entre les immigrants ayant deux parents nés à l'étranger et ceux qui n'en ont qu'un. La probabilité de vivre en union libre est toujours plus élevée et donc plus proche, quoique toujours fortement distincte, des comportements normatifs locaux chez ceux qui sont nés d'une union mixte, ce qui indique l'influence culturelle que peut avoir le parent appartenant à la génération 3+ dans la décision du choix de l'union libre. Aussi, la tendance à être en union libre est plus forte entre la génération 1.5 que 1, mais ce n'est pas systématiquement le cas entre la génération 1.5 et 2. Ensuite, la norme anglophone du RDC étant nettement plus basse que celle du Québec, la convergence des hommes et des femmes du RDC vers la norme anglophone se fait beaucoup plus graduellement que vers les normes du Québec. Nous constatons également que la prévalence des unions libres pour toutes les générations d'immigrants du Québec est moins de la moitié de la norme locale anglophone et donc encore bien moins par rapport à la population locale francophone. Nous trouvons également intéressant de comparer

les deux catégories d'immigrants au total de ces deux catégories. Nous remarquons que, contrairement aux immigrants ayant un ou deux parent(s) né(s) à l'étranger, la tendance à vivre en union libre d'une génération à l'autre pour le total de ces deux catégories est toujours à la hausse. De ce fait, il semble qu'une tendance de convergence vers les comportements locaux est due à l'effet du temps depuis la migration, donc à la génération, mais aussi à la mixité des unions. Par contre, pour les différences entre la population locale anglophone ou francophone, les tendances observées sont les mêmes que pour les catégories d'immigrants : la convergence vers la génération 3+ est plus graduelle au RDC qu'au Québec, étant donné le très haut taux de prévalence de l'union libre dans la province francophone.

En observant le modèle complet qui porte uniquement sur les immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger (figure 5A à 5D), nous remarquons que l'écart qui se crée entre la seconde génération et la 3+ est généralement très élevé. La seule région géographique au RDC qui semble adopter l'union libre au même degré que la population canadienne anglophone est celle des îles des Caraïbes, alors qu'au Québec, c'est celle de l'Asie du Sud-Est. Néanmoins, il est intéressant d'observer que les trois régions asiatiques, soit l'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est, sont les régions géographiques qui démontrent une convergence vers la norme locale, et ce, pour les hommes et les femmes à la grandeur du Canada. Nous croyons que ce choix graduel de l'union libre au fil des générations représente un symbole d'intégration et d'adoption des comportements matrimoniaux de la société canadienne. Ainsi, la première génération d'immigrants asiatiques, qui véhiculait à son arrivée ses valeurs traditionnelles et familiales, a été influencée non seulement par ses semblables, mais également par les comportements de la société canadienne. Il en résulte que le mariage a perdu progressivement de sa popularité en faveur de l'union libre pour les immigrants de ces régions. Nous notons donc une tendance à l'assimilation dans le choix du type d'union, mais cette observation n'est pas systématique pour ceux des immigrants d'autres régions d'origine.

Enfin, en analysant les variables de contrôle, nous observons que la probabilité de vivre en union libre est un peu plus élevée chez les personnes n'ayant pas de diplôme d'études

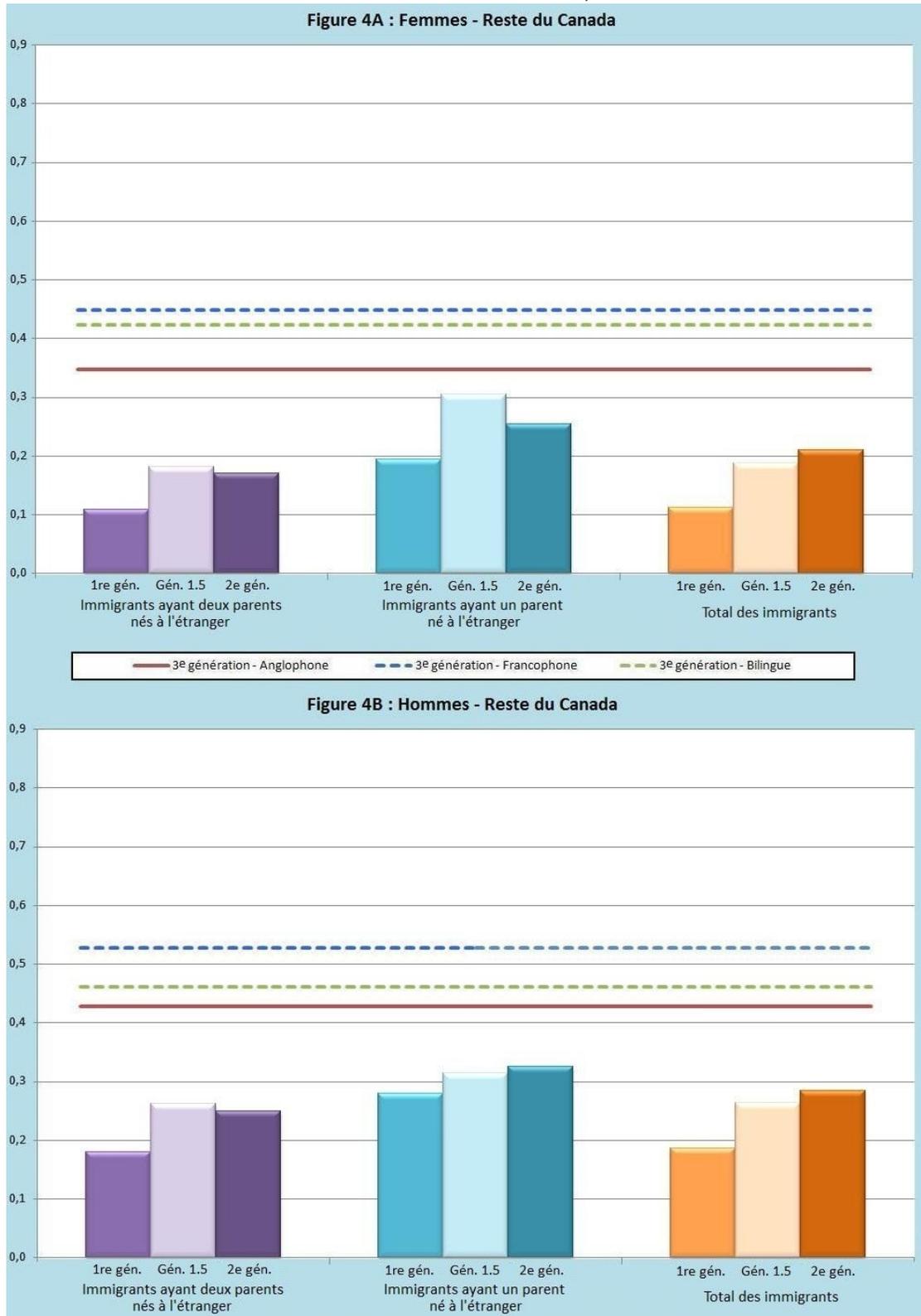
secondaires. D'autre part, nous remarquons qu'il est généralement plus probable que les résidents de grandes villes de plus d'un million d'habitants vivent en union libre, bien que les différences entre les deux autres tailles d'agglomération soient mineures. Et une fois de plus, les résultats indiquent des comportements matrimoniaux distincts entre les modèles lorsqu'il s'agit de l'appartenance religieuse. Parmi ceux qui sont les plus susceptibles de vivre en union libre, nous comptons ceux n'ayant aucune religion, ceux ayant une autre appartenance religieuse ainsi que les bouddhistes, alors que parmi les moins susceptibles de vivre en union libre figurent les musulmans, les autres religions orientales (hindoue et sikh) et les juifs du Québec. Pour ce qui est des catholiques et des protestants, soit deux religions très courantes au Canada, leurs probabilités de vivre en union sont fortement influencées par un facteur qui détermine les pratiquants d'une religion : la langue. Ainsi, les catholiques sont davantage francophones alors que les protestants sont plutôt anglophones (Clark et Schellenberg, 2002). Nos résultats sont cohérents avec ces observations puisque les catholiques sont plus susceptibles d'être en union libre que les protestants, tout comme c'est le cas des francophones face aux anglophones.

En examinant les résultats selon la proportion d'immigrants vivant dans une zone donnée, nous observons que les tendances sont différentes pour les deux entités géographiques. Dans le reste du Canada, la probabilité de vivre en union libre est plus grande lorsque la proportion d'immigrants qui vit dans la même zone est de 50 % comparativement à 0 %, toute autre chose étant égale par ailleurs. Au Québec, nous remarquons le contraire et dans une mesure beaucoup plus importante : même après avoir contrôlé pour l'origine géographique des individus, ils ont tendance à vivre plus en union libre lorsque la proportion d'immigrants vivant dans leur zone est nulle. Ces résultats sont intéressants puisque, même si la tendance est différente entre le Québec et le RDC, les résidents de la province francophone ont une probabilité de vivre en union libre supérieure à celle du RDC si la proportion d'immigrants vivant la même zone de résidence est nulle ou de 50 %.

Pour ce qui est de la variable sur la proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans la même zone que l'individu, les résultats de l'ensemble du Canada

pour une zone où cette proportion est nulle sont légèrement plus élevés que ceux d'une zone de 50 %. Ces résultats ne montrent donc pas de différences majeures entre la probabilité de vivre en union si une zone comporte peu ou beaucoup d'immigrants appartenant à la même communauté culturelle. Par contre, encore une fois, nous observons que les probabilités du Québec sont environ le double de celles du Canada. Ainsi, nous remarquons qu'il est moins probable de vivre en union libre lorsqu'il y a une forte concentration d'immigrants appartenant à la même communauté culturelle qui vivent dans une zone de résidence donnée.

Figure 4 : Probabilités prédites de vivre en union libre (vs mariage) à l'âge de 27 ans parmi ceux qui vivaient en union au moment du recensement de 2001, modèle de base



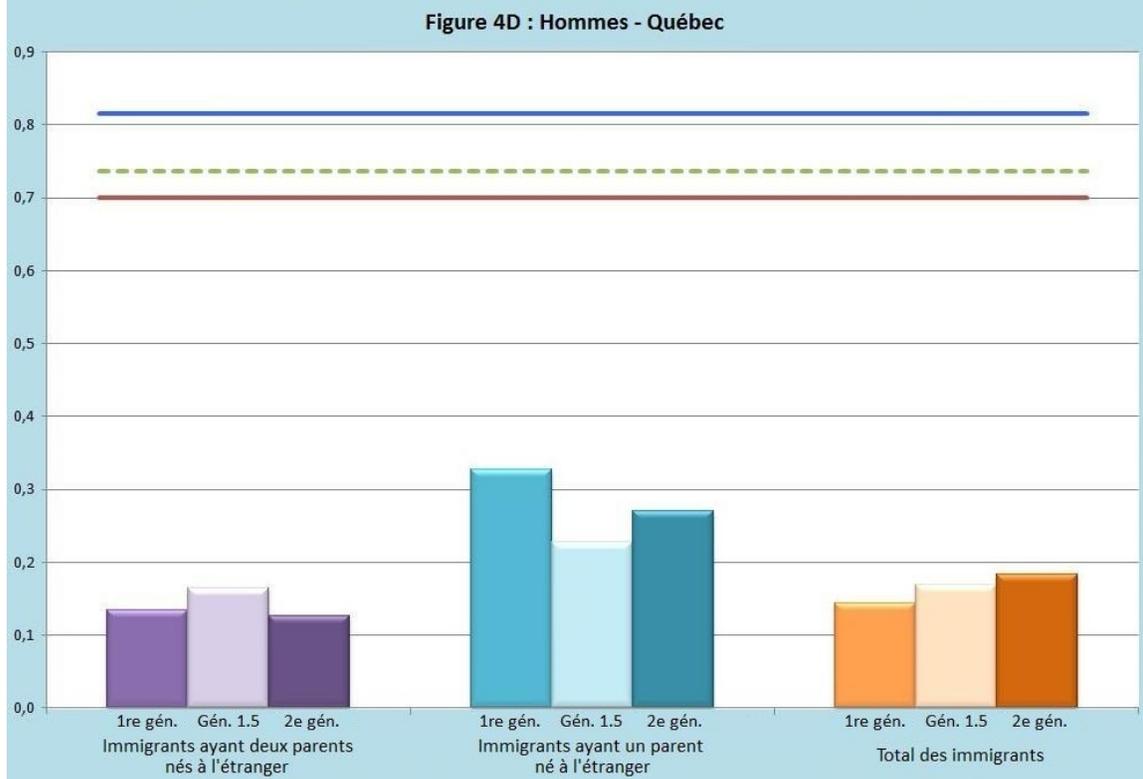
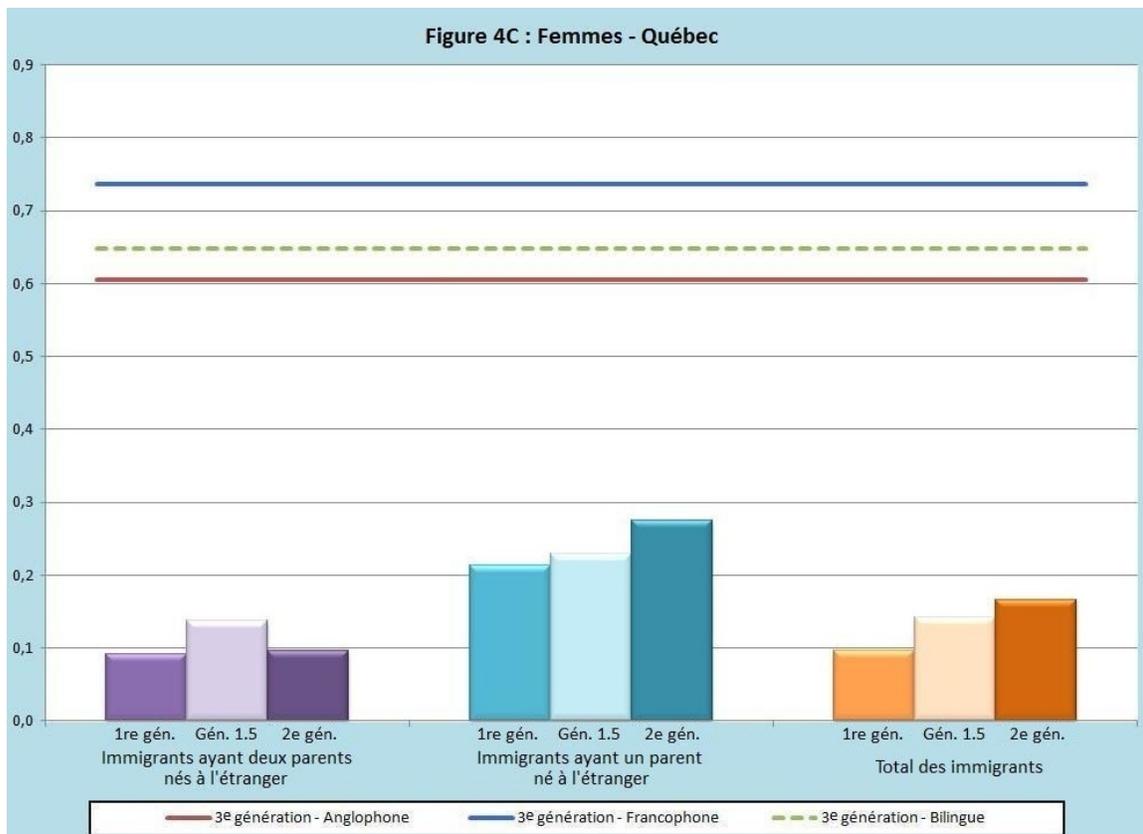
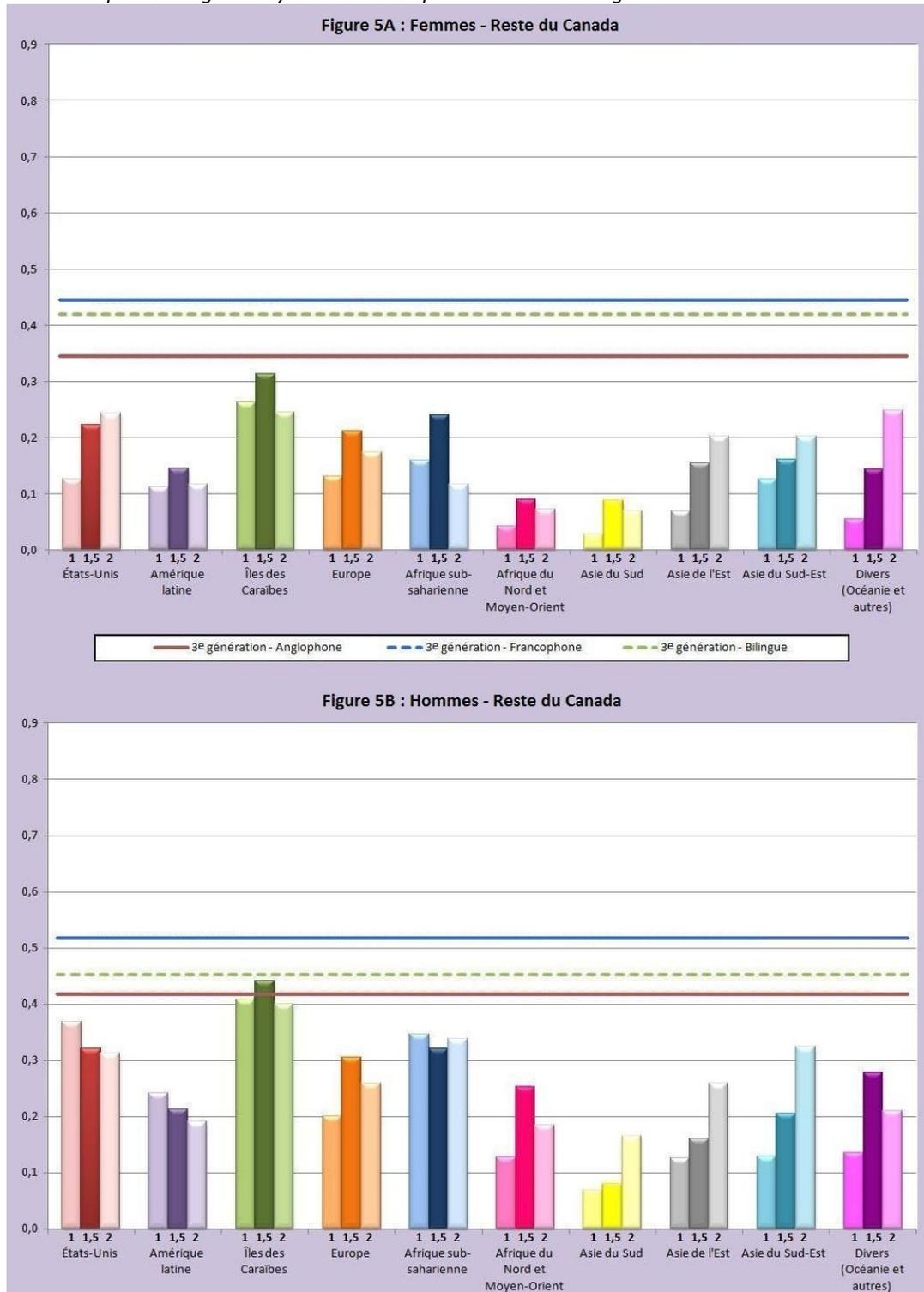
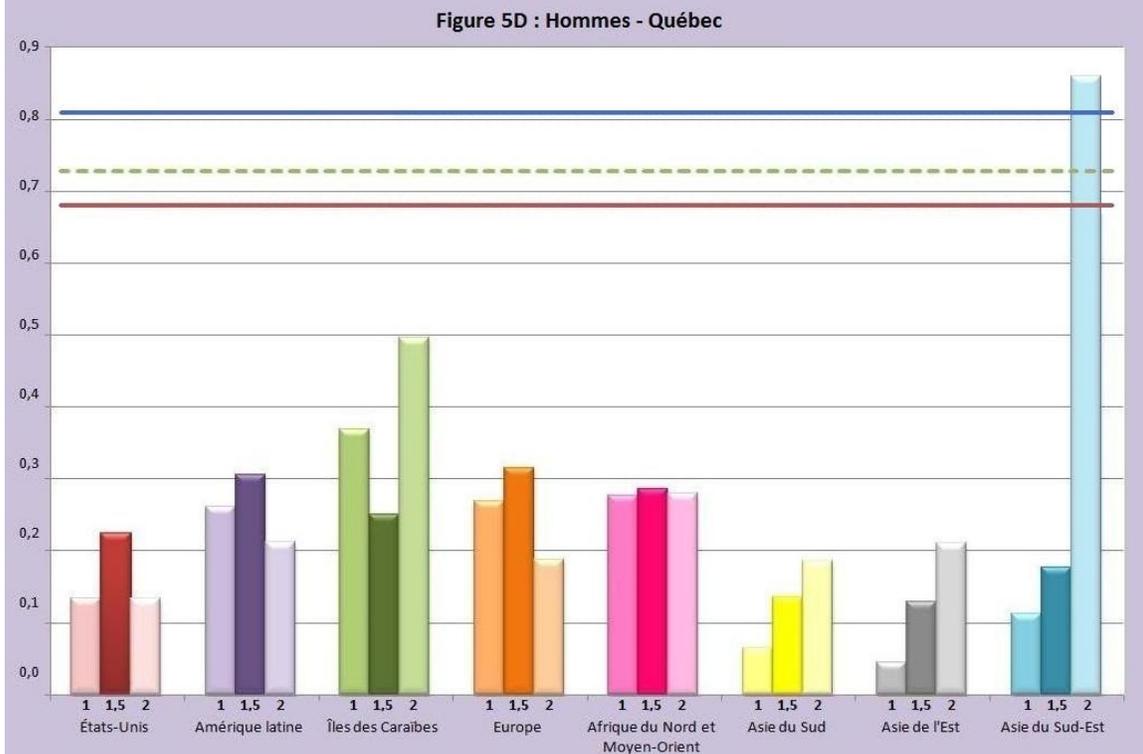
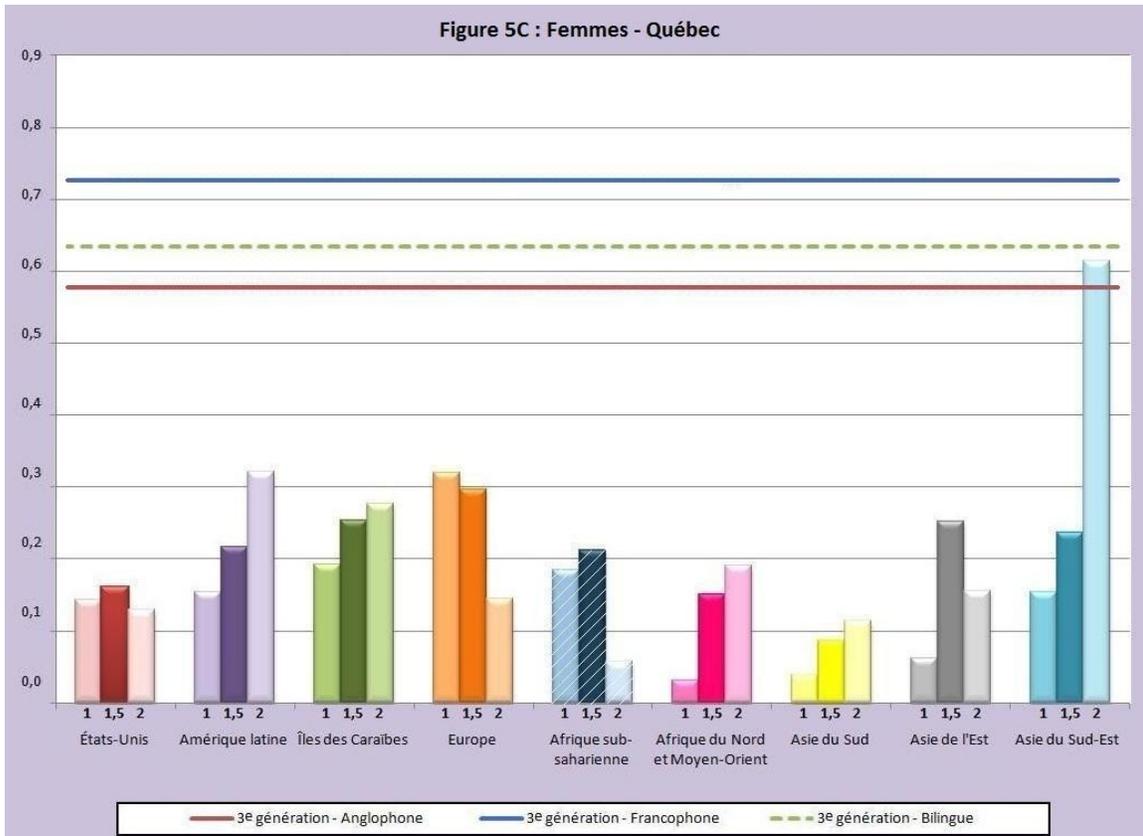


Figure 5 : Probabilités prédites de vivre en union libre (vs mariage) à l'âge de 27 ans parmi ceux qui vivaient en union au moment du recensement de 2001, modèle complet, uniquement pour immigrants ayant leurs deux parents nés à l'étranger





CHAPITRE 6 : DISCUSSION ET CONCLUSION

L'objectif de ce mémoire visait à analyser les tendances liées aux comportements matrimoniaux des différentes générations d'immigrants comparativement à ceux de la population canadienne, notamment en analysant le rôle que pouvaient y jouer les communautés culturelles. Il a donc été question d'observer, au moyen des données du recensement canadien de 2001, la probabilité de vivre en union ainsi que la probabilité que cette union soit un mariage ou une union libre chez la tranche d'âge des 20 à 34 ans. La nature de la base de données utilisée comprenant un nombre exceptionnellement élevé d'observations sociodémographiques sur la population canadienne, nous avons pu examiner les tendances des comportements matrimoniaux d'immigrants provenant de dix régions géographiques, après avoir contrôlé pour l'effet de plusieurs variables démographiques et caractéristiques personnelles.

6.1. Vivre ou ne pas vivre en union

La première partie d'analyse se concentrait sur les individus qui vivaient ou non en union. Alors que nos résultats pour les immigrants ayant un parent né à l'étranger démontraient des comportements similaires à la population locale, ceux des immigrants ayant deux parents nés à l'étranger des générations 1.5 et 2 semblaient plutôt diverger des normes locales. Ces tendances étaient généralisées pour les deux sexes à l'échelle du pays, dans une mesure où les comportements matrimoniaux des femmes étaient plus près de la norme locale que ceux des hommes et ont également été observées dans plusieurs études (Brown et *al.* (2008) ; LeGrand et *al.* (2008) ; LeGrand et Meunier (2009)). La différence entre les deux catégories d'immigrants pouvait venir de l'influence de la culture canadienne véhiculée par un des deux parents, ayant pour résultat une intégration après seulement trois générations. L'union mixte étant un symbole d'ouverture sur les différentes cultures, elle pouvait expliquer la convergence plus rapide des immigrants dont un parent est né au Canada.

Ensuite, les résultats par région géographique ont fait ressortir différents profils. Les États-Unis et l'Europe voyaient leurs comportements matrimoniaux se conformer à la population canadienne, ce qui est plausible vu l'historique d'immigration de ces pays au Canada depuis plusieurs années. En se référant aux types d'intégration du chapitre 2, il

s'agit d'une assimilation linéaire, soit une intégration qui prend de deux à trois générations avant de ressembler à la population locale. Dans une moindre mesure, l'Amérique latine ainsi que l'Afrique du Nord et Moyen-Orient vivaient un peu moins en union que les normes locales, mais semblaient également être caractérisés par une assimilation linéaire. À l'opposé, le reste des régions étudiées affichaient des résultats qui n'indiquaient aucune convergence vers la population canadienne.

Ensuite, contrairement à nos attentes, nous avons noté que les femmes et les hommes du pays qui vivaient dans un endroit où la représentation d'immigrants dans leur zone de résidence est nulle étaient plus enclins à vivre en union, comparativement à une zone de résidence où cette représentation était de 50 %. Quant à la proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans une zone donnée, la concentration locale d'immigrants d'un même groupe géographique semblait avoir peu d'effet sur la probabilité de vivre en union.

6.2. Vivre marié ou en union libre

La seconde partie d'analyse se penchait uniquement sur les personnes qui vivaient en union. Il a donc été question d'évaluer la propension à être marié ou à vivre en union libre. Pour la plupart des immigrants, l'union libre n'était pas une forme de mise en union faisant partie de leurs valeurs culturelles traditionnelles. Nous n'avons donc pas été surpris de constater que les immigrants ayant un parent canadien étaient plus susceptibles de vivre en union libre que ceux dont leurs deux parents étaient nés à l'étranger. Nous estimons qu'une explication de cette plus forte propension à vivre en union libre est un résultat de la dualité culturelle, avancée par Lalonde et Giguère (2008), à laquelle les individus de la seconde génération font face. Les résultats indiquaient également que les hommes ont plus tendance à être en union libre que les femmes, reflétant peut-être la nature moins engageante de l'union libre expliquée au chapitre 3. Aussi, sans surprise, l'union libre était très fortement privilégiée au Québec comparativement au reste du Canada. Il en résultait donc que la convergence vers les comportements matrimoniaux de la population locale était plus rapide pour le reste du Canada étant donné l'écart notable entre les probabilités de vivre en union libre des immigrants et ceux de la population locale québécoise.

Ensuite, lorsque nous confrontons nos résultats des 20 à 34 ans par région géographique avec ceux de l'étude de LeGrand et Meunier (2009) sur la population des 20 à 29 ans, nos conclusions sont demeurées très similaires : les comportements matrimoniaux des trois régions géographiques d'Asie, soit du Sud, de l'Est et du Sud-est, semblent converger vers les standards canadiens, dans une mesure où nous croyons que leurs comportements matrimoniaux de mise en union seront indissociables de la population canadienne d'ici quelques générations. Ces profils vont contre la théorie de l'assimilation segmentée de Portes et Zhou. Bien au contraire, ces trajectoires démontrent qu'au bout de deux ou trois générations, les immigrants et leur descendance ressembleront progressivement à la population de la société d'accueil, appuyant ainsi la théorie de l'assimilation linéaire. Aussi, il se peut également qu'il soit question d'acculturation sélective puisque la proportion d'immigrants venant de pays asiatiques est élevée. Effectivement, après quelques générations, la convergence des comportements de ces régions vers ceux de la population canadienne peut être expliquée par le fait que les individus ont bénéficié d'un soutien de leur communauté culturelle. Pour le reste des régions géographiques, les résultats sont trop variés pour que nous puissions en tirer une quelconque conclusion. Toutefois, la diminution des probabilités de vivre en union libre de l'Europe entre les premières générations et la seconde nous permet de faire un lien avec l'histoire migratoire canadienne. Alors que les pays d'Europe constituaient une part majoritaire de l'immigration d'avant 1970, leur nombre d'immigrants de seconde génération actuellement au pays est donc élevé et se caractérise par une intégration sociale et économique plus facile que ceux des pays en voie de développement. Or, nous n'observons aucune convergence des comportements matrimoniaux vers la génération 3+, malgré la forte proportion de descendants européens présents au Canada depuis des décennies. Cette divergence des comportements matrimoniaux européens avait également été observée par LeGrand et Meunier (2009). De ce fait, il nous est impossible de confirmer une théorie liée à l'intégration des immigrants pour les régions géographiques démontrant des profils générationnels variés.

Concernant la proportion d'immigrants vivant dans une zone donnée, les résidents du Québec sont un peu plus susceptibles de vivre en union libre lorsque la représentation de leur zone de résidence est nulle alors que les résidents du RDC sont un peu plus

susceptibles de vivre en union libre lorsque cette représentation est de 50 %. Aussi, nous remarquons qu'il est moins probable de vivre en union libre lorsque la concentration d'immigrants appartenant à la même communauté culturelle qui vivent dans une zone de résidence donnée est nulle.

6.3. Conclusion

En comparant les résultats obtenus pour le modèle de base des deux phénomènes observés, nous remarquons que les comportements matrimoniaux des individus issus d'unions mixtes ressemblent davantage à ceux de la population locale que les comportements matrimoniaux des individus issus d'unions non mixtes. L'explication du biculturalisme avancée par Waters et *al.* (2010) ainsi que Lalonde et Giguère (2008) prend tout son sens pour expliquer cette différence entre union mixte et non mixte : le quotidien d'un enfant d'immigrant ayant un parent canadien a de fortes probabilités d'être influencé par les cultures de ses deux parents et, de ce fait, s'imprégner des comportements matrimoniaux de son pays d'accueil tout en conservant certaines valeurs de son pays natal.

Ensuite, lorsque nous regardons les résultats du modèle complet des deux variables dépendantes, nous notons qu'ils diffèrent selon la région géographique de provenance de l'immigrant ainsi que de la variable dépendante observée. Les résultats obtenus pour la première variable analysée, soit vivre ou ne pas vivre en union, démontrent qu'il y a une assimilation linéaire au fil du temps pour les États-Unis, l'Europe, l'Amérique latine ainsi que l'Afrique du Nord et Moyen-Orient. Par contre, les résultats des autres régions géographiques n'indiquent aucune convergence vers les comportements matrimoniaux de la population locale, ce qui laisse plutôt croire à une mobilité descendante. En regardant les résultats de la seconde variable analysée, soit le choix de l'union libre ou du mariage parmi ceux vivant en union, nous constatons que les résultats diffèrent de la première variable analysée. Effectivement, nous notons une assimilation linéaire uniquement pour les trois régions asiatiques, soit l'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-est, alors que les autres régions géographiques ne démontrent aucune convergence vers les comportements matrimoniaux, mais plutôt des trajectoires très variées.

Puisque les deux parties de cette étude n'affichent pas systématiquement des résultats qui vont dans le même sens pour chacune des régions géographiques de provenance de l'immigrant, certaines explications nous viennent afin d'exposer pourquoi plusieurs trajectoires ne convergent pas vers la norme locale. D'abord, comme il a été mentionné par Castles (2002), Khoo (2007), Thomson et Crul (2007) ainsi que Portes et MacLead (1996), les nouveaux arrivants au pays veulent offrir un meilleur avenir à leur progéniture et mettent donc souvent l'emphase et même de la pression sur le succès scolaire de leurs enfants. De ce fait, commencer une vie de famille et habiter avec l'être aimé peut être perçu comme un obstacle à la réussite scolaire. Il est probable que les études prennent beaucoup de place dans la vie de jeunes immigrants alors que la vie amoureuse est reléguée au second plan. Les occasions de rencontrer un partenaire se font donc plus rares, ce qui implique de plus faibles probabilités de vivre en union. Par contre, certaines trajectoires par région géographique semblent inexplicables, appuyant sans doute ce que Zhou (1997) a avancé : le mariage et la constitution d'une famille sont souvent d'une importance primordiale pour certaines cultures. Ainsi, comme les concepts de sélectivité et d'influence le soutiennent, certains groupes d'immigrants peuvent vouloir maintenir activement leurs valeurs au sein de leur famille, ce qui les distingue de leur société d'accueil. Notre étude ne nous permet toutefois pas de tirer de conclusions sur les différents concepts d'intégration expliqués à la section 2.1.2 pour ces groupes aux trajectoires inexplicables.

Ensuite, les différentes études citées au point 2.2.2 (Goldscheider et Goldscheider (1993) ; Merali (2006) ; Lalonde et Giguère (2008)) ont tenté d'expliquer la vision de l'union entre pays d'Occident et d'Orient. La principale conclusion était que le passage des valeurs matrimoniales d'une génération à l'autre en Orient met généralement l'emphase sur la famille alors qu'en Occident, il est plutôt question des choix personnels de l'individu. Nos résultats par région géographique appuient ce qu'ont avancé ces auteurs puisque nous observons, pour plusieurs régions asiatiques, de grands écarts dans les comportements matrimoniaux des premières générations comparativement à la population locale. Après quelques générations, nous notons que la plupart des régions d'Asie convergent vers les normes locales, impliquant une diminution de l'importance

des valeurs traditionnelles véhiculées dans le temps qui se traduit par une adoption de celles du pays d'accueil.

Aussi, comme il a été mentionné au chapitre 5, l'union mixte prend de l'importance plus le statut générationnel est près de la 3^e génération. Ceci peut être expliqué par une intégration, d'une génération à l'autre, au courant dominant de la société hôte, mentionné par Alba (2005). Effectivement, les immigrants arrivent au pays avec leurs croyances et leurs normes. Leurs enfants, à titre de lien intergénérationnel, s'imprègnent des deux cultures : celle de leur parent et celle de leur pays d'accueil, et ce phénomène continue au fil des générations. Il va donc de soi que le nombre d'union mixte augmente selon le statut générationnel, jusqu'à ce qu'il se conforme à celui de la population locale. Il y aura donc une transition entre les comportements des groupes mixtes et non mixte au fil des générations.

Lorsque nous comparons les résultats des caractéristiques de communautés pour les deux phénomènes observés, nous remarquons que les résultats des deux variables utilisées pour capter les effets de la taille et de la prévalence des communautés culturelles ont eu des impacts différents pour les deux événements observés tout au long de cette étude. D'abord, la première variable mesurait les probabilités de vivre un des deux événements si la proportion d'immigrants qui habite une zone de résidence donnée indique des différences marquées entre 0 % ou 50 %. Par contre, pour la seconde variable, soit la proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans la même zone de résidence donnée, les résultats entre 0 % ou 50 % sont toujours très près, impliquant que l'effet d'immigrants appartenant à sa même communauté culturelle ne soit pas aussi fort que ce que nous avons anticipé. Ces résultats sur les caractéristiques de communautés culturelles nous laissent perplexes. Alors que la littérature internationale est unanime sur le fait que l'union entre deux personnes peut servir d'indicateur d'intégration pour les immigrants, la façon dont nos variables ont été élaborées ne semble pas capter les effets de taille et de prévalence désirés : la région géographique de provenance de l'individu ne semble pas appropriée pour mesurer l'effet des communautés culturelles.

En plus d'enrichir la littérature sur les différences générationnelles de la vie de couple, ce mémoire a contribué à comparer le mariage et l'union libre au Canada tout en y observant le rôle qu'y jouent les communautés culturelles. La représentation des résultats sous forme de probabilités prédites rend cette étude accessible à bon nombre de personnes provenant de multiples disciplines. Effectivement, ce type de statistique est reconnu pour être facile à interpréter et à comparer. Par contre, pour un travail futur, il pourrait être question d'explorer davantage l'intégration des communautés culturelles par le biais du mariage en regardant par exemple le pays de provenance du conjoint à même les données du recensement. D'autres dimensions pourraient également être observées afin d'en contrôler les effets, notamment le statut économique de l'individu.

Finalement, puisque l'immigration continue d'occuper une place importante à l'heure actuelle dans l'accroissement de la population canadienne, il est évident que le nombre d'union mixte continuera d'augmenter. Comme le mentionnait Corak (2008), le meilleur moyen de voir si une société est capable d'intégrer ses immigrants est de voir les enfants de ces derniers grandir et devenir des adultes engagés dans leur collectivité locale.

BIBLIOGRAPHIE

Abu-Laban, Yasmeen et Christina Gabriel. 2002. « Selling Diversity : Immigration, Multiculturalism, Employment Equity, and Globalization », University of Toronto Press, Higher Education Division, 2^e édition, 202 pp.

Alba, Richard. 2005. « Bright vs. Blurred boundaries: Second-generation assimilation and exclusion in France, Germany, and the United States », *Ethnic and Racial Studies*, 28(1), pp. 20-49.

Berry, John W. 2001. « A Psychology of Immigration », *Journal of Social Issues*, 57 (3), pp. 615-631.

Berscheid, Ellen. 1995. « Help Wanted: A Grand Theorist of Interpersonal Relationships, Sociologist or Anthropologist Preferred », *Journal of Social and Personal Relationships*, 12(4), pp. 529-533.

Boyd, Monica et Michael Vickers. 2000. « Cent ans d'immigration au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, n° 58, produit no 11-008-X20000025164 au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 13, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2000002/article/5164-fra.pdf> (site consulté le 20 mai 2011).

Boyd, Monica. 2000. « Ethnic Variations in Young Adults Living at Home », *Special Issue on Family Demography, Canadian Studies in Population*, 27(1), pp. 135-158.

Boyd, Monica. 2002. « Educational Attainments of Immigrant Offspring: Success or Segmented Assimilation? », *International Migration Review*, 36(4), pp. 1037-1060.

Boyd, Monica et Doug Norris. 1999. « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, n° 52, produit no 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 6, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/1998004/article/4417-fra.pdf> (site consulté le 6 mai 2012).

Boyd, Monica, Diana Worts et Melissa Moyser. 2006. « To Wed or to Bed? Patterns of First Union Formation across Immigrant Generations ». Étude présentée à la conférence

annuelle du *Canadian Sociology and Anthropology Association*, Toronto, Ontario (30 mai -2 juin).

Brown, Susan L., Jennifer Van Hook et Jennifer E. Glick. 2008. « Generational Differences in Cohabitation and Marriage in the US », *Population Research Policy Review*, 27, pp. 531-550.

Bryant, Keith W. et Cathleen D. Zick. (2006). « The Economic Organization of the Household », Cambridge University Press, 2^e édition, 352 pp.

Castles, Stephen. 2002. Migration and Community Formation under Conditions of Globalization, *International Migration Review*, 36(4), pp. 1143-1168

Clark, Warren et Grant Schellenberg. 2006. « Les Canadiens et la religion », *Tendances sociales canadiennes*, n° 81, produit no 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 9, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2006001/pdf/9181-fra.pdf> (site consulté le 14 septembre 2011).

Clark, Warren. 2006. « Les unions interreligieuses au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, n° 82, produit no 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 10 à 27, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2006003/pdf/9478-fra.pdf> (site consulté le 14 septembre 2011).

Clark, Warren. 2007. « Transitions différées des jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, n° 84, produit no 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 14 à 23, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007004/pdf/10311-fra.pdf> (site consulté le 21 septembre 2011).

Coleman, David. 2006. « Immigration and Ethnic Change in Low-Fertility Countries : A Third Demographic Transition », *Population and Development Review*, 32(3), pp. 401-446.

Corak, Miles. 2008. « Immigration in the Long Run : The Education and Earnings Mobility of Second-Generation Canadians », *IRPP Choices, Institute for Research on Public Policy*, 14(13), pp. 1-30.

Crul, Maurice et Hans Vermeulen. 2003. « The Second Generation in Europe », *International Migration Review*, 37(4), pp. 965-986.

Daniel, Dominique. 2003. « Une autre nation d'immigrants : La politique d'immigration du Canada au 20e siècle », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 77(1), pp. 33-46.

Dumas, Jean et Alain Bélanger. 2006. « Rapport sur l'état de la population du Canada, 1996 », Septembre 2006, produit n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada, pp. 1-192, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/91-209-x1996000-fra.pdf> (site consulté le 10 septembre 2011).

Goldscheider, Frances et Calvin Goldscheider. 1993. « Leaving Home Before Marriage: Ethnicity, Familism and Generational Relationships », University of Wisconsin Press, 260 pp.

Halli, Shiva S. et Vedanand. 2007. « The Problem of Second-generation Decline : Perspectives on Integration in Canada », *International Migration and Integration*, 8, pp. 277-287.

Hynie, Michaela, Richard N. Lalonde et Nam Lee. 2006. « Parent-Child Value Transmission Among Chinese Immigrants to North America : The Case of Transitional Mate Preferences », *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 12(2), pp. 230-244

Jantzen, Lorna. 2008. « Qui sont les membres de la deuxième génération ? Origines ethniques de minorités visibles de la deuxième génération », *Diversité Canadienne*, 6(2), pp. 7-13.

Kalmijn, Matthijs, Paul M. de Graaf et Jacques P. G. Janssen. 2005. « Intermarriage and the risk of divorce in the Netherlands : The effects of differences in religion and in nationality, 1974-94 », *Population Studies*, 59(1), pp. 71-85.

Kalmijn, Matthijs. 1998. « Intermarriage and Homogamy : Causes, Patterns, Trends », *Annual Review of Sociology*, 24, pp. 395-421.

Kazemipur, Abdolmohammad. 2006. « The Market Value of Friendship : Social Networks of Immigrants », *Canadian Ethnic Studies*, 38(2), pp. 47-71

Kerr, Don, Melissa Moyser et Roderic Beaujot. 2006. « Marriage and Cohabitation : Demographic and Socioeconomic Differences in Quebec and Canada », *Canadian Studies in Population*, 33(1), pp. 83-117

Khoo, Siew-Ean. 2007. « Educational attainments, inter-ethnic marriage and social cohesion », dans J. Jupp and J. Nieuwenhuysen avec E. Dawson (eds.), *Social Cohesion in Australia*. Melbourne: Cambridge University Press, Chapter 10, pp. 114-127.

Kiernan, Kathleen. 2002. « Cohabitation in Western Europe : Trends, Issues, and Implications », in *Just Living Together: Implications of Cohabitation on Families, Children, and Social Policy*, 304 p.

Lalonde, Richard N. et Benjamin Giguère. 2008. « L'entrechoquement des univers culturels de la deuxième génération », *Diversité Culturelle*, 6(2), pp. 65-69.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Carole Charvet. 1999. « L'union libre et le mariage : un bilan des travaux en démographie », *Cahiers québécois de démographie*, 28(1-2), pp. 1-21.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne, Céline Le Bourdais et Nicole Marcil-Gratton. 1999. « Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario », *Cahiers québécois de démographie*, 28(1-2), pp. 199-227.

Laplante, Benoît. 2006. « The Rise of Cohabitation in Quebec : Power of Religion and Power Over Religion », *The Canadian Journal of Sociology*, 31(1), pp. 1-24.

Le Bourdais, Céline et Évelyne Lapierre-Adamcyk (coll. Philippe Pacaut). 2004. « Changes in Conjugal Life in Canada – Is Cohabitation Progressively Replacing Marriage? » *Journal of Marriage and Family*, 66 (4), pp. 929-942.

Lee, Susan M. et Monica Boyd. 2007. « Marrying out : Comparing the marital and social integration of Asians in the US and Canada », *Social Science Research*, 38, pp. 311-329.

Le Gall, Josiane. 2003. « Transmission identitaire et mariages mixtes : Recension des écrits », sous la direction de D. Meintel, V. Piché et M.-N. LeBlanc avec la collaboration de Hayley Wilson pour les études quantitatives, Groupe de recherche ethnicité et société, Centre d'Études Ethniques des universités montréalaises, Université de Montréal.

LeGrand, Thomas K., Ann Evans, Siew-Ean Khoo et Peter McDonald. 2008. « Marriage behaviours of immigrant and native-born youth in Canada and Australia », étude présentée au congrès annuel de la *Population Association of America* (New Orleans, Avril) et à la conférence de l'AIDELF (Québec, Août).

LeGrand, Thomas et Mélanie Meunier. 2009. « Convergence across generations in the marital behaviors of immigrant youth compared to the native-born in Canada », étude présentée à la 145^e conférence de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population (Marrakesh, Octobre).

Lesthaeghe, Ron. 2010. « The Unfolding Story of the Second Demographic Transition », étude présentée à la *Conference on Fertility in the History of the 20th Century - Trends, Theories, Public Discourse, and Policies* (Berlin, Janvier).

Lin, Wan-Ying et Hayeon Song. 2006. « Co-ethnic storytelling : An examination of ethnic media content in contemporary immigrant communities », *Journalism*, 7(3), pp. 362-388.

MacLennan, Christopher. 2003. « Toward the Charter : Canadians and the Demand for a National Bill of Rights, 1929-1960 », Montreal et Kingston: McGill-Queen's University, 234 p.

Merali, Noorferah. 2006. « South Asian Immigration to Canada through Arranged Marriages », *Canadian Issues*, Printemps, pp. 65-69.

Milan, Anne. 2003. « Accepteriez-vous de vivre en union libre ? », *Tendances sociales canadiennes*, n° 70, produit no 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 6,

<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2003002/article/6620-fra.pdf> (site consulté le 14 septembre 2011).

Milan, Anne et Brian Hamm. 2004. « Les unions interculturelles », *Tendances sociales canadiennes*, n° 73, produit no 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8, <http://www.statcan.ca/francais/studies/11-008/feature/11-008-XIF20040016882.pdf> (site consulté le 14 septembre 2011).

Milan, Anne, Hélène Maheux et Tina Chui. 2010. « Un portrait des couples en union mixte », *Tendances sociales canadiennes*, n° 89, produit no 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 77 à 89, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2010001/article/11143-fra.pdf> (site consulté le 14 septembre 2011).

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, 2000. « Les artisans de notre patrimoine : la citoyenneté et l'immigration du Canada de 1900 à 1977 », disponible au <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/patrimoine/chap-6.asp>, consulté le 15 septembre 2011.

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, 2008. « Le multiculturalisme canadien : une citoyenneté ouverte à tous et à tous », disponible au <http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/citoyennete.asp>, consulté le 23 octobre 2011.

Ministère de la Justice Canada. 2011. « Document d'information : Le mariage civil et la reconnaissance juridique des unions de conjoints de même sexe », disponible au http://www.justice.gc.ca/fra/nouv-news/fi-fs/2004/doc_31244.html, consulté le 15 avril 2012.

Oesterle, Sabrina, J. David Hawkins, Karl G. Hill et Jennifer A. Bailey. 2010. Men's and Women's Pathways to Adulthood and their Adolescent Precursors, *Journal of Marriage and Family*, 72(5), pp. 1436-1453.

Pollard, Michael S. et Zheng Wu. 1998. « Divergence of Marriage Patterns in Quebec and Elsewhere in Canada », *Population and Development Review*, 24(2), pp. 329-356.

Piché, Victor. 2001. « La démographie québécoise : enjeux du XXI^e siècle », Victor Piché et Céline Le Bourdais (dirs), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 319 p.

Piché, Victor. 2004. « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », dans Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch, éd. *Démographie : analyse et synthèse. VI : Population et société*. Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, pp. 159-178.

Portes, Alejandro and Min Zhou. 1993. « The New Second Generation: Segmented Assimilation and Its Variants », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 530, pp. 74-96.

Portes, Alejandro et Dag MacLead. 1996. « Educational Progress of Children of Immigrants : The Roles of Class, Ethnicity, and School Context », *Sociology of Education*, 69(4), pp. 255-275.

Portes, Alejandro et Rubén G. Rumbaut. 2001. *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*, University of California Press, Los Angeles, 406 p.

Qian, Zhenchao et Daniel T. Lichter. 2007. « Social Boundaries and Marital Assimilation : Interpreting Trends in Racial and Ethnic Intermarriage », *American Sociological Review*, 72(1), pp. 68-94

Salzmann, Thomas, Barry Edmonston et James Raymer. 2010. « Demographic Aspects of Migration », Wiesbaden, Germany, 350 p.

Shanahan, Michael J. 2000. « Pathways to Adulthood in Changing Societies : Variability and Mechanisms in Life Course Perspective », *Annual Review of Sociology*, 26(1), pp. 667-692

St-Amour, Martine. 2012. « Les mariages au Québec en 2011 : l'âge au premier mariage continue d'augmenter », *Coup d'œil sociodémographique*, Institut de la Statistique du Québec, no 18, pp. 1-6.

Statistique Canada. 2012. « Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires », Septembre 2012, produit n° 91-215-X au catalogue de Statistique Canada, pp. 1-178, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-215-x/91-215-x2012000-fra.pdf> (site consulté le 10 octobre 2012).

Statistique Canada. 2006. « Statistiques démographiques annuelles, 2005 », Mars 2006, produit n° 91-213-X au catalogue de Statistique Canada, pp. 1-309, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-213-x/91-213-x2005000-fra.pdf> (site consulté le 10 septembre 2011).

Statistique Canada. 2006. « Statistiques démographiques annuelles, 2005 », Mars 2006, produit n° 91-213-X au catalogue de Statistique Canada, pp. 1-309, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-213-x/91-213-x2005000-fra.pdf> (site consulté le 10 septembre 2011).

Statistique Canada. 2011. « Statistique de l'état civil du Canada », Base de données sur les mariages et Division de la démographie (estimations de la population). Ottawa : Statistique Canada, 2011.

Statistique Canada. 2012. « Caractéristiques linguistiques des Canadiens », Octobre 2012, produit n° 98-314-X au catalogue de Statistique Canada, pp. 1-25, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011001-fra.pdf> (site consulté le 7 novembre 2012).

Stone, Wendy et Jody Hughes. 2002. « Social Capital : Empirical meaning and measurement validity », Research Paper 27, Australian Institute of Family Studies, Melbourne, pp. 1-64.

Thomson, Mark et Maurice Crul. 2007. « The Second Generation in Europe and the United States : How is the Transatlantic Debate Relevant for Further Research on the

European Second Generation? », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, (33)7, pp. 1025-1041.

Tucci, Ingrid. 2009. « Les descendants des immigrés en France et en Allemagne : Des destins contrastés. Participation au marché du travail, formes d'appartenance et modes de mise à distance sociale », Thèse de doctorat en Sociologie. Humboldt Universität Berlin et EHESS Paris., 329 p.

van de Kaa, Dirk J. 2002. « The Idea of a Second Demographic Transition in Industrialized Countries », étude présentée au 6^e séminaire sur les politiques du bien-être du *National Institute of Population and Social Security*, (Tokyo, January).

van de Rijt, Arnout. 2006. « Selection and Influence in the Immigrant Assimilation Process ». Étude présentée à la conférence de l'*Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population*, Paris, France, 15 mai 2009.

Vatz Laaroussi, Michèle. 2005. « L'immigration en dehors des métropoles : Vers une relecture des concepts interculturels », *Canadian Ethnic Studies*, 37(3), pp. 97-113

Waters, Mary C., Van C. Tran, Philip Kasinitz et John H. Mollenkopf. 2010. « Segmented Assimilation Revisited : Types of Acculturation and Socioeconomic Mobility in Young Adulthood », *Ethnic and Racial Studies*, 33(7), pp. 1168-1193

Xie, Yu et Emily Greenman. 2005. « Segmented Assimilation Theory: A Reformulation and Empirical Test », *Population Studies Center Research*, Institute of Social Research, Report No. 05-581, University of Michigan.

Zhou, Min. 1997. « Social Capital in Chinatown : The Role of Community-Based Organizations and Families in the Adaptation of the Younger Generation », dans Lois Weis et Maxine S. Seller (eds.), *Beyond Black and White: New Voices, New Faces in the United States Schools*. Albany, NY: State University of New York Press, pp. 181-206

ANNEXE A : Composition des régions géographiques

Nom de la région géographique	Noms des pays	
États-Unis	États-Unis	
Amérique latine	Argentine	Bélize
	Bolivie	Brésil
	Chili	Colombie
	Costa Rica	El Salvador
	Équateur	Guatemala
	Guyana	Guyane française
	Honduras	Îles Falkland (Malvinas)
	Mexique	Nicaragua
	Panama	Paraguay
	Pérou	Suriname
	Uruguay	Venezuela
Îles des Caraïbes	Anguilla	Antigua-et-Barbuda
	Antilles néerlandaises	Aruba
	Bahamas	Barbade
	Bermudes	Cuba
	Dominique	Grenade
	Guadeloupe	Haïti
	Îles Caïmanes	Îles Turks et Caïques
	Îles Vierges (américaines)	Îles Vierges (britanniques)
	Jamaïque	Martinique
	Montserrat	Porto Rico
	République Dominicaine	Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis	Saint-Vincent-et-les Grenadines	
Trinité-et-Tobago		
Europe	Albanie	Allemagne
	Andorre	Autriche
	Bélarus	Belgique
	Bosnie-Herzégovine	Bulgarie
	Croatie	Danemark
	Espagne	Estonie
	État de la Cité du Vatican	Fédération de Russie

Nom de la région géographique	Noms des pays	
Europe (suite)	Finlande	France
	Gibraltar	Grèce
	Hongrie	Islande
	Italie	Lettonie
	Liechtenstein	Lituanie
	Luxembourg	Macédoine
	Malte	Monaco
	Norvège	Pays-Bas
	Pologne	Portugal
	République de Moldavie	République d'Irlande
	République Tchèque	Roumanie
	Royaume-Uni	Saint-Marin
	Slovaquie	Slovénie
	Suède	Suisse
	Tchécoslovaquie	U.R.S.S.
	Ukraine	Yougoslavie
Afrique sub-saharienne	Angola	Bénin
	Botswana	Burkina Faso
	Burundi	Cameroun
	Cap-Vert	Comores
	Côte d'Ivoire	Djibouti
	Érythrée	Éthiopie
	Gabon	Gambie
	Ghana	Guinée
	Guinée équatoriale	Guinée-Bissau
	Kenya	Lesotho
	Libéria	Madagascar
	Malawi	Mali
	Maurice	Mauritanie
	Mayotte	Mozambique
	Namibie	Niger
	Nigéria	Ouganda
	République Centrafricaine	République d'Afrique du Sud

Nom de la région géographique	Noms des pays	
Afrique sub-saharienne (suite)	République démocratique du Congo	République du Congo
	République unie de Tanzanie	Réunion
	Rwanda	Sainte-Hélène
	Sao Tomé-et-Principe	Sénégal
	Seychelles	Sierra Leone
	Somalie	Swaziland
	Tchad	Togo
	Zambie	Zimbabwe
Afrique du Nord et Moyen-Orient	Algérie	Arabie saoudite
	Arménie	Azerbaïdjan
	Bahreïn	Chypre
	Égypte	Émirats arabes unis
	Géorgie	Iran
	Iraq	Israël
	Jordanie	Koweït
	Liban	Libye
	Maroc	Oman
	Palestine/Cisjordanie/Bande de Gaza	Qatar
	Sahara occidental	Soudan
	Syrie	Tunisie
	Turquie	Yémen
Asie du Sud	Bangladesh	Bhoutan
	Inde	Maldives
	Népal	Pakistan
	Sri Lanka	
Asie de l'Est	Corée du Nord	Corée du Sud
	Hong Kong	Japon
	Macao	Mongolie
	République populaire de Chine	Taïwan
Asie du Sud-est	Brunéi Darussalam	Cambodge
	Indonésie	Laos

Nom de la région géographique	Noms des pays	
Asie du Sud-ouest (suite)	Malaisie	Myanmar
	Philippines	Singapour
	Thaïlande	Viet Nam
Divers (Océanie et autres)	Afghanistan	Australie
	Autres	États fédérés de Micronésie
	Fidji	Groenland
	Guam	Îles Cook
	Îles Marshall	Îles Salomon
	Kazakhstan	Kirghizistan
	Kiribati	Nauru
	Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Zélande
	Ouzbékistan	Palaos
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Pitcairn
	Polynésie française	Saint-Pierre-et-Miquelon
	Samoa	Samoa américaines
	Tadjikistan	Timor orientale
	Tonga	Turkménistan
	Tuvalu	Vanuatu
	Wallis-et-Futuna	

ANNEXE B : Composition des zones de résidence

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
RMR	St. John's
RMR	Grand Falls-Windsor
RMR	Gander
RMR	Corner Brook
RMR	Labrador City
RMR	Charlottetown
RMR	Summerside
RMR	Halifax
RMR	Kentville
RMR	Truro
RMR	New Glasgow
RMR	Cape Breton
RMR	Moncton
RMR	Saint John
RMR	Fredericton
RMR	Bathurst
RMR	Campbellton
RMR	Edmundston
RMR	Matane
RMR	Rimouski
RMR	Rivière-du-Loup
RMR	Baie-Comeau
RMR	Chicoutimi - Jonquière
RMR	Alma
RMR	Dolbeau-Mistassini
RMR	Sept-Îles
RMR	Québec
RMR	Saint-Georges
RMR	Thetford Mines
RMR	Sherbrooke
RMR	Magog
RMR	Cowansville
RMR	Victoriaville
RMR	Trois-Rivières
RMR	Shawinigan
RMR	La Tuque
RMR	Drummondville

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
RMR	Granby
RMR	Saint-Hyacinthe
RMR	Sorel-Tracy
RMR	Joliette
RMR	Saint-Jean-sur-Richelieu
Montréal : Division de recensement	D'Autray
Montréal : Division de recensement	Rouville
Montréal : Division de recensement	La Vallée-du-Richelieu
Montréal : Division de recensement	Champlain
Montréal : Division de recensement	Lajemmerais
Montréal : Division de recensement	L'Assomption
Montréal : Division de recensement	Les Moulins
Montréal : Division de recensement	Laval
Montréal : Division de recensement	Communauté-Urbaine-de-Montréal
Montréal : Division de recensement	Roussillon
Montréal : Division de recensement	Beauharnois-Salaberry
Montréal : Division de recensement	Vaudreuil-Soulanges
Montréal : Division de recensement	Deux-Montagnes
Montréal : Division de recensement	Thérèse-De Blainville
Montréal : Division de recensement	Mirabel
Montréal : Division de recensement	La Rivière-du-Nord
Montréal : Division de recensement	Argenteuil
RMR	Salaberry-de-Valleyfield
RMR	Lachute
RMR	Val-d'Or
RMR	Amos
RMR	Rouyn-Noranda
RMR	Cornwall
RMR	Hawkesbury
RMR	Ottawa - Hull
RMR	Brockville
RMR	Pembroke
RMR	Petawawa
RMR	Kingston
RMR	Belleville
RMR	Cobourg
RMR	Port Hope and Hope
RMR	Peterborough
RMR	Kawartha Lakes

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
RMR	Oshawa
Toronto : Subdivision de recensement	Pickering
Toronto : Subdivision de recensement	Ajax
Toronto : Subdivision de recensement	Uxbridge
Toronto : Subdivision de recensement	Brock
Toronto : Subdivision de recensement	Markham
Toronto : Subdivision de recensement	Richmond Hill
Toronto : Subdivision de recensement	Whitchurch-Stouffville
Toronto : Subdivision de recensement	Aurora
Toronto : Subdivision de recensement	Newmarket
Toronto : Subdivision de recensement	King
Toronto : Subdivision de recensement	East Gwillimbury
Toronto : Subdivision de recensement	Georgina
Toronto : Subdivision de recensement	Chippewas of Georgina Island First Nation
Toronto : Subdivision de recensement	Toronto
Toronto : Subdivision de recensement	Mississauga
Toronto : Subdivision de recensement	Brampton
Toronto : Subdivision de recensement	Caledon
Toronto : Subdivision de recensement	Mono
Toronto : Subdivision de recensement	Orangeville
Toronto : Subdivision de recensement	Oakville
Toronto : Subdivision de recensement	Milton
Toronto : Subdivision de recensement	Halton Hills
Toronto : Subdivision de recensement	New Tecumseth
Toronto : Subdivision de recensement	Bradford West Gwillimbury
RMR	Hamilton
RMR	St. Catharines - Niagara
RMR	Kitchener
RMR	Brantford
RMR	Woodstock
RMR	Tillsonburg
RMR	Norfolk
RMR	Guelph
RMR	Stratford
RMR	London
RMR	Chatham-Kent
RMR	Leamington
RMR	Windsor
RMR	Sarnia

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
RMR	Owen Sound
RMR	Collingwood
RMR	Barrie
RMR	Orillia
RMR	Midland
RMR	North Bay
RMR	Greater Sudbury
RMR	Elliot Lake
RMR	Haileybury
RMR	Timmins
RMR	Sault Ste. Marie
RMR	Thunder Bay
RMR	Kenora
RMR	Winnipeg
RMR	Portage la Prairie
RMR	Brandon
RMR	Thompson
RMR	Regina
RMR	Yorkton
RMR	Moose Jaw
RMR	Swift Current
RMR	Saskatoon
RMR	North Battleford
RMR	Prince
RMR	Estevan
RMR	Medicine Hat
RMR	Brooks
RMR	Lethbridge
RMR	Calgary
RMR	Red Deer
RMR	Camrose
RMR	Edmonton
RMR	Lloydminster
RMR	Cold Lake
RMR	Grande Prairie
RMR	Wood Buffalo
RMR	Wetaskiwin
RMR	Cranbrook
RMR	Penticton

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
RMR	Kelowna
RMR	Vernon
RMR	Kamloops
RMR	Chilliwack
RMR	Abbotsford
Vancouver : Subdivision de recensement	Vancouver
	Musqueam 2
Vancouver : Subdivision de recensement	Surrey
Vancouver : Subdivision de recensement	Burnaby
	Port Moody
Vancouver : Subdivision de recensement	Richmond
	Tsawwassen
	Musqueam 4
Vancouver : Subdivision de recensement	Coquitlam
	Port Coquitlam
	Coquitlam 2
	Coquitlam 1
Vancouver : Subdivision de recensement	Delta
Vancouver : Subdivision de recensement	Langley
	White Rock
	Matsqui 4
	McMillan Island 6
Vancouver : Subdivision de recensement	North Vancouver
	West Vancouver
	Greater Vancouver
	Capilano 5
	Bowen Island
	Burrard Inlet 3
	Mission 1
	Lions Bay
	Anmore
	Belcarra
	Seymour Creek 2
Vancouver : Subdivision de recensement	Maple Ridge
	Pitt Meadows
	Katzie 1
	Semiahmoo
	Barnston Island 3
Katzie 2	

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
Vancouver : Subdivision de rec. (suite)	Whonnock 1
Vancouver : Subdivision de recensement	New Westminster
RMR	Squamish
RMR	Victoria
RMR	Duncan
RMR	Nanaimo
RMR	Parksville
RMR	Port Alberni
RMR	Courtenay
RMR	Campbell River
RMR	Powell River
RMR	Williams Lake
RMR	Quesnel
RMR	Prince Rupert
RMR	Kitimat
RMR	Terrace
RMR	Prince George
RMR	Dawson Creek
RMR	Fort St. John
Division de recensement	Division No. 1 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 2 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 3 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 4 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 5 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 6 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 7 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 8 - Terre-Neuve-et-Labrador
	Division No. 9 - Terre-Neuve-et-Labrador
Division de recensement	Division No. 10 - Terre-Neuve-et-Labrador
Division de recensement	Kings County
	Prince County
	Queens County
Division de recensement	Annapolis County
	Digby County
	Halifax County
	Hants County
	Kings County
	Lunenburg County
	Queens County

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
Division de recensement (suite)	Shelburne County
	Yarmouth County
Division de recensement	Antigonish County
	Cape Breton County
	Colchester County
	Cumberland County
	Guysborough County
	Inverness County
	Pictou County
	Richmond County
	Victoria County
Division de recensement	Albert County
	Charlotte County
	Kent County
	Kings County
	Northumberland County
	Queens County
	Saint John County
	Sunbury County
	Westmorland County
Division de recensement	Carleton County
	Gloucester County
	Madawaska County
	Restigouche County
	Victoria County
	York County
Division de recensement	Avignon
	Bonaventure
	La Côte-de-Gaspé
	La Haute-Gaspésie
	La Matapédia
	La Mitis
	Le Rocher-Percé
	Les Îles-de-la-Madeleine
	Matane
Division de recensement	Bellechasse
	Charlevoix
	Charlevoix-Est
	Kamouraska

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
Division de recensement (suite)	Les Basques
	L'Islet
	Montmagny
	Rimouski-Neigette
	Rivière-du-Loup
	Témiscouata
Division de recensement	Beauce-Sartigan
	Communauté-Urbaine-de-Québec
	Desjardins
	La Côte-de-Beaupré
	La Jacques-Cartier
	La Nouvelle-Beauce
	Les Chutes-de-la-Chaudière
	Les Etchemins
	L'Île-d'Orléans
	Robert-Cliche
Division de recensement	Arthabaska
	Bécancour
	Francheville
	L'Amiante
	Le Centre-de-la-Mauricie
	Le Granit
	L'Érable
	Lotbinière
	Mékinac
	Portneuf
Division de recensement	Acton
	Asbestos
	Brome-Missisquoi
	Coaticook
	Drummond
	La Haute-Yamaska
	La Région-Sherbrookoise
	Le Haut-Saint-François
	Le Val-Saint-François
	Memphrémagog
Division de recensement	Le Bas-Richelieu
	Le Haut-Richelieu
	Les Maskoutains

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
Division de recensement (suite)	Maskinongé
	Nicolet-Yamaska
Division de recensement	Joliette
	Le Haut-Saint-Laurent
	Les Jardins-de-Napierville
	Matawinie
	Montcalm
Division de recensement	Antoine-Labelle
	Les Laurentides
	Les Pays-d'en-Haut
Division de recensement	Abitibi
	Abitibi-Ouest
	Communauté-Urbaine-de-l'Outaouais
	La Vallée-de-la-Gatineau
	Les Collines-de-l'Outaouais
	Papineau
	Pontiac
	Rouyn-Noranda
	Témiscamingue
	Vallée-de-l'Or
Division de recensement	La Haute-Côte-Nord
	Lac-Saint-Jean-Est
	Le Domaine-du-Roy
	Le Fjord-du-Saguenay
	Le Haut-Saint-Maurice
	Manicouagan
	Maria-Chapdelaine
	Minganie - Basse-Côte-Nord
	Nord-du-Québec
	Sept-Rivières - Caniapiscau
Division de recensement	Lanark County
	Leeds and Grenville United Counties
	Ottawa Division
	Prescott and Russell United Counties
	Stormont, Dundas and Glengarry United Counties
Division de recensement	Durham Regional Municipality
	Frontenac County
	Hastings County
	Kawartha Lakes Division

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
Division de recensement (suite)	Lennox and Addington County
	Northumberland County
	Peterborough County
	Prince Edward Division
	York Regional Municipality
Division de recensement	Brant County
	Dufferin County
	Haldimand-Norfolk Regional Municipality
	Halton Regional Municipality
	Hamilton Division
	Niagara Regional Municipality
	Peel Regional Municipality
	Toronto Division
Wellington County	
Division de recensement	Chatham-Kent Division
	Elgin County
	Essex County
	Lambton County
	Middlesex County
	Oxford County
	Perth County
Waterloo Regional Municipality	
Division de recensement	Bruce County
	Grey County
	Haliburton County
	Huron County
	Muskoka District Municipality
	Nipissing District
	Parry Sound District
	Renfrew County
Simcoe County	
Division de recensement	Algoma District
	Cochrane District
	Greater Sudbury Division
	Manitoulin District
	Rainy River District
	Sudbury District
	Thunder Bay District
Timiskaming District	

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence	
Division de recensement	Kenora District	
Division de recensement	Division No. 1 - Manitoba	
	Division No. 2 - Manitoba	
	Division No. 3 - Manitoba	
	Division No. 4 - Manitoba	
	Division No. 5 - Manitoba	
	Division No. 6 - Manitoba	
	Division No. 7 - Manitoba	
	Division No. 8 - Manitoba	
	Division No. 9 - Manitoba	
Division de recensement	Division No. 10 - Manitoba	
	Division No. 11 - Manitoba	
	Division No. 12 - Manitoba	
	Division No. 13 - Manitoba	
	Division No. 14 - Manitoba	
	Division No. 15 - Manitoba	
	Division No. 16 - Manitoba	
	Division No. 17 - Manitoba	
	Division No. 18 - Manitoba	
Division de recensement	Division No. 19 - Manitoba	
	Division No. 20 - Manitoba	
	Division No. 21 - Manitoba	
	Division No. 22 - Manitoba	
Division de recensement	Division No. 23 - Manitoba	
	Division No. 1 - Saskatchewan	
	Division No. 2 - Saskatchewan	
Division de recensement	Division No. 3 - Saskatchewan	
	Division No. 4 - Saskatchewan	
	Division No. 5 - Saskatchewan	
	Division No. 6 - Saskatchewan	
	Division No. 7 - Saskatchewan	
	Division No. 8 - Saskatchewan	
	Division No. 9 - Saskatchewan	
	Division de recensement	Division No. 10 - Saskatchewan
		Division No. 11 - Saskatchewan
Division No. 12 - Saskatchewan		
Division No. 13 - Saskatchewan		
Division No. 14 - Saskatchewan		
Division de recensement	Division No. 15 - Saskatchewan	

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
Division de recensement (suite)	Division No. 16 - Saskatchewan
	Division No. 17 - Saskatchewan
	Division No. 18 - Saskatchewan
Division de recensement	Division No. 1 - Alberta
	Division No. 2 - Alberta
	Division No. 3 - Alberta
	Division No. 4 - Alberta
	Division No. 5 - Alberta
	Division No. 6 - Alberta
	Division No. 7 - Alberta
	Division No. 8 - Alberta
Division de recensement	Division No. 9 - Alberta
	Division No. 10 - Alberta
	Division No. 11 - Alberta
	Division No. 12 - Alberta
	Division No. 13 - Alberta
	Division No. 14 - Alberta
	Division No. 15 - Alberta
	Division No. 16 - Alberta
	Division No. 17 - Alberta
Division No. 18 - Alberta	
Division de recensement	Division No. 19 - Alberta
	Central Kootenay District
	East Kootenay District
	Fraser Valley Regional District
	Kootenay Boundary Regional District
Division de recensement	Okanagan-Similkameen Regional District
	Capital Regional District
	Cowichan Valley Regional District
Division de recensement	Greater Vancouver Regional District
	Alberni-Clayoquot Regional District
	Comox-Strathcona Regional District
	Nanaimo Regional District
	Powell River Regional District
Division de recensement	Sunshine Coast Regional District
	Central Okanagan Regional District
	Columbia-Shuswap Regional District
	North Okanagan Regional District
Division de recensement	Squamish-Lillooet Regional District

Type de code géographique	Nom de la zone de résidence
Division de recensement (suite)	Thompson-Nicola Regional District
Division de recensement	Cariboo Regional District
	Central Coast Regional District
	Kitimat-Stikine Regional District
	Mount Waddington Regional District
	Skeena-Queen Charlotte Regional District
Division de recensement	Bulkley-Nechako Regional District
	Fraser-Fort George Regional District
	Northern Rockies Regional District
	Peace River Regional District
	Stikine Region

ANNEXE C : Résultats des régressions logistiques de type "logit" du modèle de base

	Vivre en union				Parmi ceux qui vivent en union			
	Reste du Canada		Québec		Reste du Canada		Québec	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Constante	-1,482***	-2,656***	-1,949***	-2,987***	2,410***	2,685***	4,719***	5,879***
Âge								
20	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
21	0,450***	0,611***	0,507***	0,572***	-0,314***	-0,208***	-0,214***	-0,501***
22	0,880***	1,117***	0,858***	1,099***	-0,653***	-0,496***	-0,478***	-0,304***
23	1,254***	1,567***	1,221***	1,566***	-0,983***	-0,835***	-0,825***	-0,757***
24	1,602***	1,919***	1,592***	1,973***	-1,197***	-1,101***	-0,993***	-1,117***
25	1,857***	2,315***	1,822***	2,344***	-1,534***	-1,387***	-1,310***	-1,277***
26	2,136***	2,608***	2,081***	2,621***	-1,765***	-1,698***	-1,502***	-1,542***
27	2,382***	2,885***	2,273***	2,825***	-1,996***	-1,891***	-1,849***	-1,776***
28	2,583***	3,121***	2,425***	3,080***	-2,166***	-2,126***	-1,953***	-2,003***
29	2,731***	3,325***	2,524***	3,233***	-2,357***	-2,321***	-2,061***	-2,169***
30	2,883***	3,456***	2,572***	3,364***	-2,494***	-2,454***	-2,181***	-2,321***
31	2,938***	3,618***	2,623***	3,459***	-2,604***	-2,593***	-2,367***	-2,462***
32	3,018***	3,732***	2,701***	3,542***	-2,724***	-2,747***	-2,431***	-2,565***
33	3,086***	3,777***	2,709***	3,576***	-2,794***	-2,879***	-2,615***	-2,724***
34	3,122***	3,881***	2,763***	3,613***	-2,890***	-2,936***	-2,682***	-2,800***
Niveau d'éducation								
Pas de diplôme d'études secondaires	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Uniquement un diplôme d'études secondaires	0,297***	0,067***	0,134***	-0,115***	-0,230***	-0,202***	-0,099***	-0,118***
Diplôme d'études secondaires et plus (diplôme ou certificat)	-0,131***	0,042***	0,042***	0,141***	-0,293***	-0,450***	-0,174***	-0,337***
Taille de l'agglomération								
Grandes villes (+ 1 000 000 habitants)	-0,278***	-0,148***	-0,062***	0,087***	0,038***	0,030***	-0,037***	-0,056***
Villes (entre 100 000 et 1 000 000 habitants)	-0,277***	-0,153***	-0,208***	-0,023***	0,008***	0,012***	-0,062***	-0,056***
Petites villes et villages (moins de 100 000 habitants)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Religion								
Catholique	0,053***	0,040***	0,184***	0,374***	-0,491***	-0,478***	-0,331***	-0,314***
Orthodoxe	-0,036***	-0,299***	0,101***	0,037***	-1,017***	-0,714***	-1,056***	-1,256***
Protestante et autres groupes chrétiens	0,151***	0,162***	0,267***	0,416***	-0,892***	-0,956***	-1,512***	-1,501***
Musulmane	0,371***	-0,142***	0,487***	-0,026***	-2,430***	-1,744***	-2,537***	-1,309***
Juive	0,050***	-0,099***	0,283***	0,176***	-0,851***	-0,769***	-1,912***	-1,935***
Bouddhiste	-0,386***	-0,616***	-0,135***	-0,361***	-0,241***	-0,353***	-0,276***	-0,305***
Orientale, dont Hindoue et Sikh	0,373***	0,171***	0,620***	0,049***	-2,114***	-2,070***	-2,653***	-1,635***
Autres	-0,199***	-0,401***	0,000***	-0,163***	0,390***	0,449***	-0,388***	0,002***
Aucune	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Catégorie de personnes								
Génération 1, deux parents nés à l'étranger	-0,063***	-0,164***	0,204***	-0,236***	-1,533***	-1,286***	-2,874***	-2,949***
Génération 1, un parent né à l'étranger	-0,129***	-0,181***	0,070***	-0,268***	-0,833***	-0,693***	-1,826***	-1,683***
Génération 1.5, deux parents nés à l'étranger	-0,290***	-0,306***	-0,140***	-0,411***	-0,916***	-0,792***	-2,394***	-2,685***
Génération 1.5, un parent né à l'étranger	-0,174***	-0,186***	-0,020***	-0,204***	-0,205***	-0,522***	-1,729***	-2,236***
Génération 2, deux parents nés à l'étranger	-0,333***	-0,342***	-0,146***	-0,526***	-1,000***	-0,857***	-2,826***	-3,029***
Génération 2, un parent né à l'étranger	-0,186***	-0,128***	-0,033***	-0,343***	-0,470***	-0,469***	-1,473***	-1,986***
Génération 3, anglophone	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Génération 3, francophone	0,172***	0,094***	0,169***	0,100***	0,448***	0,425***	0,627***	0,667***
Génération 3, bilingue	-0,102***	-0,324***	-0,026***	0,000***	0,340***	0,140***	0,191***	0,189***
Proportion d'immigrants vivant dans la zone	-1,358***	-1,347***	-2,085***	-1,935***	0,296***	0,145***	-1,487***	-2,210***
Proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans la zone	-0,123***	-0,052***	0,196***	-0,179***	-0,564***	-0,503***	-2,078***	-2,842***

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2001
(cr) = catégorie de référence

Données pondérées = 5 335 170
Données non pondérées = 1 076 730

*** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$

ANNEXE D : Résultats des régressions logistiques de type "logit" du modèle complet

	Vivre en union				Parmi ceux qui vivent en union			
	Reste du Canada		Québec		Reste du Canada		Québec	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Constante	-1,674***	-2,853***	-1,936***	-3,148***	2,246***	2,477***	3,568***	4,69***
Âge								
20	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
21	0,446***	0,609***	0,509***	0,571***	-0,314***	-0,211***	-0,241***	-0,461***
22	0,874***	1,116***	0,855***	1,096***	-0,651***	-0,498***	-0,501***	-0,292***
23	1,246***	1,563***	1,221***	1,564***	-0,984***	-0,842***	-0,856***	-0,725***
24	1,594***	1,913***	1,593***	1,973***	-1,198***	-1,108***	-1,016***	-1,099***
25	1,848***	2,308***	1,823***	2,345***	-1,538***	-1,396***	-1,331***	-1,253***
26	2,125***	2,595***	2,078***	2,619***	-1,769***	-1,709***	-1,518***	-1,516***
27	2,366***	2,871***	2,270***	2,822***	-2,000***	-1,903***	-1,866***	-1,749***
28	2,566***	3,103***	2,421***	3,075***	-2,172***	-2,140***	-1,971***	-1,970***
29	2,714***	3,305***	2,521***	3,227***	-2,364***	-2,333***	-2,079***	-2,138***
30	2,862***	3,433***	2,564***	3,354***	-2,501***	-2,467***	-2,197***	-2,291***
31	2,912***	3,595***	2,612***	3,447***	-2,612***	-2,604***	-2,386***	-2,431***
32	2,989***	3,705***	2,691***	3,529***	-2,730***	-2,761***	-2,450***	-2,532***
33	3,058***	3,749***	2,700***	3,566***	-2,801***	-2,891***	-2,629***	-2,690***
34	3,092***	3,852***	2,749***	3,598***	-2,898***	-2,949***	-2,699***	-2,770***
Niveau d'éducation								
Pas de diplôme d'études secondaires	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Uniquement un diplôme d'études secondaires	0,288***	0,065***	0,129***	-0,113***	-0,231***	-0,201***	-0,097***	-0,114***
Diplôme d'études secondaires et plus (diplôme ou certificat)	-0,115***	0,062***	0,046***	0,146***	-0,300***	-0,454***	-0,178***	-0,342***
Taille de l'agglomération								
Grandes villes (+ 1 000 000 habitants)	-0,274***	-0,143***	-0,060***	0,092***	0,029***	0,021***	-0,027***	-0,040***
Villes (entre 100 000 et 1 000 000 habitants)	-0,276***	-0,149***	-0,208***	-0,022***	0,011***	0,018***	-0,054***	-0,046***
Petites villes et villages (moins de 100 000 habitants)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Religion								
Catholique	-0,010***	-0,016***	0,163***	0,350***	-0,492***	-0,484***	-0,334***	-0,327***
Orthodoxe	-0,236***	-0,427***	-0,120***	-0,092***	-0,982***	-0,721***	-1,078***	-1,446***
Protestante et autres groupes chrétiens	0,140***	0,140***	0,358***	0,455***	-0,893***	-0,964***	-1,513***	-1,537***
Musulmane	0,246***	-0,145***	0,347***	0,163***	-1,928***	-1,508***	-1,934***	-1,528***
Juive	-0,041***	-0,150***	0,195***	0,159***	-0,859***	-0,804***	-2,047***	-2,080***
Bouddhiste	-0,233***	-0,453***	-0,265***	-0,373***	-0,021***	-0,149***	-0,464***	0,359***
Orientale, dont Hindoue et Sikh	0,138***	0,022***	0,363***	0,201***	-1,366***	-1,485***	-1,923***	-1,140***
Autres	-0,236***	-0,436***	-0,018***	-0,183***	0,393***	0,435***	-0,447***	-0,043***
Aucune	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Interaction de la catégorie de personne de l'individu avec son origine géographique								
États-Unis, génération 1	0,354***	0,293***	1,346***	0,643***	-1,330***	-0,222***	-2,165***	-2,755***
États-Unis, génération 1.5	0,085***	0,026***	-0,025***	0,257***	-0,632***	-0,453***	-2,020***	-2,099***
États-Unis, génération 2	-0,033***	0,086***	0,261***	-0,063***	-0,507***	-0,486***	-2,282***	-2,749***
Amérique latine, génération 1	0,331***	0,355***	0,299***	0,045***	-1,463***	-0,857***	-2,072***	-1,857***
Amérique latine, génération 1.5	0,082***	0,055***	-0,076***	-0,302***	-1,164***	-1,027***	-1,641***	-1,658***
Amérique latine, génération 2	-0,225***	-0,144***	-1,027***	-0,305***	-1,417***	-1,171***	-1,095***	-2,174***
Îles des Caraïbes, génération 1	-0,718***	-0,162***	-0,588***	-0,120***	-0,396***	-0,051***	-1,803***	-1,363***
Îles des Caraïbes, génération 1.5	-0,883***	-0,282***	-0,763***	-0,558***	-0,143***	0,093***	-1,437***	-1,947***
Îles des Caraïbes, génération 2	-1,297***	-0,793***	-1,337***	-1,323***	-0,492***	-0,080***	-1,312***	-0,816***
Europe, génération 1	0,433***	0,209***	0,479***	-0,003***	-1,294***	-1,109***	-1,107***	-1,840***
Europe, génération 1.5	0,070***	0,002***	0,164***	0,053***	-0,693***	-0,521***	-1,215***	-1,610***
Europe, génération 2	0,010***	-0,049***	0,133***	-0,195***	-0,944***	-0,757***	-2,144***	-2,332***
Afrique sub-saharienne, génération 1	-0,337***	-0,354***	-0,042***	-0,805***	-1,050***	-0,325***	-1,852***	ND
Afrique sub-saharienne, génération 1.5	-0,371***	-0,222***	-0,321***	-0,809***	-0,516***	-0,446***	-1,677***	ND
Afrique sub-saharienne, génération 2	-1,025***	-0,979***	-0,825***	-3,380***	-1,417***	-0,362***	-3,198***	ND
Afrique du Nord et Moyen Orient, gén. 1	0,402***	-0,294***	0,345***	-0,343***	-2,548***	-1,662***	-3,802***	-1,800***
Afrique du Nord et Moyen Orient, gén. 1.5	-0,197***	-0,463***	0,016***	-0,394***	-1,719***	-0,793***	-2,097***	-1,754***
Afrique du Nord et Moyen Orient, gén. 2	-0,167***	-0,309***	-0,093***	-0,666***	-1,957***	-1,217***	-1,808***	-1,789***
Asie du Sud, génération 1	0,869***	0,408***	1,253***	0,029***	-2,948***	-2,361***	-3,610***	-3,578***
Asie du Sud, génération 1.5	0,089***	0,157***	0,446***	-0,345***	-1,732***	-2,196***	-2,733***	-2,733***
Asie du Sud, génération 2	-0,629***	-0,527***	-1,377***	-1,511***	-2,010***	-1,347***	-2,426***	-2,341***
Asie de l'Est, génération 1	-0,916***	-0,874***	-0,305***	-0,942***	-2,014***	-1,686***	-3,098***	-3,977***
Asie de l'Est, génération 1.5	-0,638***	-0,944***	-0,879***	-1,064***	-1,089***	-1,388***	-1,446***	-2,797***
Asie de l'Est, génération 2	-0,835***	-1,153***	-0,938***	-1,859***	-0,747***	-0,765***	-2,060***	-2,176***
Asie du Sud-Est, génération 1	0,059***	0,031***	0,452***	0,192***	-1,332***	-1,654***	-2,073***	-2,959***
Asie du Sud-Est, génération 1.5	-0,239***	-0,406***	0,088***	-0,387***	-1,033***	-1,074***	-1,531***	-2,410***
Asie du Sud-Est, génération 2	-0,658***	-0,681***	-1,206***	-1,701***	-0,752***	-0,433***	0,146***	1,079***
Divers (Océanie et autres), génération 1	0,869***	0,580***	0,826***	ND	-2,264***	-1,589***	ND	ND
Divers (Océanie et autres), génération 1.5	-0,034***	0,235***	0,360***	ND	-1,177***	-0,662***	ND	ND
Divers (Océanie et autres), génération 2	-0,276***	-0,373***	-0,326***	ND	-0,474***	-1,045***	ND	ND
Génération 3, anglophone	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)	(cr)
Génération 3, francophone	0,208***	0,120***	0,221***	0,146***	0,448***	0,423***	0,671***	0,701***
Génération 3, bilingue	-0,074***	-0,303***	0,004***	0,032***	0,342***	0,141***	0,238***	0,235***
Proportion d'immigrants vivant dans la zone	-1,145***	-1,166***	-2,118***	-1,834***	0,413***	0,293***	-0,545***	-1,304***
Proportion d'immigrants de la même communauté culturelle vivant dans la zone	0,095***	0,179***	0,149***	-0,038***	-0,381***	-0,266***	-0,935***	-1,690***

Source : Statistique Canada - Recensement du Canada de 2001

(cr) = catégorie de référence

ND : Non disponible puisque moins de 20 observations

Données pondérées = 5 335 170

Données non pondérées = 1 076 730

*** p < 0,001; ** p < 0,01; * p < 0,05

En rouge : Entre 20 et 50 personnes